Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15525 – 7 F

DIMANCHE 25 - LUNDI 26 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Contacts entre Israël et la Syrie

APRÈS une interruption de dix mois, Syriens et Israéliens ont repris, jeudi 22 décembre à Washington, les pourparlers de paix interrompus par Damas après le massacre de 29 Palestiniens par un colon juif, à Hébron, le 25 février. Officiellement, il ne s'agit que d'entretiens préliminaires à une reprise formelle, mais s'ils aboutissent ils pourraient débloquer enfin une négociation essentielle pour la paix dans la région.

Pour la première fois, ce sont les chefs d'état-major israélien et syrien qui se sont retrouvés dans la capitale américaine. Cette rencontre devrait satisfaire au moins partiellement l'Etat juif, qui réclamait depuis plusieurs mois des négociations à haut niveau, secrètes si possibles, avec son vis-à-vis syrien. Mais Damas a toujours rétorqué que les discussions devaient se faire au grand jour et que rien ne justifiait d'élever le rang des négociateurs, conduits jusqu'à présent par les ambassadeurs des deux pays auprès des Etats-Unis.

La rencontre de Washington avait été annoncée le 9 décembre par le ministre syrien des affaires étrangères, mais Farouk el Chareh n'en avait pas précisé la date, ni le rang de l'officier qui représenterait Damas. Jeudi, l'agence syrienne d'information s'était bornée à dire qu'elle aurait lieu le jour même, mais toujours sans identifier le militaire de haut rang syrien.

LE principal artisan de cette nouvelle démarche serait le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui avait effectué une tournée au Proche-Orient début décembre. Un responsable américain y a vu la preuve que les intéressés étaient « tout à fait déterminés » à faire la paix.

C'est en tout cas le signe qu'ils cherchent à sortir de l'ornière d'une négociation qui n'avait pas réussi à aller au-delà des grands principes : la Syrie exigeait un engagement d'Israël à retirer ses soldats de la totalité du plateau du Golan avant d'entamer le processus de normalisation. L'Etat juif demandait l'inverse.

DE quoi ont discuté Ehoud Barak et Hikmat Chehabi ? Très vraisemblablement de la conception qu'a chacun des deux pays de sa propre sécurité et des mesures qui pourraient être prises en conséquence. Il est aussi pratiquement certain – tant il est vrai que la Syrie est désormais considérée comme le tuteur du Liban –, que les pourparlers ont porté sur la détérioration croissante de la situation dans le sud du pays du Cèdre, où deux soldats israéliens ont encore été tués vendredi, lors d'une attaque du Hezbollah. Mais, pour la Syrie, les opérations de cette formation chiite pro-iranienne, à l'intérieur du territoire libanais, sont des actes de résistance légitime à l'occupant israélien.

L'importance de la rencontre de Washington ne signifie cependant pas qu'une percée soit imminente. En novembre, le premier ministre israélien affirmait que « les différences de vues restaient grandes » et qu'il fallait huit mois pour savoir si les discussions avec la Syrie avaient une chance d'aboutir. Les négociateurs doivent en principe se retrouver la semaine prochaine à Washington. On pourra peut-être alors se faire une idée plus précise des intentions de leurs deux gouvernements.

M 0146 - 1225 - 7,00 F

En s'adressant à la nation à propos de la crise tchétchène

Boris Eltsine tente de rétablir une autorité politique contestée

Près de deux semaines après l'intervention militaire en Tchétchénie, l'un des conseillers de Boris Eltsine a annoncé que le président russe s'adresserait « probablement » samedi 24 décembre à la nation. Cette initiative intervient alors que l'autorité politique de M. Eltsine semble notablement affaiblie. La veille, la Douma, Chambre basse du Parlement, l'avait appelé à suspendre les opérations militaires en Tchétchénie. L'aviation russe a mené de nouveaux bombardements, vendredi 23 décembre, sur Grozny, tandis que de violents combats se déroulaient aux abords de la capitale tchétchène, dont Moscou affirme contrôler les principales routes d'accès.

Jean-Baptiste Naudet a rejoint le bureau du « Monde » à Moscou où il devient notre deuxième correspondant, avec Sophie Shihab. Voici son premier article.

MOSCOU

de notre correspondant

Si l'opération de « *simple police* » pour rétablir l'autorité de Moscou dans la République sécessionniste de Tchétchénie était destinée à restaurer le prestige terni du président russe Boris Eltsine, elle semble pour l'instant produire l'effet inverse. L'armée se divise, la population russe est hostile à cette intervention, les démocrates répudient leur ex-leader (et sont menacés de poursuites judiciaires), l'Occident commence à « s'inquiéter ».

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite et nos informations page 3



Vrais et faux messies

Malgré le succès des sectes et de l'irrationnel les grandes traditions religieuses pourraient profiter d'un réveil spirituel

Le Messie serait-il de retour ? A quelques jours de la fête de Noël, sur la même tribune, trois observateurs patentés du protestantisme, du catholicisme et du judaïsme – André Dumas, Jacques Duquesne, Jacques Attali – sont tombés d'accord pour estimer que cette fin de millénaire ressemblait fort à une fin de l'histoire et que l'humanité vivait de nouveaux temps messianiques. Les idéologies libératrices, les promesses d'avenir radieux comme le communisme ont fait long feu. Le rêve de croissance exponentielle a débouché sur des taux erratiques, sur la pollution, la violence urbaine et l'exclusion. « *Toutes les tentatives non-religieuses d'éternité se sont effondrées* », affirme Jacques Attali (1).

Faut-il alors s'étonner de la multiplication des faux prophètes, des faux messies, au sein de sociétés frappées par l'impuissance et le pessimisme, vides d'espoir et prises de vertige ? « *Nous sommes la première génération de l'espèce humaine qui se soit donnée la possibilité de se suicider* », dit encore Jacques Attali. A l'appui de cette thèse, on songe naturellement à l'accumulation des armements, à l'épidémie de sida, à l'explosion démographique dans la plupart des pays du tiers-monde, à l'envahissement de la toxicomanie, aux manipulations génétiques, etc.

A entendre ces Cassandre, le monde serait donc en train de balancer entre apocalypse et utopie. La fascination pour la mort égalerait celle du sexe. En moins de dix-huit mois, le suicide collectif de deux sectes, les Davidiens de David Koresh au Texas et le Temple de l'ordre solaire de Luc Jouret en Suisse, a frappé toutes les imaginations.

HENRI TINCQ

(1) Débat organisé le 13 décembre par le mensuel *Actualité religieuse dans le monde* (ARM), les hebdomadaires *Tribune juive* et *Réforme*.

Lire la suite page 8

Lire également page 8

- Brésil : les gamins du Padre Joao
- Le silence des enfants rwandais

L'âge du président

Le retrait de Jacques Delors incite à s'interroger sur la relève de génération

Sauf à en abréger la durée d'une manière ou d'une autre, Jacques Delors, s'il était devenu président de la République, aurait eu, à quelques mois près, le même âge à la fin de son mandat qu'a aujourd'hui François Mitterrand. Or ce dernier, lorsqu'on lui demandait, au milieu de son premier septennat, s'il envisageait de se succéder à lui-même, répondait avec tous les accents de la sincérité : « *Vous n'y songez pas, à la fin j'aurai 78 ans* ». Il les a, et, si son courage face au cancer force l'admiration, il est tout aussi évident que, même si le premier ministre appartenait à sa famille politique, il ne pourrait plus exercer ses fonctions dans leur plénitude.

De toute façon, même sans l'effet corrosif de la maladie, l'âge, le plus souvent, émousse la combativité et accroît le sentiment de la vanité de toutes choses. Il est également fréquent qu'il développe l'infatuation, l'incapacité d'écouter, la conviction que les autres ne sont que des incapables, qu'on est au fond irremplaçable, et donc la tendance à s'accrocher au pouvoir au-delà du raisonnable. L'Histoire, y compris celle de ce siècle, regorge d'exemples de gérontocraties désastreuses.

Rien de surprenant donc à ce que le président de la Commission de Bruxelles, dont l'air soulagé, depuis quelques jours, laissait deviner à plus d'un ses intentions, ait résisté à l'appel tant de socialistes soudain capables de faire converger leurs « courants » vers son nom que des sondages. Il était évident, en outre, que le soutien du PS était pour lui autant un handicap qu'un atout, et qu'ainsi que l'écrivait le *Wall Street Journal* au moment où l'on s'interrogeait à son propos il n'est certes pas celui de nos hommes politiques qui a le cuir le plus épais.

Or, n'ayons pas d'illusions, c'est un métier pour crocodiles. D'abord parce qu'à son titulaire on ne fait grâce de rien : « *Je sais que je n'ai pas le droit d'avoir une pensée désintéressée* », a pu dire un jour l'actuel tenant du titre. Mais aussi parce qu'à tout moment l'hôte de l'Elysée doit être prêt à prendre des décisions graves, voire la plus grave de toutes : celle de faire couler le sang.

Et comment les prendre à bon escient ? Malgré la décentralisation et le libéralisme à la mode, ce pays est si marqué par son passé colberto-jacobin que tout continue de remonter vers le sommet de l'Etat. A tout bout de champ, le président est amené à intervenir sur des dossiers dont il ne peut prétendre, ne serait-ce que faute de temps, vraiment maîtriser les innombrables données techniques, juridiques, économiques, psychologiques, sociologiques, voire géopolitiques.

ANDRÉ FONTAINE

Lire la suite page 6

L'occasion et les larrons

Il n'y a pas d'« affaire Halphen ». Il y a, en revanche, un dossier explosif pour le RPR et une manœuvre pour déstabiliser le juge qui l'instruit

Il manquait à l'interminable chronique des « affaires » le registre du sordide. Créée de toutes pièces, par la vertu d'un piège policier tendu à un psychiatre corruptible, l'« affaire dans l'affaire » des fausses factures du curieux monde des HLM de la région parisienne vient de le fournir.

On peut, bien sûr, s'attarder sur les détails et anecdotes qui donnent à cet épisode son parfum romanesque : un sexologue amoureux des insectes et entomologiste reconnu, un réseau de chasseurs impénitents appréciant les grands fauves et de francs-maçons démentant leur fraternité proclamée, d'exotiques safaris en Afrique et de tropicales vacances sous les cocotiers *antillais*, un « *saute-dessus* » dans la plus belle tradition policière à l'aéroport de Roissy et un sac en plastique rempli de coupures neuves de 500 F, etc.

Mais ce serait faire trop d'honneur à une histoire peu reluisante dont on oublie qu'elle a d'abord pour premier effet de salir la vie privée d'une homme, le juge Eric Halphen. Car s'il réussit finalement à sauver son instruction, on le sait déjà frappé au cœur de son cercle familial, blessé par les rumeurs complaisamment répandues sur son entourage, atteint par le comportement extravagant de son beau-père, le docteur Jean-Pierre Maréchal.

Sous réserve d'inventaire, cette affaire n'est pas ténébreuse, elle est simple. D'ores et déjà, trois certitudes peuvent êtres avancées. La première est que le juge Halphen, dans ses fonctions publiques de magistrat, n'est pas concerné par ce déballage : il n'y a trace d'*aucune démarche auprès de* lui de son beau-père pour l'inciter à *étouffer* tel ou tel aspect de son dossier. Bien au contraire, s'il dérange, c'est parce qu'il est incorruptible. Son impossible beau-père aura l'honnêteté de le dire au conseiller général RPR Didier Schuller, lorsque celui-ci jouait les tentateurs durant leur conversation téléphonique du 18 décembre, enregistrée par les policiers : « *A mon avis, c'est quelqu'un qui n'est pas achetable.* »

La *deuxième certitude* est que, loin d'être son allié, le docteur Maréchal s'est comporté comme l'adversaire de son gendre. Chiraquien proclamé, ami de M. Schuller, médecin traitant de la mère et de la compagne de ce dernier, M. Maréchal voulait d'abord rendre service à ses relations du RPR, ces mêmes personnages que l'instruction du juge Halphen inquiète. La justice dira un jour les responsabilités exactes du docteur Maréchal, puisqu'il dément aujourd'hui ce qu'il avouait hier (*le Monde* du 24 décembre). Mais, au vu des éléments recueillis par la police judiciaire, il semble bien s'être comporté comme un homme sensible aux *tentations*.

Restait à le faire passer de l'intention aux actes. La troisième certitude, c'est que, entre les Hauts-de-Seine et le ministère de l'intérieur – qui ne sont pas sans liens –, certains ont saisi l'occasion. Le docteur Maréchal a été perçu comme le maillon faible de l'entourage d'un juge qu'il fallait *empêcher de nuire. D'où cette* filière policière plutôt inédite qui *va du ministre lui-même*, Charles Pasqua, à un commissaire chargé de la lutte… contre les trafiquants de drogue, en passant par un directeur central de la PJ obéissant. D'où le piège tendu au docteur Maréchal à Roissy pour que le corruptible devienne un corrompu. Et ainsi obtenir le dessaisissement du juge Halphen.

L'occasion a fait les larrons. Maintenant que la manœuvre est éventée, on ne comprendrait pas qu'un dessaisissement du magistrat vienne leur donner raison.

EDWY PLENEL

Lire nos informations page 16

Gerry Adams confiant dans la paix

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le président du Sinn Féin *se félicite du chemin parcouru* au cours de l'année écoulée vers un règlement du *problème irlandais*. Il annonce qu'il doit rencontrer très prochainement des représentants des gouvernements de Londres et de Dublin.

page 4

L'incarcération de Mario Conde

Un an après la mise sous tutelle du Banesto par la Banque d'Espagne, Mario Conde, l'ex-président de la quatrième banque du pays, *a été mis sous les verrous* le 23 décembre. Cette incarcération marque la *chute brutale de celui qui a longtemps été considéré* comme la star de la finance espagnole, aujourd'hui *accusé d'escroquerie*.

page 11

Les textes anti-corruption adoptés par le Parlement

La réforme de la législation sur les rapports entre *l'argent et la politique, initiée par Philippe Séguin*, a été définitivement approuvée par l'Assemblée nationale *et par le Sénat, dans la nuit du vendredi* 23 décembre au samedi 24. Les parlementaires, malgré la pression des affaires, ont toutefois sensiblement édulcoré les propositions initiales.

page 6

La précarisation de l'emploi s'accélère

Plus de 70 % des salariés ont été recrutés en 1993 sous contrat à durée déterminée, indique le bilan annuel, diffusé vendredi 23 décembre, par l'INSEE. *Avec 83 % de recrutements sous CDD*, les jeunes sont les premières victimes de cette précarisation, qui *s'est accélérée au premier semestre 1994*.

page 11

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. : $).

Il y a quinze ans

L'armée rouge envahit l'Afghanistan

par Michel Tatu

LA primeur de la nouvelle ne vint ni de Moscou ni de Kaboul, mais de Washington. Dès le jour de Noël, le département d'Etat américain avait annoncé à la presse que d'importants mouvements de troupes avaient lieu non seulement du côté soviétique de la frontière, mais à l'intérieur même de l'Afghanistan, où les effectifs russes dépassaient de beaucoup désormais le chiffre de 5 000 hommes estimé précédemment.

En fait, ce n'était que le début d'une opération comme on n'en avait pas vu depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, onze ans plus tôt, et qui d'ailleurs lui ressemblait, tout en étant davantage étalée dans le temps : le 24 décembre au soir, occupation de l'aéroport de Kaboul, sur lequel débarqueront dans les jours suivants 5 000 parachutistes et le futur célèbre commando Alfa, pour l'heure totalement anonyme. Le 27, ces unités prennent d'assaut le palais présidentiel : Hafizullah Amin, chef du régime communiste mis en place en 1978 mais qui a cessé de plaire, est tué, sans doute délibérément. Le lendemain, *« à la demande »* de Babrak Karmal, le successeur amené dans les fourgons de l'occupant, deux divisions soviétiques franchissent la frontière et progressent vers le sud. Les soldats russes seront 50 000 au début de 1980, près de 120 000 un an plus tard.

C'est le début d'une guerre qui, pour Moscou (car pour les Afghans, elle n'est toujours pas finie), durera dix ans. Lorsque le dernier commandant, le général Gromov – actuel vice-ministre russe de la défense – quittera le pays en février 1989, on dénombrera 13 310 tués, 311 disparus, 35 478 blessés et des dizaines de milliers de « vétérans » traumatisés – les *« Afghantsy »*, diront plus tard les Russes – qui contribueront à leur manière à la chute du régime.

Il fallut également attendre une dizaine d'années pour apprendre comment la décision fatale fut prise à Moscou. En septembre, sur ordre d'Amin, alors premier ministre afghan, Nour Mohammad Taraki, président du pays et secrétaire général du « Parti démocratique du peuple afghan » a été assassiné à Kaboul. C'est un affront pour Brejnev, qui venait de le recevoir au Kremlin et lui donnait la préférence sur « l'extrémiste » Amin, suspect de complaisance envers les ennemis chinois et pakistanais. Le 12 décembre, le président soviétique convoque dans son bureau Gromyko, Oustinov (le « civil », qui est alors ministre de la défense), Souslov, « l'idéologue », Andropov, le président du KGB, et Kossyguine, qui est encore pour peu de temps chef du gouvernement : en fait les seuls « seniors » d'un Politburo déjà vieillissant, et dont le jeune membre suppléant, Gorbatchev, n'a pas été convié. Tous, à l'exception de Kossyguine, se prononcent pour une intervention destinée à aider Babrak Karmal à faire face à une guérilla grandissante.

Un choc dans l'opinion internationale

Les chefs de l'armée rouge ne sont pas de cet avis. C'est du moins ce qu'ils feront savoir plus tard, notamment le général Pavlovski, commandant de l'armée de terre, qui servait aussi de chef des conseillers militaires soviétiques en Afghanistan : un homme d'autant plus expert en la matière qu'il avait dirigé onze ans plus tôt l'intervention en Tchécoslovaquie. Le maréchal Ogarkov, chef d'état-major, aurait également déconseillé l'opération à son ministre. Un autre officier de haut rang, le général Papoutine, qui est parti pour Kaboul dès la décision arrêtée à Moscou, sera tué dans des conditions qui restent encore aujourd'hui mystérieuses, dès le premier jour de l'intervention.

Bien que l'Afghanistan, pays du bout du monde, soit beaucoup moins connu que la Tchécoslovaquie, cette action soviétique crée un choc dans l'opinion occidentale et chez ses dirigeants. Et d'abord pour Jimmy Carter, le très idéaliste président américain, qui avouera quelques jours plus tard : *« L'événement a changé mon opinion sur les buts ultimes des Soviets de manière plus dramatique que quoi que ce soit qu'ils aient fait depuis que je suis en fonctions. »* Il ajourne le processus de ratification du traité SALT 2 qu'il a signé à Vienne avec Brejnev quelques mois plus tôt, décrète un embargo sur les fournitures de technologie et surtout de blé à l'URSS et reprend ses livraisons d'armes au Pakistan. A toutes ces mesures qui lui sont suggérées par son conseiller Zbignew Brzezinski, il en ajoute de son propre chef une autre, plus symbolique mais douloureuse tout de même : les athlètes américains boycotteront les Jeux olympiques qui doivent se tenir à Moscou en 1980.

Tout cela ne va pourtant pas très loin. D'abord parce que les alliés suivent peu ou mal. Les pays de la Communauté européenne se contentent de déclarations verbales, Valéry Giscard d'Estaing se distingue en tentant une bien inutile médiation à Vienne auprès de Brejnev et en participant aux JO. Ensuite, parce que toute l'affaire illustre un rapport des forces qui paraît évoluer inexorablement en faveur de Moscou et de la « communauté socialiste ». Les Etats-Unis, honteusement chassés d'Indochine quatre ans plus tôt, ont laissé depuis lors leurs adversaires s'installer en Angola (par Cubains interposés), au Mozambique, au Yémen du Sud, en Ethiopie, au Nicaragua. Depuis un an, ils ont perdu l'Iran, où Khomeiny vient de leur infliger une ultime humiliation avec la prise en otage de leurs diplomates à Téhéran.

Toujours en Asie, le Vietnam a occupé il y a tout juste un an le Cambodge, avec la bénédiction de Moscou. Même si cette action met un terme au génocide polpotien, l'impression s'impose dans le monde que Brejnev recueille les fruits de la militarisation forcenée (encore que très sous-estimée à l'époque) à laquelle il s'est livré depuis des années, que le « panzercommunisme » (le communisme des blindés) a pris le relais de la ferveur révolutionnaire pour régler ses comptes avec les adversaires de tous bords. De quoi faire effet sur ceux-ci comme sur les amis : tandis que le Bulgare Jivkov prédit à ses visiteurs la victoire imminente du socialisme par les armes, Georges Marchais se précipite à Moscou pour approuver l'intervention soviétique et enterrer définitivement sa brève dérive « eurocommuniste ». Dans les chancelleries occidentales, on s'interroge sur les moyens de contenir la *« poussée russe vers les mers chaudes »*, de sauver le Pakistan et le Golfe d'une mainmise soviétique qui étranglerait l'économie mondiale.



Le « panzercommunisme » à l'œuvre dans les rues de Kaboul

F. LOCHON/GAMMA

Le commencement de la fin

Qui aurait pu prévoir que, quinze petites années plus tard (presque rien à l'échelle historique), le communisme serait mort et avec lui l'empire soviétique, qu'il ne resterait plus à Moscou qu'un dérisoire Jirinovski pour parler de *« se laver les pieds dans l'océan Indien »*, que l'Amérique deviendrait la seule grande puissance ? Bien sûr, il est plus facile d'écrire l'histoire après qu'avant : Gorbatchev cachait bien son jeu, à supposer qu'il en ait eu un, et nul ne pouvait prévoir qu'il se conduirait en démolisseur avec un tel zèle. Mais c'est un fait que, si l'invasion de l'Afghanistan a marqué l'apogée du *« panzercommunisme »*, elle en a été la dernière manifestation et a marqué très exactement le début du déclin.

D'abord parce que l'Afghanistan a bien été pour Moscou le *« Vietnam »* que certains prédisaient, avec des conséquences d'autant plus graves que ce conflit inversait l'ordre des facteurs auquel on s'était habitué à la faveur de la guerre froide et de la décolonisation : aux guérillas « de gauche » harcelant des armées « impérialistes » succédaient des nationalistes – islamiques de surcroît – combattant *« l'internationalisme prolétarien »*. La sclérose déjà très visible du régime sur les plans économique et politique allait faire le reste.

Ensuite parce qu'à l'Ouest, toujours long à se réveiller, l'invasion de l'Afghanistan a été la goutte d'eau qui fit déborder le vase. On a beau brocarder l'évangélisme de Jimmy Carter, c'est tout de même lui qui marqua le point de départ du sursaut américain en déclenchant notamment le programme de réarmement (les crédits du Pentagone furent augmentés de 5 % dès 1980), que le successeur Ronald Reagan allait développer jusqu'au défi décisif de la « guerre des étoiles » en 1983. C'est d'ailleurs en partie aux suites de l'affaire afghane que le « cowboy » de la Maison Blanche dut son élection, sur le thème « l'Amérique est de retour ». En Europe, la même guerre porta un coup très dur à la détente et ternit définitivement l'image de Moscou auprès de la gauche (François Mitterrand le comprit en se montrant plus antisoviétique que son concurrent Valéry Giscard d'Estaing), ce qui allait conduire à une nouvelle défaite soviétique au terme de la « bataille des euromissiles » en 1983.

Sans doute serait-il excessif de voir dans le « coup de Kaboul » le « coup de grâce » porté au communisme. On comprend mieux maintenant que celui-ci était condamné à s'écrouler un jour sous le poids croissant de ses faiblesses et de son inertie. Il n'en est pas moins vrai que Brejnev et ses cinq comparses de décembre 1979 ont accéléré l'issue fatale avec une totale inconscience. Pour eux, le socialisme *« ne devait pas reculer là où il était établi »*. Le reflux commencé en Afghanistan a fini par engloutir ses fondateurs.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : **Alain Minc**
Vice-président : **Olivier Biffaud**

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), **André Fontaine** (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Un conte d'aujourd'hui

LE NOUVEAU CANDIDE
de Dominique Jamet.
Flammarion.
246 pages, 98 francs.

COMME prévu, Candide et les siens coulaient des jours heureux à Istanbul, en cultivant leur jardin dont ils vendaient la production. Les choses auraient continué ainsi si les Turcs n'avaient pas délaissé le raki, le sorbet à la pistache et le cédrat confit pour des boissons et nourritures venues de l'Occident. Le bonheur tranquille de Candide en fut atteint, et la question se posa d'aller le chercher ailleurs. D'où ces nouvelles aventures que nous conte Dominique Jamet.

La bande à Candide débarque en France en partageant les étonnements des Persans de Montesquieu. C'est peu dire qu'elle est mal accueillie ! *« Sachez*, leur dit-on, *que ce pays est devenu le plus fermé des pays accueillants, le plus répressif des pays libéraux, au moins théoriquement. »* Nos émigrants se retrouvent soit en prison, soit expulsés, soit dévalisés et conduits à partager le sort des SDF. Emprisonné, Candide n'est pas le plus mal loti : il bénéficie dans sa cellule de conseils avertis d'un ancien sénateur. Son passé turc lui vaudra la faveur du premier ministre, qui lui confie la mission d'observer la France, de faire un état des lieux, en vue d'éventuelles réformes. A travers ce témoin, qui a désormais accès aux premières loges, Dominique Jamet ouvre aux lecteurs son propre carnet de notes et de comptes à régler.

Candide découvre un étrange régime politique, avec son président qui, à force *« d'être traité en pharaon et comparé à un dieu vivant »*, s'est cru infaillible et éternel. On l'épie, on le traque : *« C'est la danse du scalp au chevet d'un agonisant. »* Candide est témoin d'une scène où le président est appelé à prendre la parole, ce qu'il fait d'une voix faible, s'affermissant peu à peu : *« On eût cru que la parole lui rendait la vie et qu'il puisait d'instant en instant une énergie nouvelle dans le plaisir de l'éloquence et l'orgueil de la démonstration. »*

Du président, on passe au Parlement, puis on va en Italie, du côté de Berlusconi, et en Espagne, au palais de la Moncloa ; on visite aussi les coulisses de la télévision. Voici un cours sur l'ENA, qui tourne vite à l'aigre : *« C'est une mafia bureaucratique, une pieuvre grise qui étend ses tentacules. »* Il y a, encore, une digression sur la culture et Candide donne son point de vue à ses hôtes : *« Peut-être êtes-vous le peuple le plus spirituel de la terre, mais le fait est qu'il y a deux siècles ce sont les autres qui le disaient et qu'aujourd'hui vous êtes seuls à l'affirmer. Il ne fait pas de doute que vous étiez intelligents, inventifs et civilisés quand les Américains ne l'étaient pas, mais cela prouve-t-il que vous le soyez restés et qu'ils ne le soient pas devenus ? (...) Au lieu de s'en prendre à l'arrogance et à l'impérialisme américains, les Français ne pourraient-ils s'interroger sur leurs défauts et leurs carences ? La terre entière parlait français quand les Français avaient quelque chose à dire. Croyez-vous vraiment que si ce que vous écriviez, filmiez, chantiez ou pensiez avait une portée universelle, l'univers entier ne s'y intéresserait pas ? »*

Au terme de son voyage dans l'actualité de la fin du XX[e] siècle, dans ce vieux pays, Candide dresse à l'intention du premier ministre un catalogue de contradictions, avec cette propension qu'ont les naïfs à les formuler et à s'en étonner. Dans quelque domaine que ce soit, elles procèdent du désir d'avoir tout et son contraire, et du souci de ne pas payer le prix demandé. *« Pardonnez mon audace*, confie ingénument Candide au premier ministre, *mais vous gouvernez ce pays comme une chaisière. »* Son interlocuteur ne semble pas s'en émouvoir.

On pourra contester à Dominique Jamet le culot d'avoir emprunté son personnage à Voltaire, encore qu'il l'ait fait poliment et joliment. On peut lui reprocher de donner une si méchante vision de la France, ou se divertir des traits qu'il lance sur les travers nationaux. L'auteur a toujours été mordant, voire grinçant, et le genre pamphlétaire lui convient. Son ouvrage trouble pour une autre raison, qui ne doit rien au ton du récit et à l'humeur du lecteur.

Les étonnements de Candide, qui revient de loin dans le temps et de lieux éloignés, ne sont pas si étonnants, surtout lorsqu'ils découlent du bon sens. D'une certaine manière, ce sont aussi les étonnements de Dominique Jamet, et cela laisse plus songeur. Voilà un observateur averti, du moins le pensait-il, et nous de même ; il revient, lui aussi, d'un voyage dans le petit monde du pouvoir, dont il a été provisoirement l'un des acteurs comme ancien directeur de la TGB (la Très Grande Bibliothèque) jusqu'en janvier 1994. Ce qu'il raconte et juge est ce qu'il a vu, en passant de l'extérieur à l'intérieur des coulisses, en pénétrant au-dedans des intrigues. De telle sorte que le conte amer qu'il nous livre n'en paraît que vrai, car sa matière, comme son héros ont été empruntés à bonne source.



L'intervention russe en Tchétchénie

Des combats intenses se déroulent aux abords de Grozny

L'aviation russe a bombardé à au moins deux reprises la capitale tchétchène, vendredi 23 décembre, provoquant un nouvel exode des habitants de Grozny qui fuyaient désespérément la ville, soumise à un intense pilonnage depuis mercredi. Au même moment, les forces russes ont lancé une offensive terrestre pour tenter de s'emparer de la ville d'Argoun, ce qui leur permettrait de contrôler les principaux axes de circulation vers Grozny.

Le très officiel « centre provisoire d'information » russe a annoncé, vendredi, la chute d'Argoun, située à une quinzaine de kilomètres à l'est de la capitale. Toutefois, des sources tchétchènes, contactées par le bureau du *Monde* à Moscou, affirment que l'offensive russe a échoué. Ces mêmes sources indiquent que de violents combats se sont déroulés, vendredi, à Petropavlovskaïa, au nord d'Argoun. Ce village, entièrement détruit, est encerclé par les chars russes depuis six jours mais ces derniers n'ont pas réussi à percer les lignes de la résistance tchétchène. Mais ces combattants affirment qu'ils sont désormais à court de munitions.

Les difficultés rencontrées par les troupes russes tendent à démentir les informations en provenance des autorités de Moscou, selon lesquelles Grozny serait désormais encerclée, deux semaines après le début de l'intervention militaire en Tchétchénie. A Moscou, le gouvernement a, par ailleurs, indiqué, vendredi, que quarante-quatre soldats russes ont été tués et cent seize autres blessés en Tchétchénie.

Face à cet enlisement, la Douma (chambre basse du Parlement) a, pour la première fois, vendredi, adopté une « *recommandation* », appelant le président Boris Eltsine et les forces armées à suspendre les opérations militaires en Tchétchénie. De son côté, l'association d'officiers russes Militaires pour la démocratie a estimé, vendredi, que « *l'aventure militaire en Tchétchénie mène à une dictature militaro-policière* ». Le président de cette association, Vladimir Smirnov, a démissionné, jeudi, de son poste de conseiller du président Eltsine.

Enfin, sur le plan diplomatique, plusieurs pays occidentaux ont fait part, vendredi, à Moscou de leurs préoccupations. La Grande-Bretagne a exprimé son « *inquiétude* » sur la situation en Tchétchénie et réitéré son appel en faveur d'une solution négociée au conflit. L'Allemagne souhaite également qu'une solution politique puisse être encore trouvée par la concertation. Et la France a appelé les autorités russes à « *tout faire pour éviter une effusion de sang* ». – *(AP, Reuter, AFP.)*

L'ascension du « super-flic » Alexandre Vassilievitch Korjakov

Un homme replet, la quarantaine dégarnie, ne quitte pas Boris Eltsine d'une semelle. « *Nous sommes inséparables* », dit même celui-ci. Dans les voyages officiels comme au Kremlin, au sauna comme au tennis, il est toujours là pour donner la réplique, renvoyer la balle, écarter les importuns, soutenir le président quand la vodka rend nostalgique ou le sortir de l'eau quand un faux pas le précipite dans le ruisseau.

Il filtre les visiteurs, distribue les rendez-vous, prodigue des conseils. L'ancien procureur général de Russie est formel : « *Il peut préparer un oukaze selon lequel Eltsine démissionne pour raison de santé, et Eltsine le signera sans le lire !* ». Il est vrai qu'au milieu des 2 235 décrets signés l'année dernière par le président le texte aurait pu passer inaperçu !

Le général-major Korjakov est officiellement le chef de la garde présidentielle, mais il est plus qu'un « super-flic » chargé de la sécurité du Kremlin. Cité, selon un sondage, parmi les cinq personnages les plus influents de la Russie, il est devenu au fil des années l'homme de l'ombre qui oriente la politique du pays. Il est encore dans son rôle quand il permet à Boris Eltsine d'échapper aux putschistes d'août 1991 (il lui avait même fait préparer des postiches au théâtre de la Taganka pour le rendre méconnaissable) ; mais, en octobre 1993, c'est lui qui programme et dirige l'assaut contre la « Maison blanche », où se sont barricadés le président du Parlement Khasboulatov et le général Routskoï.

Plus récemment, le raid contre le quartier général du groupe financier Most, un des plus puissants de Russie, qui contrôle notamment le quotidien *Sevodnia* et une télévision indépendante, a été exécuté par ses hommes. Juste avant la crise tchétchène il a obtenu le même statut protocolaire que le ministre de l'intérieur, et avec son collègue des services de sécurité présidentiels, le général Barsoukov, il a pesé en faveur de l'intervention à Grozny.

Alexandre Vassilievitch Korjakov est né le 31 janvier 1950 à Moscou. Après un bref passage dans une usine électromécanique, il fait son service militaire dans la garde du Kremlin (déjà) et trouve rapidement sa vocation en entrant en 1970 dans la 9e section du KGB, chargée de la protection des personnalités du régime. C'est à ce titre qu'il fait la connaissance en 1985 de Boris Eltsine, que Gorbatchev a appelé de Sverdlovsk pour diriger le parti communiste de Moscou. Les deux hommes ne se quitteront plus.



En 1987, quand Boris Eltsine est limogé du bureau politique, il reste à son service. Dans ses *Mémoires*, Eltsine raconte comment Alexandre Vassilievitch le conduit dans sa voiture privée, l'invite à sa petite datcha dans la banlieue de Moscou, où ils font ensemble du camping, de la pêche et de la natation.

Un Etat policier ?

Cette amitié avec un dignitaire en disgrâce lui coûte son poste au KGB. Pour « *raisons d'âge et de santé* », Korjakov est mis à la retraite, il s'engage brièvement comme garde du corps du directeur d'une coopérative de plastique, mais retrouve vite son protégé favori quand Eltsine dirige l'administration des travaux publics, puis est élu président de la Russie. Il crée les services de sécurité du président, qui ne fait plus confiance au KGB soviétique. Boris Eltsine apprécie, écrit-il dans son livre *Sur le fil du rasoir*, cet homme « *honnête, intelligent, fort et courageux, bien que son apparence soit plutôt ordinaire* ».

Il aime aussi une « *discrétion* » qui a permis à Korjakov d'acquérir une influence dépassant largement ses fonctions officielles. Quand le chef de la garde présidentielle, qui se verrait bien avec le grade de général d'armée, invite fermement – et avec succès – le premier ministre à revenir sur la libéralisation du commerce extérieur des matières énergétiques et des ressources naturelles, est-il simplement la voix de son maître ou prend-il des décisions à la place d'un président en voie de « brejnévisation » ?

La question est encore sans réponse mais on remarque à Moscou que les affaires dans lesquelles les hommes de Korjakov sont mêlées ne sont pas prêtes d'être éclaircies. Cette « *impunité* » est la marque d'un pouvoir grandissant qui inquiète les libéraux et les démocrates russes. Elle peut conduire, titrait au début du mois le journal *Izvestia*, « *à la création en Russie d'un Etat policier* ».

DANIEL VERNET

M. Eltsine essaie de rétablir une autorité contestée

Suite de la première page

Un député du Choix de la Russie a même demandé la démission du premier président démocratiquement élu. Un journaliste, proche de l'état-major, affirme : « *si la pression sur l'armée s'accroît encore, nous aurons une rébellion militaire en plus d'un mouvement sécessionniste* ».

Près de deux semaines après l'entrée des chars russes dans la petite république indépendantiste musulmane du sud de la Fédération de Russie, les dégâts politiques semblent déjà beaucoup plus considérables que les « victoires » militaires russes, qui ne se mesurent que par les victimes dans la population civile en Tchétchénie. L'armée compense par des bombardements aériens intensifs, aux effets politiques désastreux, les hésitations de son immense armada de chars face à des poignées de combattants sous-armés mais totalement déterminés.

Muet depuis le début de la crise, toujours « en convalescence » après une bénigne opération du nez, Boris Eltsine devait « probablement » s'adresser « au peuple », samedi 24 décembre, « en tant qu'homme politique et non comme commandant en chef » pour proposer « un plan de règlement » de la crise, a annoncé vendredi un des membres de l'*administration présidentielle*, Léonid Smirniaguine. Soulignant que Boris Eltsine « n'a *pas encore trouvé le texte arrangeant tout le monde, notamment lui-même* », M. Smirniaguine a rappelé que le « désarmement des formations armées illégales » restait un préalable. Ce « préalable » signifie la poursuite des opérations militaires. M. Smirniaguine, chargé de la propagande, a « personnellement » jugé nécessaire « *d'ordonner immédiatement l'arrêt des bombardements insensés et chaotiques de Grozny* », ce qui révèle soit son hypocrisie, soit son peu d'influence.

Depuis le début de la crise, Boris Eltsine est resté presque invisible, s'il n'y avait eu quelques étranges images sans parole diffusées mardi par la télévision, sans doute pour faire taire les rumeurs de sa mise à l'écart ou de son incapacité physique. Mais à la télévision, le président russe sans voix n'est pas apparu au mieux de sa forme, ce qui n'a fait que relancer les spéculations. Puisque M. Eltsine refuse de se présenter devant les députés, le président de la Douma a annoncé vendredi que les séances étaient suspendues jusqu'au 11 janvier, date à laquelle Boris Eltsine doit prononcer devant les deux chambres du Parlement réunies son discours annuel. C'est-à-dire dans plus de deux semaines.

La présidence fait le dos rond ?

« *Qui dirige la Russie ? Eltsine, Tchernomyrdine ou Korjakov ?* » : Ce titre choc du quotidien moscovite les *Izvestia* a suggéré que les événements de Tchétchénie avaient déclenché un « putsch rampant » à Moscou, que le président Eltsine ne serait plus que le jouet de son entourage. Pour combler les silences du président invisible à Moscou, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine intervient depuis New-Dehli. C'est lui qui répond que « *le gouvernement d'Eltsine n'a pas perdu le soutien de l'armée* », qui affirme que « *les frappes* [aériennes contre Grozny] *ne visent que des installations militaires* » et que les chiffres faisant état d'importantes pertes civiles ne sont « *pas fiables* ».

Parti en Inde vanter les armes russes (dont la précision laisse beaucoup à désirer à Grozny), le premier ministre est un des partisans de l'intervention. Selon certains analystes, il fait partie du lobby de l'énergie, qui voulait à tout prix contrôler les oléoducs et gazoducs transitant par la Tchétchénie. Le chef de la garde du Kremlin, le général Alexandre Korjakov, lui, ne dit rien. Mais sa main est détectée partout, jusque derrière d'importantes décisions économiques (*lire ci-contre*). Trois jours après une intervention du général Korjakov, le gouvernement russe a ainsi revu son projet de libéralisation des exportations de pétrole, réclamée par le FMI qui menace, depuis, de suspendre des crédits atteignant 6 milliards de dollars.

Rien ne montre cependant que ces hommes n'agissent pas avec la bénédiction de Boris Eltsine, qui doit, lui, sauver son image de démocrate et de libéral en Occident. Les conseillers du Kremlin « *gardent un contact permanent* » avec Boris Eltsine et « *ressentent son autorité qui s'exerce pleinement* », a déclaré vendredi son conseiller diplomatique, Dimitri Riourikov.

Dans la crise tchétchène, l'hypothèse la plus probable reste que le président russe fait actuellement le dos rond, en attendant que son armée ait fait taire les clameurs de Grozny. Il pourrait ensuite réapparaître pour distribuer les blâmes ou les bons points. Le problème est que, même si l'encerclement de Grozny est confirmé, la victoire militaire ne semble pas pour demain, ni même pour après-demain. Ce qui explique sans doute le regain d'intérêt à Moscou pour une « solution politique », encore plus difficile à imaginer après le bain de sang. Avant de partir en vacances, la Douma a « *exigé* » vendredi de toutes les parties la suspension des opérations militaires. Une simple « *recommandation* », a précisé l'exécutif.

Rien ne justifiait l'urgence d'une intervention armée contre Grozny, puisque le président Djokhar Doudaev perdait chaque jour des soutiens, puisqu'à Grozny on utilise toujours le rouble, même sous les bombes russes, puisque les oléoducs n'ont jamais été coupés et que les Tchétchènes parlent toujours russe. Avant d'être pris dans une impasse économique et politique illustrée par le « mardi noir » du rouble, le président russe avait certes écarté en septembre l'hypothèse d'un report du scrutin présidentiel prévu pour 1996. Mais, après la « crise du rouble », un de ses conseillers avait jugé que la Russie, prise entre des mesures budgétaires impopulaires et les exigences des financiers internationaux, ne pouvait s'offrir le luxe d'une année de campagne électorale.

Si elle ne vise pas à instaurer « *une dictature militaro-policière* », comme le disent les démocrates, la crise tchétchène pourrait fournir un prétexte pour retarder ce scrutin, visiblement redouté par le président russe. Après avoir démissionné de son poste au centre d'analyse présidentiel, l'ex-officier d'aviation Vladimir Smirnov, a au contraire estimé vendredi qu'il fallait organiser rapidement une nouvelle élection présidentielle. Un ex-général, membre de l'association des « militaires pour la démocratie » a aussitôt ajouté : « *Demain, il sera trop tard* ».

JEAN-BAPTISTE NAUDET

La Douma vote en première lecture le projet de budget 1995. – La Douma, la chambre basse du Parlement, a adopté, vendredi 23 décembre, en première lecture par 231 voix contre 127 le projet de budget fédéral pour 1995. Le texte diffère légèrement de celui voulu par le gouvernement et devrait donc être repoussé par le Conseil de la fédération (chambre haute) et le président Boris Eltsine. – *(AFP.)*

Le porte-parole de Boris Eltsine nommé ambassadeur au Vatican. – Viatcheslav Kostikov, le porte-parole du président Boris Eltsine, a été nommé ambassadeur de la Russie au Vatican, a annoncé, vendredi 23 décembre, l'agence Interfax. M. Kostikov avait annoncé en novembre qu'il allait quitter son poste à la suite de différends avec le chef de l'Etat. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN : la Turquie veut participer à hauteur de 30 % à la force de paix au Haut-Karabakh. – La Turquie a annoncé, vendredi 23 décembre, qu'elle voulait participer à hauteur de 30 % « *au minimum* » à la force multinationale de paix qui doit être envoyée au Haut-Karabakh. « *Nous savons que cette proposition provoquera une opposition des Arméniens* », a indiqué l'ambassadeur de Turquie à Bakou, Altan Karamanoglou. Lors du sommet de la CSCE à Budapest, début décembre, la Russie avait finalement accepté le principe de l'envoi d'une force multinationale dans cette enclave en Azerbaïdjan, majoritairement peuplée d'Arméniens. La composition de cette force n'a pas encore été arrêtée. – *(AFP.)*

BIÉLORUSSIE : élections législatives en mai. – Les députés du Parlement de Minsk ont fixé, vendredi 23 décembre, la date des prochaines élections législatives au 14 mai. Le Parlement actuel avait été élu pour un mandat de cinq ans en 1990, avant l'éclatement de l'Union soviétique. – *(AFP.)*

POLOGNE : la Diète casse un veto du président Walesa. – La Diète (chambre basse) a rejeté, vendredi 23 décembre, par une majorité requise des deux tiers, le veto du président Lech Walesa concernant une loi sur les salaires dans la fonction publique en 1995, très critiquée par les fonctionnaires (*le Monde* du 23 décembre). C'est la deuxième fois que la majorité de gauche casse un veto présidentiel contre une loi accompagnant le budget pour 1995. – *(AFP.)*

ROUMANIE : le Parlement rejette une motion de censure. – Une motion de censure contre le premier ministre, Nicolae Vacaroiu, a été rejetée, vendredi 23 décembre, par 249 voix contre 206 par le Parlement. Cette motion, déposée à l'initiative du parti de l'ancien premier ministre, Petre Roman, avait été baptisée « *motion Resita* », du nom de la ville où des ouvriers avaient manifesté pendant huit jours à la mi-décembre. C'est la sixième fois qu'une motion de censure contre le gouvernement de M. Vacaroiu, en place depuis deux ans, est repoussée. Les deux dernières avaient été repoussées avec une marge plus étroite mais entre-temps, l'une des formations ultra-nationalistes qui menaçaient de ne plus soutenir le gouvernement, le PUNR, a obtenu trois portefeuilles ministériels. – *(AFP.)*

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

L'annonce d'une trêve est accueillie avec méfiance à Sarajevo

Avec scepticisme, les habitants de Sarajevo attendaient, samedi 24 décembre, l'entrée en vigueur de la trêve de Noël. C'est que les Serbes de Bosnie ont finalement signé, vendredi, dans leur fief de Pale, l'accord de cessez-le-feu négocié par l'ancien président américain Jimmy Carter, en décidant toutefois, de retarder son application de vingt-quatre heures et de le limiter à sept jours.

Dans la journée, le Japonais Yasushi Akashi, envoyé spécial des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, avait rencontré les dirigeants bosniaques et serbes pour régler les derniers détails de cette trêve prévue initialement pour vendredi midi. Le document final signé par les deux parties prévoit, outre le cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire de Bosnie-Herzégivine, la libre circulation des convois de l'ONU et la sécurité de son personnel dont certains membres sont toujours retenus par les Serbes de Pale. La trêve, si elle est respectée, doit, enfin, permettre aux deux camps de négocier, d'ici au 1er janvier, un cessez-le-feu global de quatre mois.

La poche de Bihac, toujours assiégée par les forces serbes, sera de toute évidence la zone-test de l'accord signé vendredi. Un accord qui en l'occurrence n'engage en rien les Serbes sécessionnistes de Croatie qui participent, depuis octobre, à l'offensive contre Bihac. *« Nous continuons à faire pression sur Knin »*, le fief des Serbes de Croatie, a précisé un porte-parole de la Force de protection des nations unies (FORPRONU), concédant que ces derniers représentaient une possible menace pour le cessez-le-feu en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Après la levée partielle de l'embargo

Une sélection de footballeurs serbes et monténégrins est battue par le Brésil

L'équipe du Brésil, championne du monde 1994, a battu (2-0), vendredi 23 décembre, à Porto-Alegre, un adversaire qui avait été exclu de la scène footballistique internationale le 31 mai 1992 après le vote d'une résolution de l'ONU instaurant un embargo total à l'encontre de la Serbie et du Monténégro. La première conséquence de cette décision avait été le retrait de la sélection yougoslave (qui ne comptait plus dans ses rangs que des Serbes) du championnat d'Europe des Nations organisé en Suède en juin 1992.

C'est la levée partielle des sanctions de l'ONU contre le régime de Belgrade qui a permis la reprise des contacts internationaux à ses footballeurs dont la dernière sortie officielle avait eu lieu le 25 mars 1992 à Amsterdam contre les Pays-Bas. Après le Brésil, la sélection de Slobodan Santrac rencontrera l'Argentine dimanche 25 décembre à Buenos-Aires. Les contacts internationaux ont également repris au niveau des clubs avec une rencontre amicale entre l'Etoile rouge de Belgrade et les Grecs de l'Olympiakos.

Toutefois, contrairement à ce qui se passe en basket-ball, l'équipe « yougoslave » de football n'est pas encore engagée dans une compétition de l'Union européenne de football association (UEFA), pas plus celle par clubs que le championnat des nations. Il est vrai que les instances internationales de ce sport ne reconnaissent toujours pas la Bosnie-Herzégovine.

Belgrade prend le contrôle du dernier quotidien indépendant

Les autorités de Belgrade ont repris en main *Borba*, le seul quotidien indépendant de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) en le plaçant, vendredi 23 décembre, sous la houlette du secrétariat fédéral à l'information. Cette décision, qualifiée de *« putsch »* par l'équipe de *Borba*, intervient dans le cadre d'une grande offensive contre la presse indépendante de Belgrade lancée, il y a quelques semaines, par le pouvoir (*le Monde* du 23 décembre).

Un tribunal avait, au mois de novembre, décrété que ce journal, le seul encore critique envers le président Milosevic, n'était plus autorisé à paraître. En dépit d'une mise en garde faite en début de semaine par l'Union européenne, le ministre fédéral à l'information, Dragutin Brcin, a été nommé, vendredi, directeur et rédacteur en chef de *Borba*. – *(AFP, Reuter.)*

Un entretien avec le dirigeant du Sinn Fein Irlandais

Gerry Adams : « Des progrès considérables ont été accomplis vers la paix »

De passage à Paris pour la sortie de son livre (1), Gerry Adams, leader du Sinn Fein (représentation politique de l'Armée républicaine irlandaise) a précisé dans un entretien au Monde les prochaines étapes du processus de négociation en cours.

« L'arrivée d'un nouveau premier ministre, John Bruton, à la tête du gouvernement de Dublin aura-t-elle des conséquences sur les négociations ?

– Il a été nommé la semaine dernière. Il est trop tôt pour en juger. Nous sommes convenus de nous rencontrer au début de la nouvelle année. Le Sinn Féin mène une politique qui prend en compte tant l'avenir économique que le problème social. Il veut une Irlande libre de toute inégalité, de toute pauvreté. Or, aujourd'hui, une personne sur trois sur notre sol vit au-dessous du seuil de pauvreté. De ce point de vue, le parti travailliste est proche du Sinn Féin. Mais dans la négociation de ces mois derniers, avec les conservateurs au pouvoir, nous avons montré que nous n'étions d'aucune chapelle.

– John Bruton envisage de « modifier » l'article de la Constitution de la République d'Irlande qui « revendique » les six provinces d'Ulster. Cela ne va-t-il pas à l'encontre de votre volonté de réunifier l'Irlande ?

– Le Sinn Fein est pour l'autodétermination. De toute évidence, une modification de la Constitution doit être avalisée démocratiquement. Ce point entre dans la négociation globale, au même titre que la démilitarisation et l'amnistie des prisonniers.

» Quant à la méthode envisagée, il faut discuter. Nous sommes ouverts. Nous rappelons que l'Irlande est un tout. Certains parlent d'un référendum pour le Nord seulement. Mais imaginez-vous un référendum d'autodétermination qui ne concernerait que Paris et non la province ? Ce serait un non-sens.

– Quels sont les changements institutionnels de première urgence selon vous ?

– Il faut d'abord régler le problème des prisonniers. Comme celui des frontières, qui doivent être totalement libérées. Il faut également abolir la discrimination existante entre catholiques et protestants. La loi irlandaise doit garantir le statut d'égalité. Sur tous ces points, nous devons parvenir à un accord. Nous n'en sommes pas encore là. Nos discussions restent en effet préliminaires.

– Revenons au problème des prisonniers...

– Ils sont environ encore 700 à être incarcérés, pour la plupart en Irlande. Douze d'entre eux ont récemment été transférés d'Angleterre. L'amnistie doit être totale. Noël peut être une occasion pour le gouvernement britannique de se montrer généreux. Les autorités de Dublin ont déjà pour leur part annoncé des libérations très prochaines.

– Et la démilitarisation ?

– Les républicains puis les Loyalistes ont déposé les armes. Mais les forces britanniques occupent toujours le terrain, chez nous. 30 000 soldats sont toujours présents en Irlande du Nord, de préférence dans les quartiers catholiques à dominante républicaine. Seuls 200 d'entre eux sont partis. Pourtant sur leur futur retrait le plus rapide possible, nous sommes tous d'accord. A Belfast, comme à Dublin et même à Londres. Alors ?

La question des armes ne peut être posée en dehors de son contexte, forcément global. Rendre les armes, certes, mais toutes les armes, y compris les britanniques. Cela se fera de manière démocratique. Sur ce point aussi, l'accord est complet entre le Sinn Féin et le SDLP [catholiques modérés d'Irlande du Nord] de John Hume. Il faut continuer à construire la confiance dans le processus de paix. A Belfast une bombe au semtex a récemment été trouvée et désamorcée. Dans son édition du 21 décembre, l'*Irish Press* titrait en gras : *« L'appel qui signalait la bombe avait un accent anglais. »*. A Belfast, la plupart des gens, comme nous-mêmes, sont persuadés qu'il s'agit d'une provocation, pour entraver le processus de paix.

– Mais de qui ? Des extrémistes de l'INLA ou de ceux des milices loyalistes ?

– Je vous assure qu'aucune tendance républicaine ne se prête au jeu de la provocation.

– Quel est le calendrier des prochaines étapes ?

– Je dois rencontrer le gouvernement britannique à Belfast à la mi-janvier. Et celui de Dublin, probablement avant. Fin janvier, je retournerai aux Etats-Unis, pour concrétiser le soutien promis par le président Clinton, totalement engagé dans le processus de paix, et préciser l'aide proposée par la communauté irlando-américaine, politiquement très organisée. A Philadelphie, en avril, se tiendra une réunion sur les aspects politiques et économiques de la question irlandaise. Toutes les parties concernées par la question de la paix en Irlande se retrouveront autour de cette table. Le président Clinton lui-même participera au débat.

» En cette fin 94, les Britanniques persistent à parler de *« difficultés »* alors que nous parlons de *« paix »*. La négociation est difficile, restons patients. Et prenons la mesure du progrès considérable fait cette année. Nous nous parlons. Pouviez-vous l'imaginer il y a seulement douze mois ? L'autodétermination irlandaise est à l'ordre du jour. »

Propos recueillis par
DANIELLE ROUARD

(1) « Sur la route de Belfast – Carnets de prison » de Gerry Adams, aux Editions Austral, Paris, 204 pages, 89 francs.

ITALIE

Silvio Berlusconi est candidat à sa propre succession

Tandis que le président de la République italienne Oscar Luigi Scalfaro entamait ses consultations pour la formation d'un nouveau gouvernement, le président du conseil démissionnaire Silvio Berlusconi a tenu, vendredi 23 décembre, à Rome la *« traditionnelle conférence de presse de fin d'année »*.

Compte tenu de l'actualité, l'exercice revêtait une signification particulière : « M. Berlusconi », comme il se nomme lui-même, a tracé un bilan flatteur de ses sept mois au palais Chigi et parlé de l'avenir en chef du parti majoritaire. Sur la base de sondages, il a déclaré : *« 65 % des Italiens sont modérés, donc avec moi. Forza Italia est à 30 %, ma coalition au-dessus de 50 %. »* Pas question pour lui d'accepter la formation d'un gouvernement dirigé par un autre membre de son parti, par exemple le président du Sénat Carlo Scognamiglio, bien qu'il ait ce dernier *« en grande estime »*. Ecartée aussi l'Alliance nationale : *« Lisez les sondages. ous avons le double de Fini. »* Gianfranco Fini a, de son côté, assuré que son parti ne briguait pas la présidence du conseil.

« J'ai dit au chef de l'Etat, a ajouté Silvio Berlusconi, *que ce serait une erreur de confier à d'autres mains un nouveau gouvernement. Il n'est pas d'accord avec ma demande d'aller aux urnes immédiatement. Je prépare des arguments pour le convaincre. »*

L'erreur du décret Biondi

En trois quarts d'heure de présentation de son bilan à la tête du gouvernement, le président du conseil sortant n'a pas admis une seule erreur, sauf, à la rigueur, le décret Biondi contre l'abus de la détention préventive, qui a été *« mal présenté »* et a dû être retiré.

Interrogé sur les possibles conflits d'intérêts entre ses fonctions politiques et la propriété de la Fininvest, il en a rejeté l'idée, mais a confirmé qu'il cherchait « sur le marché des acquéreurs pour les télévisions » du groupe et que, dans la grande distribution, Standa allait se défaire d'Euromercato (sept hypermarchés).

Les élections qu'il appelle de ses vœux auront lieu suivant les règles actuelles, y compris en matière de publicité télévisée. Trouvant *« trop rigide la loi qui interdit toute publicité dans le dernier mois avant l'élection »*, Silvio Berlusconi a enfin affirmé : *« C'est un acte de courage de ma part d'aller aux élections avec ces règles qui donnent le même temps d'antenne aux partis grands et petits. »*

Deux hauts responsables de la justice mis en cause. – Le juge Ugo Dinacci, chef des magistrats-instructeurs du ministère italien de la Justice, a reçu un avis d'enquête du parquet de Salerne pour association mafieuse, a-t-on appris vendredi 23 décembre de source judiciaire. Un repenti de la Camorra, Pini Cillari, l'accuse d'avoir « arrangé » le procès de deux mafieux dans les années 80, quand il était juge à la Cour de cassation. Le parquet de Palerme a par ailleurs émis un avis d'enquête contre Vincenzo Vitale, numéro deux du cabinet du ministre de la justice sortant, Alfredo Biondi, pour violation du secret de l'instruction : il aurait averti un homme d'affaires soupçonné d'association mafieuse que son téléphone était sur écoutes.

ESPAGNE

Le Tribunal constitutionnel reconnaît que l'enseignement en catalan est conforme à la loi

MADRID
de notre correspondant

Le Tribunal constitutionnel a estimé, vendredi 23 décembre, que la loi de « normalisation linguistique » en Catalogne – qui renforce l'usage du catalan dans l'enseignement – est conforme à la Constitution puisqu'elle laisse la possibilité de pouvoir étudier en castillan. Cette décision met, en principe, fin à une polémique qui a resurgi à l'automne 1993 avec l'entrée en vigueur de décrets d'application de cette loi de 1983.

Ces textes avaient permis d'imposer la langue catalane dans le primaire au motif qu'il fallait, selon la Generalidad (le gouvernement de la province), rattraper un retard historique. En février dernier, le Tribunal suprême avait saisi la haute juridiction afin de savoir si trois articles de cette « loi de normalisation » ne violaient pas les principes fondamentaux du droit ainsi que la Constitution selon laquelle *« tous les Espagnols ont le devoir de connaître le castillan et le droit de l'utiliser »* (*le Monde* daté 20-21 février). Les sages après de longs débats qui n'ont pas fait l'unanimité (deux voix contre sur douze) ont estimé que la « loi de normalisation » était conforme à condition que l'administration permette effectivement que le castillan puisse être utilisé par ceux qui en expriment le désir. *« De toutes les façons* explique la sentence, *il est légitime que le catalan soit le centre de gravité de ce modèle de bilinguisme, à condition qu'il n'exclue pas le castillan comme langue d'enseignement de manière à ce que soient garantis sa connaissance et son usage dans le territoire de la communauté autonome »*.

L'arrêt du Tribunal constitutionnel a pleinement satisfait tous les dirigeants catalans et en premier lieu Jordi Pujol, président du gouvernement, qui a immédiatement convoqué une conférence de presse pour dire que *« le temps fera la preuve du bien-fondé de cette loi »*. L'avocat des opposants, Esteban Gomez Rovira, n'a pas caché que, selon lui, cette décision avait des relents politiques et que le tribunal *« aurait pu se mouiller un peu plus »*.

Le soutien des Catalans est, en effet, vital pour la survie du gouvernement de Felipe Gonzalez. Une décision de non-conformité aurait non seulement relancé la querelle linguistique mais provoqué une crise politique. Après tout, la loi de 1983 n'avait-elle pas été adoptée pratiquement à l'unanimité ? Et le processus d'immersion dans la langue catalane dès le plus jeune âge n'a suscité qu'un mouvement de protestation très minoritaire !

MICHEL BOLE-RICHARD

GRANDE-BRETAGNE

Les partisans d'un référendum sur l'élargissement de l'Union européenne sont de plus en plus nombreux

LONDRES
correspondance

Le débat sur la tenue d'un référendum portant sur l'approfondissement du processus d'intégration européenne a contribué à rouvrir une controverse au sein du Parti conservateur britannique, au pouvoir.

Lors de la bataille, l'an dernier, sur la ratification du traité de Maastricht, le premier ministre, John Major, s'était déclaré *« personnellement »* hostile au principe référendaire, qu'il estimait contradictoire avec le système parlementaire britannique. Or, au cours des dernières semaines, l'hôte de Downing Street a atténué cette opposition à pareille mesure réclamée par les « eurosceptiques » de son parti. *« On peut concevoir qu'il existe des raisons qui justifieraient un référendum sur certaines questions et je ne vais pas les exclure »*, a-t-il déclaré dans un entretien au *Financial Times*. M. Major a toutefois estimé que les décisions de la conférence intergouvernementale de 1996 ne devraient pas justifier la tenue d'un référendum.

Pour bon nombre d'observateurs, en évoquant la possibilité d'organiser pareille consultation le chef du gouvernement tente d'amadouer les anti-Maastricht, qui constituent une minorité agissante au sein du groupe parlementaire et de son gouvernement. Mme Theresa Gorman, l'un des huit députés tories exclus il y a trois semaines pour avoir voté contre l'avis du gouvernement sur la question de l'augmentation de la contribution britannique au budget de l'Union européenne, a ainsi déposé une proposition de loi visant à organiser un référendum avant même la tenue de la conférence de 1996 sur l'intégration européenne.

Pacifier le Parti conservateur

Avec une majorité parlementaire réduite à treize voix à la suite de la déroute de son parti lors de l'élection partielle de Dudley West, John Major ne peut se permettre d'ignorer une telle initiative. Certains caciques de la formation au pouvoir depuis 1979 estiment d'ailleurs qu'une telle promesse de référendum est le seul moyen de pacifier une formation plus divisée que jamais à propos de l'orientation de la construction européenne. L'éventualité d'une nouvelle guérilla contre les opposants au traité d'Union européenne est une sombre perspective pour un premier ministre gravement affaibli et dont l'autorité se réduit comme une peau de chagrin.

Le cabinet est lui aussi en train de se replonger de plus belle dans les divisions fratricides. Menés par le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, les ministres « europhiles » demandent à M. Major de s'engager publiquement contre tout référendum à propos de la monnaie unique, sauf en cas de *« dérive fédéraliste »* trop marquée imposée par les partenaires européens du Royaume-Uni. N'empêche, les ministres « eurosceptiques » ne sont pas unis sur la question. Leur chef de file, le ministre de l'emploi, Michael Portillo estime pour sa part, qu'une déclaration solennelle rejetant la monnaie unique permettra de mieux régler ce dossier qu'un référendum. Des élections générales doivent se dérouler au plus tard à la mi-juin 1997.

S'il existe une poignée d'« eurosceptiques » au sein du Labour, notamment parmi les députés les plus âgés, la volonté délibérée de la majorité du groupe parlementaire de ne pas mettre des bâtons dans les roues du nouveau leader, Tony Blair, largement en tête dans les sondages, a limité l'importance du débat. Le cabinet fantôme (contre-gouvernement) est uni derrière son chef, un européen convaincu mais qui reste volontairement dans le flou sur cette question. Un référendum ne lui paraît nécessaire que si la conférence intergouvernementale de 1996 devait déboucher sur une trop grande intégration des institution communautaires : *« Nous devrons avoir la population avec nous. Il n'est plus possible que les décisions soient prises seulement par des gens assis autour d'une table au cours d'un sommet »*, déclarait-il récemment à cinq journaux étrangers, dont *le Monde*. Favorable depuis longtemps à l'Union européenne, le Parti libéral-démocrate (centriste) s'est rallié, quant à lui, à l'idée d'un référendum en mai 1993 en jouant la carte de la défense des libertés face au *« déficit démocratique »* de l'UE.

MARC ROCHE

AFRIQUE

BURUNDI

La tension persiste à Bujumbura malgré le couvre-feu

Alors que le couvre-feu est en vigueur dans la capitale burundaise depuis le 21 décembre, trois grenades ont explosé dans la nuit du 23 au 24 décembre. Ces explosions ont touché le quartier de Bwiza, théâtre des plus violents *affrontements, qui ont fait au* moins trente morts depuis le 18 décembre, et ont conduit à l'instauration du couvre-feu. Alors que, jusqu'ici, Hutus et Tutsis cohabitaient à Bwiza, des centaines de Hutus l'ont quitté pour le quartier de Buyenzi, où leur communauté est très majoritaire. A Bwiza, des maisons ont été incendiées ou pillées, et les Hutus qui en ont été chassés estiment avoir été victimes d'une opération de « purification ethnique ».

Les chefs de l'armée burundaise, composée presque exclusivement de Tutsis, affirment au contraire que les Hutus commencent à regagner les quartiers qu'ils ont quittés ces derniers jours. En plus du couvre-feu, l'armée à imposé l'interdiction de vendre et consommer de la bière, pour éviter les débordements de foule. En dehors de Bwiza et Buyenzi, la vie a repris à Bujumbura, où les taxis circulent à nouveau et où les marchés ont rouvert.

Mais la crise ouverte par l'élection de l'ancien ministre de la santé, Jean Minani, membre du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, qui représente la majorité hutue et auquel appartient le président de la République, Sylvestre Ntibantunganya), à la présidence de l'Assemblée nationale n'est toujours pas résolue. L'Unité pour le progrès national (UPRONA), le parti de la minorité tutsie, auquel appartient le premier ministre, Anatole Kanyenkiko, exige toujours le départ de M. Minani ; elle l'accuse d'avoir appelé au massacre des Tutsis après la tentative de coup d'Etat qui a coûté la vie au premier président burundais démocratiquement élu, Melchior Ndadaye, un Hutu, en février 1993.

Pour l'instant, le couvre-feu est soutenu par le FRODEBU et l'UPRONA, et dans la soirée du 22 décembre, le conseil de sécurité des Nations unies a lancé un appel à la négociation repris par le représentant de l'ONU sur place, le Mauritanien Amedou Ould Abdallah.

En Ouganda, le président Yoweri Museveni a annoncé, vendredi 23 décembre, que ses services de sécurité avaient arrêté plusieurs mercenaires qui avaient été recrutés pour des opérations au Burundi. Le président Museveni a en outre confirmé que son gouvernement détenait neuf anciens officiers burundais impliqués dans la tentative de coup d'Etat qui a coûté la vie au président Ndadaye. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

ALGÉRIE : les Américains sont priés de ne pas se rendre dans le pays. – Les Etats-Unis ont demandé, vendredi 23 décembre, à leurs ressortissants de ne pas se rendre en Algérie. *« La poursuite des attaques contre les étrangers indique que les risques se sont aggravés en Algérie »*, affirme un communiqué du département d'Etat, qui ajoute que *« le risque est plus important pour les personnes voyageant à l'intérieur du pays sans prendre des mesures de sécurité »*. Les citoyens américains qui se trouvent en Algérie sont invités à *« faire preuve de la plus grande prudence »*. – (AFP.)

CAMBODGE : un Allemand capturé par les Khmers rouges. – Un touriste allemand disparu depuis le 8 décembre en Thaïlande à la frontière cambodgienne est aux mains des Khmers rouges et sa vie est menacée, indique-t-on samedi 24 décembre à Bangkok de source informée. Matthias Wolf, trente-deux ans, originaire de Stade, au nord de l'Allemagne, est le quatrième Occidental capturé cette année par les hommes de Pol Pot. Les trois autres – un Australien, un Français et un Britannique – ont été découverts assassinés en septembre. Le tourisme allemand avait franchi la frontière, apparemment sans visa, conduisant une moto. – (AFP.)

CHINE : nouvelles condamnations de dissidents. – La Haute Cour de Pékin a confirmé, vendredi 23 décembre, une peine de six ans contre la journaliste dissidente Gao Yu, accusée d'avoir divulgué des *« secrets d'Etat »*. M Gao, âgée de cinquante ans, avait été condamnée le 10 novembre en première instance pour avoir *« vendu des secrets d'Etat à un quotidien extérieur à la Chine continentale »*.

Le même tribunal a confirmé une peine de treize ans de prison prononcée à l'encontre d'un député du Congrès du peuple, Gao Chao, accusé d'avoir reçu des pots-de-vin contre la divulgation d'extraits d'un document classé secret.

Par ailleurs, le poète Zhou Guoqiang, âgé de quarante ans, a été condamné à trois ans de « rééducation par le travail » – une sanction administrative qui est imposée sans procès. Ce dissident a été accusé de *« collusion avec des organisations et des personnes hostiles »*.

Les décisions de la Haute Cour de Pékin sont intervenues une semaine après la condamnation de neuf dissidents à des peines allant jusqu'à vingt ans, lors du plus grand procès d'opposants depuis l'écrasement, le 4 juin 1989, de la révolte de la place Tiananmen. A ce jour, la plupart des dissidents actifs sont sous les verrous. – (AFP, Reuter.)

CORÉE DU SUD : remaniement ministériel. – Le président Kim Young-sam a remanié, vendredi 23 décembre, le gouvernement sud-coréen dans la perspective, a-t-il précisé, de nouvelles relations avec le Nord, et pour préparer le pays aux règles du GATT. Le ministre des affaires étrangères, Han Sung-joo, souvent accusé de s'être montré conciliant avec le Nord dans la controverse sur le nucléaire, a été remplacé par l'ambassadeur au Japon, Gong Ro-myung. Le ministre de la planification, Hong Jae-hyong, artisan de réformes économiques, devient vice-premier ministre, chargé de la planification et des finances. Kim Deok, directeur de l'agence de sécurité, devient vice-premier ministre, en charge de l'unification. Il remplace Lee Hong-koo, nommé premier ministre il y a une semaine. Le remaniement touche dix-neuf des vingt-quatre ministères. Les nouveaux nommés sont en grande partie des technocrates. – *(AFP.)*

LIBYE : les Etats-Unis ont reconduit les sanctions contre Tripoli. – Le président Bill Clinton a prolongé d'un an, vendredi 23 décembre, l'embargo commercial et financier imposé par les Etats-Unis à la Libye en 1986. En vertu de ces sanctions, *« tout commerce avec la Libye est contrôlé par le département du Trésor et tous les avoirs du gouvernement libyen aux Etats-Unis sont gelés »*, a rappelé la Maison Blanche. Selon elle, l'ONU devrait envisager un durcissement de ses propres sanctions, si Tripoli continue de refuser de livrer aux autorités occidentales les deux hommes soupçonnés de l'attentat contre un avion de la PanAm, qui avait fait 270 morts le 21 décembre 1988 au-dessus de Lockerbie (Ecosse). – *(Reuter.)*

MOZAMBIQUE : la RENAMO exclue du gouvernement et des gouvernorats. – Le président Joaquim Chissano a présenté, jeudi 23 décembre, la liste définitive des ministres de son gouvernement ainsi que celle des gouverneurs des provinces. La Résistance nationale mozambicaine (RENAMO, principal parti d'opposition) n'obtient aucun poste alors qu'elle revendiquait les gouvernorats des provinces qu'elle contrôlait pendant la guerre civile. Par ailleurs, la RENAMO a indiqué qu'elle poursuivrait son boycott du Parlement tant que la procédure du vote secret n'y serait pas instituée. – *(AFP.)*

SOMALIE : défaite des partisans du général Aïdid. – Les combattants du clan Abgal, qui soutiennent le « président par intérim » Ali Mahdi, ont pris, vendredi 23 décembre, le contrôle du quartier de Médina, s'approchant de l'enceinte des Nations unies, de l'aéroport et du port. Les Abgals ont défait les Murusades, qui venaient de quitter le camp du « président » pour rejoindre celui du général Mohamed Farah Aïdid, qui contrôlait jusqu'ici tout le sud de Mogadiscio. L'avancée des Abgals près du port et de l'aéroport pourrait compliquer les opérations de retrait des « casques bleus » qui doivent s'achever avant le 31 mars 1995. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Malgré la mort de deux de ses soldats

Israël hésite à lancer une opération d'envergure dans le sud du Liban

Le premier ministre israélien s'est rendu, vendredi 23 décembre, à la frontière nord d'Israël, après l'attaque du Hezbollah libanais contre des soldats israéliens dans la « zone de sécurité » établie par l'Etat juif au Liban du sud (*le Monde* du 24 décembre). Mais il s'est borné à déclarer qu'il fallait trouver un « meilleur dispositif de protection » des positions israéliennes.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Rien dans les propos d'Itzhak Rabin n'a laissé entrevoir qu'il souhaitait riposter avec sévérité aux attaques du Hezbollah. L'opposition de droite ne s'y est pas trompée puisqu'elle s'est empressée de qualifier son attitude de *« défaitiste et insuffisante »*. Deux hélicoptères de l'armée de l'air israélienne ont tiré des roquettes à trois reprises, tuant deux gendarmes libanais, tandis que l'artillerie pilonnait des positions du Hezbollah. Aucun mouvement de troupe n'a été signalé en direction du nord de la « zone de sécurité » et les habitants du nord d'Israël n'ont pas été conviés à se réfugier dans leurs abris, comme c'est systématiquement le cas à la veille d'une opération de grande envergure – l'hypothèse d'une offensive avait pourtant été évoquée au début de la semaine (*le Monde* du 21 décembre).

Le premier ministre préfère donc attendre. *« Nous examinons de nouvelles méthodes... peut-être devons-nous mettre au point d'autres dispositifs pour protéger nos fortins au Liban du sud... »*, a-t-il déclaré. Et d'ajouter : *« Nous avons, par le passé, tenté de mettre un terme aux activités terroristes au Liban, en recourant à une attaque généralisée, mais, à la place du terrorisme palestinien, un nouvel ennemi, plus dur, le Hezbollah, a surgi, qui prend ses racines dans la population libanaise. »*

Ce faisant, M. Rabin a laissé la porte ouverte à de multiples spéculations, notamment sur un possible progrès des pourparlers avec la Syrie après trois ans de blocage. Pour la première fois, en effet, depuis la signature de l'armistice de Rhodes, en 1949, un chef d'état-major israélien s'est entretenu jeudi à Washington avec son homologue syrien. La télévision israélienne, qui l'a révélé vendredi soir, a précisé que les deux généraux jusque-là ennemis, Ehoud Barak et Hikmat Chihabi, ont commencé à étudier les mesures de sécurité qui seraient mises en place après un retrait d'Israël du plateau du Golan.

Le général Barak devait faire son rapport samedi au premier ministre. Cela expliquerait la prudence verbale du chef du gouvernement. Selon un commentateur militaire de la télévision, Israël aurait profité de l'occasion pour demander à la Syrie de réfréner les ardeurs du Hezbollah. Le premier ministre décidera alors de la marche que suivra son pays, qui n'a pas l'habitude de demeurer passif alors que les soldats israéliens sont en danger : vendredi, deux d'entre eux ont été tués et sept autres blessés au Liban-sud, selon le dernier bilan. – *(Intérim)*

BIBLIOGRAPHIE

Les pierres et la paix

PAIX PROMISE, ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS 1988-1994.
Alfred Yaghobzadeh.
Editions Edifra,
collection Dossiers photos.
165 F.

Au commencement était la pierre, l'« arme » quasi mythique qui devait, en décembre 1987, transformer la situation dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza, occupés par Israël. Le livre de photos *Paix promise, Israéliens et Palestiniens 1988-1994* s'ouvre sur cette image : deux mains, celles d'un jeune homme, un adolescent peut-être, tenant quatre pierres. Le cliché a été pris à Gaza en 1993. Il est un condensé éloquent des sept années d'Intifada, qui ont paradoxalement été l'une des principales causes de la paix amorcée au Proche-Orient.

On ne saura jamais qui eut l'idée de commencer. L'inspirateur de la « révolte des pierres » fut-il vraiment, comme on le disait dans les bureaux de l'OLP, l'ex-numéro deux de cette centrale, Abou Jihad (Khalil El Wazir) – assassiné par un commando israélien à Tunis le 16 avril 1988 –, ou n'était-ce qu'un mythe ? Très vite, en tout cas, il y eut des milliers de « lanceurs de pierres » et tout aussi rapide fut la réaction de l'armée israélienne qui imposa couvre-feux et « zones militaires ».

Il y eut depuis maintes images et photos du soulèvement palestinien, plus parlantes que tous les textes écrits. Mais elles illustraient, selon les circonstances, un aspect seulement de la réalité. En rassemblant 117 photographies dans un même ouvrage, Alfred Yaghobzadeh reconstitue le fil de l'Histoire, y compris par certains clichés qui auraient pu être ordinaires : tels ceux qui illustrent l'importance de l'enjeu : la terre. Une terre qu'*« il faut respecter, sentir bien à soi, y voir un don du ciel* (...) *comme le sont les oliviers centenaires »*, pour ces deux vieux paysans de Cisjordanie, qu'il faut *« travailler, retourner,* (...) *conquérir sans relâche jusqu'à la posséder »*, pour ce jeune colon israélien, fusil d'assaut et drapeau bleu et blanc en bandoulière.

Il y a aussi les enterrements des victimes israéliennes ou palestiniennes de la violence, ces hommes en noir – qu'il s'agisse des juifs ultra-orthodoxes ou des « cagoulés » des mouvements islamistes palestiniens –, ces colons si jeunes qui s'entraînent au maniement des armes *« pour se protéger, se défendre contre ce que l'on voit et de ce que l'on ne voit pas »*. Autant de clichés qui parlent d'une autre dimension du problème : l'extrémisme. Et puis cette photo qui montre à la fois la détresse du vieux Palestinien en pleurs qui, en échange de sa montre, cherche à obtenir la libération de ses deux enfants arrêtés, et le malaise du militaire israélien à qui il s'adresse.

MOUNA NAÏM

LOIN DES CAPITALES

Scènes de récolte à Irkoutsk

IRKOUTSK

correspondance

Début d'automne à Irkoutsk, à trois jours et demi et quatre nuits de Moscou par le Transsibérien. Dans la salle des professeurs de l'Institut des langues de l'université, ce mercredi-là, on ne se lassait pas de regarder le ciel bleu sans nuage. Pourvu que ce beau temps dure ! Samedi et dimanche prochains seront les premiers jours de la récolte de pommes de terre.

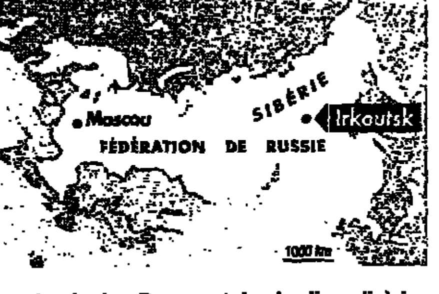
Le lendemain, la pluie tombe sans cesse ; les trottoirs mal ou pas goudronnés deviennent vite impraticables. La terre argileuse colle aux talons. Dans la salle 327 de l'Institut, les visages sont renfrognés. Et si cette pluie allait continuer jusqu'à samedi ? Entre deux cours, les collègues évoquent cet horrible mois de septembre qui avait été si pluvieux que les pommes de terre avaient pourri dans le sol avant d'être arrachées.

Lilia, responsable de l'enseignement de la civilisation française, d'ordinaire si joviale, se laisse aller à une demi-plainte : *« Comment passer l'hiver si la récolte n'est pas bonne ? Et puis des pommes de terre humides ne se conservent pas bien »*. Soudain, dans ce département de français qui attire plusieurs centaines d'étudiants de toute la Sibérie et où l'on parle notre langue si couramment malgré un manque total de matériel pédagogique – même un bout de craie y est un bien précieux – soudain, donc, dans ce département, enseignement, pédagogie, diffusion de la langue française passent au second plan.

Pendant tout ce premier week-end, au soulagement général, un grand soleil brillera. Tout autour d'Irkoutsk, les routes offrent un spectacle insolite. De chaque côté, dans des champs minuscules pris sur les forêts de bouleaux, des dizaines et des dizaines de gens, penchés, ramassent leurs pommes de terre pour l'hiver. Certains, qui avaient dû se munir de vodka pour se donner du courage, titubent fort sur le chemin du retour. Visions d'un autre âge, images de guerre, d'exode...

Dans les très petits jardins des datchas – la plupart de simples maisonnettes de bois – là aussi, une grande animation règne mais l'atmosphère est plus conviviale. On se connaît d'un jardin à l'autre, on échange quelques mots tout en continuant à travailler. Valentina, ingénieur, complimente son voisin, un économiste réputé, sur la grosseur de ses choux et la belle couleur de ses betteraves. Mais pas une minute à perdre...

Il faut profiter du beau temps pour avancer la récolte. Dans certains jardins, division du travail oblige, les hommes arrachent les pommes de terre pendant que les femmes ramassent dans des serres rudimentaires tomates, concombres et courges mûris pendant le court été sibérien ; elles cueillent les dernières framboises, les cassis et les arbouses d'un bel orangé. Le reste de la semaine, après le travail, elles feront des conserves, des jus de fruit et des confitures. Les hommes fabriqueront des vins à base de fruits.



Mais ce samedi soir, à la datcha, c'est la fête. Après le sauna – les hommes d'abord, les femmes ensuite – la famille et les amis se retrouvent autour de la table. La « Babouchka », dispensée de récolte, a passé sa journée à mijoter les succulents *pilimini*, raviolis sibériens, à préparer le hareng *« dans son manteau de fourrure »*, autre spécialité délicieuse, et à confectionner deux énormes pâtisseries. La vodka coule abondamment et d'innombrables toasts sont portés à la nouvelle récolte. Tard dans la nuit, on chante encore.

La pomme de terre est reine

Lundi matin – salle des professeurs – Institut des langues. Les enseignants sont tous là, d'excellente humeur. Pas une plainte sur ce week-end de travail acharné. La plaisanterie est de mise : les femmes un peu rondes se félicitent d'avoir perdu un ou deux kilos, les hommes peu musclés d'avoir fait de l'exercice. Certes les jambes sont un peu raides et les dos douloureux, mais il faisait si beau et puis la récolte de cette année ne sera pas mauvaise. Bien sûr, il faut continuer le week-end prochain ; après, on ne sait jamais, les premières neiges pourraient tomber.

En ce début d'automne, le sac de pommes de terre a envahi toute la ville : on le voit dans les coffres de voitures dans les trolleys et les autobus en piteux état, dans les ascenseurs (quand ils fonctionnent), jusque dans les appartements. La pomme de terre est reine, elle devient cadeau, monnaie d'échange, objet de transactions complexes. Et pourtant, les épiceries, le marché central regorgent de cageots de pommes de terre.

Bien avant la grande récolte, les Sibériens avaient commencé à préparer activement leur long hiver de huit mois. Ainsi, à la fin d'août, Svetlana, professeur à l'Institut, et quelques amis avaient organisé pour leurs visiteurs de Paris une croisière un peu rustique sur le lac Baïkal. Le capitaine du bateau connaissait parfaitement la rive occidentale du lac et les passagers sibériens profitaient de chaque escale pour accroître leurs stocks de nourriture pour les mois à venir. Sur les premières pentes, juste au-dessus de la plage de galets, là où la forêt n'est pas épaisse, on avait cueilli des myrtilles, des airelles, des framboises, des feuilles de cassis pour le thé. On avait ramassé des pommes de cèdre de Sibérie dont les pignons sont tellement appréciés.

Plus haut, la taïga était devenue plus sombre, le pied s'enfonçait dans une mousse très verte et spongieuse. Une marche un peu inquiétante dans de grandes rafales de vent, mais la récolte de champignons avait été surprenante : en moins d'une heure, des sacs pleins d'énormes cèpes, de diverses variétés de lactaires, de petites truffes roses. Les amis russes les connaissaient tous. Puis sur l'île d'Olkhon, dont les collines vertes et nues rappellent le nord de l'Ecosse, ce fut la recherche des plantes médicinales dont seuls autrefois les chamans connaissaient les vertus. Ainsi les réserves sur le bateau augmentaient de jour en jour.

En octobre, Vadim, ingénieur et grand sportif, prendrait une semaine ou deux de congé pour partir avec des amis à la chasse dans les montagnes, à la frontière de la Mongolie, ou bien dans la taïga, au nord-ouest du lac Baïkal. S'ils avaient de la chance, ils reviendraient avec de la viande de chevreuil et d'élan.

Aujourd'hui à Irkoutsk, l'hiver s'est installé. Les « garages » sont pleins. Il fait maintenant assez froid pour conserver la viande et les denrées périssables sur les balcons des appartements. Les « Babouchkas » ouvrent les placards de la cuisine familiale ; ils débordent de conserves de tomates, de carottes, de champignons, de grands pots de cornichons malossol, de confitures. A Irkoutsk, cette année encore, on ne manquera pas de nourriture.

CHANTAL MAREUIL

La fin de la session parlementaire

Le dispositif de lutte contre la corruption est définitivement adopté

Le Parlement a définitivement adopté, dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 décembre, l'ensemble des propositions de loi visant à clarifier les relations entre la politique et l'argent. La courte session extraordinaire du Parlement, qui a prolongé, les 22 et 23 décembre, la session ordinaire d'automne, a permis aux députés et sénateurs d'adopter aussi définitivement plusieurs des textes encore en navette entre les deux chambres. Une nouvelle session extraordinaire devrait être convoquée, probablement à partir du 9 janvier, pour achever l'examen des projets de loi relatifs à la modernisation de l'agriculture, à l'environnement et aux territoires d'outre-mer. L'incertitude demeure sur la suite qui sera donnée, par le gouvernement, aux projets de loi de programmation pour l'école et au projet de loi sur la sécurité et la modernisation des transports.

Députés et sénateurs ont consacré leur dernière journée de session extraordinaire, vendredi 23 décembre, à résoudre, en commission mixte paritaire (CMP), les ultimes points de désaccord entre les deux assemblées sur les propositions de lois voulant renforcer la législation contre la corruption.

Cela ne posait pas de problème pour la proposition de loi relative au financement public de la vie politique, adoptée pratiquement dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat, et qui comporte notamment l'interdiction du financement de la vie politique par les entreprises et la réduction du plafond des dépenses pour les campagnes électorales.

Plus épineux était le problème soulevé par la proposition de loi relative à la déclaration de patrimoine des membres du gouvernement et des titulaires de certaines fonctions. Les députés avaient, en effet, étendu aux fonctionnaires *« qui exercent des fonctions d'autorité »* l'obligation de déclaration de patrimoine faite aux membres du Parlement. Le gouvernement était farouchement opposé à cette disposition et les sénateurs l'avaient supprimée en première lecture. La CMP a suivi le Sénat sur ce point, malgré les vives critiques de François d'Aubert (UDF, Mayenne), qui a regretté la disparition de ce *« garde-fou »* et s'est abstenu sur ce texte.

En revanche, le Parlement, suivant la CMP, a décidé de soumettre à l'obligation de déclaration de patrimoine les parlementaires européens, ainsi que les dirigeants des entreprises nationales, des établissements publics industriels et commerciaux, des organismes publics d'HLM gérant plus de 2 000 logements et des sociétés d'économie mixtes dont le chiffre d'affaire annuel dépasse 5 millions de francs. Les présidents de groupements de communes à fiscalité propre de plus de 30 000 habitants et les conseillers régionaux et généraux ayant délégation de signature seront également soumis à cette obligation.

Enfin, un compromis a également été trouvé sur la proposition de loi relative aux marchés publics et délégations de service public. La CMP a notamment décidé que les prolongations de concessions de service public ne seraient pas soumises obligatoirement à la procédure de mise en concurrence pour les concessions de moins de 700 000 francs ou celles de 450 000 francs pendant une durée de trois ans (soit 1 350 000 francs au total). Ce dispositif est largement en retrait par rapport à la loi Sapin de 1993.

Les élus sont revenus au texte de l'Assemblée nationale en autorisant les prolongations de service public pour les seuls investissements matériels, excluant donc les bureaux d'étude. En outre, le contrôle, par la commission d'appel d'offres, des avenants aux contrats de marchés publics est limité aux avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 % du montant initial du marché ou de la délégation. Le texte définitif de la proposition de loi restreint également le droit d'enquête et de vérification de la Cour des comptes aux seules délégations de service public, alors qu'initialement il était aussi étendu aux passations de marchés publics.

G. C.

Les autres textes

● **Aménagement du territoire.** Le Parlement a définitivement adopté le projet de loi d'orientation pour le développement et l'aménagement du territoire. Les députés avaient adopté, jeudi, le projet issu de la commission mixte paritaire, mais en supprimant la possibilité, ouverte par le Sénat, de créer des autoroutes à péage en Ile-de-France à partir du 1er juillet 1995. Le président de la commission spéciale du Palais du Luxembourg, Jean François-Poncet (RDE, Lot-et-Garonne) comme le rapporteur Gérard Larcher (RPR, Yvelines) ont critiqué cette initiative de l'Assemblée nationale. Mais M. Larcher a estimé que cela ne *« justifiait pas le rejet d'un bon texte dont la France a besoin »*. Les deux assemblées, en revanche, s'étaient mises d'accord sur la possibilité de créer des universités *« thématiques »* dans les villes moyennes, ainsi que sur la définition des zones défavorisées – comptant quelque 4,4 millions d'habitants – pouvant bénéficier des allégements ou exonérations fiscales prévus par le texte.

● **Collectif budgétaire.** Le Parlement a définitivement adopté le projet de loi de finances rectificative pour 1994, qui fixe à 301,203 milliards de francs le déficit budgétaire pour l'année (4,1 % du PIB), en légère amélioration par rapport aux 301,362 milliards de francs de la loi de finances initiale. La majorité RPR et UDF a voté pour et l'opposition de gauche socialiste et communiste contre. Le Parlement a avalisé plusieurs modifications apportées par le Sénat, notamment l'extension de six à douze mois du délai disponible pour la mise en location de locaux ayant bénéficié pour leur rénovation du dispositif fiscal dit de « loi Malraux », réservé désormais à deux procédures : celles relatives aux secteurs sauvegardés et aux zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager.

● **Habitat.** Le Parlement a définitivement adopté une proposition de loi de Gilles Carrez député RPR du Val-de-Marne, relative à la diversité de l'habitat. Ce texte allège les obligations faites aux communes en matière de logement social par la loi d'orientation sur la ville du 13 juillet 1991. Les parlementaires ont finalement supprimé de la liste des logements pris en compte pour mesurer l'effort des communes en matière de logement social, les locaux d'hébergement d'urgence des sans-abris et les terrains destinés à accuillir les « gens du voyage ». Ils ont également limité l'application des dispositions contraignantes de la cette loi concernant les agglomérations, aux communes de plus de trois mille cinq cents habitants.

● **Prix des fermages.** Le Parlement a adopté définitivement le projet de loi sur le prix des fermages. Les deux chambres n'étant pas parvenues à se mettre d'accord en commission mixte paritaire, l'Assemblée nationale a été appelée à trancher. Elle a maintenu, pour le calcul des prix des fermages, un indice composite constitué du revenu brut d'exploitation (RBE) constaté aux niveaux départemental et national, alors que le Sénat était favorable au seul RBE national.

COMMENTAIRE

A contrecœur

DU premier au dernier jour, la session parlementaire d'automne aura été placée sous le signe des « affaires » et des relations entre la politique et l'argent. Le 3 octobre, dès l'ouverture des travaux à l'Assemblée nationale, son président, Philippe Séguin, invitait les députés à constituer un groupe de travail chargé de réfléchir aux réformes nécessaires pour éradiquer la corruption politique à la source. En dépit des fortes réticences du premier ministre à légiférer dans la précipitation, M. Séguin obtenait, le 4 octobre, l'accord de tous les groupes parlementaires.

Trois mois plus tard, le 24 décembre, le Parlement a bouclé, *in extremis*, un ensemble de cinq propositions de lois destinées à assurer une meilleure transperence de la vie publique, grâce, notamment, à l'interdiction du financement des partis politiques et des campagnes électorales par les entreprises, à la réduction des dépenses de campagne et à un contrôle un peu plus strict des passations de marchés publics et des délégations de services publics.

Il est manifeste, cependant, que la plupart des parlementaires ne se sont résignés à adopter ce dispositif anti-corruption qu'à contrecœur, l'épée dans les reins, pressés par la suspicion croissante de l'opinion publique à l'égard des hommes politiques. Face à la cascade des « affaires » politico-financières, face à la démission de trois ministres, MM. Carignon, Longuet, Roussin, et à l'incarcération du premier de ceux-ci, toute reculade aurait été perçue, fatalement, comme une tentative des parlementaires de vouloir protéger les élus, voire de les placer au-dessus des lois.

Furieux de se sentir mis en cause dans leur ensemble et pris en otages par l'opinion publique, les parlementaires ont toutefois réussi à édulcorer fortement les propositions initiales du groupe de travail présidé par Philippe Séguin, écartant d'emblée toute législation limitant plus sévèrement le cumul des mandats, ainsi que les dispositions les plus rigoureuses sur les marchés publics ou les incompatibilités entre mandat parlementaire et activités professionnelles. Et bon nombre d'entre eux espèrent, désormais, que le Conseil constitutionnel, auquel le gouvernement s'est engagé à soumettre l'ensemble de ces textes, adoucira encore la purge amère qu'ils ont été obligés d'avaler.

GÉRARD COURTOIS

L'âge du président

Suite de la première page

La liste est longue des erreurs commises de ce fait dans tous les domaines. On dira que les experts sont là pour les éviter, mais, outre qu'ils ne sont pas forcément d'accord entre eux, ils donnent facilement dans le travers, dénoncé par Ben Gourion, d'être des experts du passé.

Ajoutons, pour ne rien oublier, les fameux « chrysanthèmes » : que François Mitterrand paraisse en tirer du plaisir ne saurait faire oublier le temps qu'ils dévorent et leur caractère fastidieux. C'est décidément beaucoup attendre d'un seul homme, à tel point que l'aptitude physique et nerveuse des candidats n'est pas moins à prendre en considération que leurs qualités de caractère, d'honnêteté et d'intelligence. Peut-on ignorer, du coup, la question de leur âge ?

Les exceptions de Gaulle et Adenauer

Bien sûr, il y a des exceptions, dont celles de De Gaulle ou d'Adenauer. Mais ce sont, précisément, des exceptions. Et c'est le général qui, selon un mot souvent cité, disait de la vieillesse qu'elle est un naufrage. Il n'est donc pas sûr qu'un peuple qui, comme le nôtre, a pris un sérieux coup de vieux, fasse bien de s'en remettre, pour gérer son avenir, à des hommes qui, s'ils faisaient un autre métier que politique, seraient à brève échéance, sinon déjà, à la retraite.

A soixante-neuf ans, Jacques Delors est le plus âgé de ceux entre lesquels, il y a quelques jours encore, la bataille paraissait devoir se jouer. Mais Edouard Balladur en a soixante-cinq, Jacques Chirac soixante-deux, Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, dont le retrait du candidat le plus européen pourrait bien raviver les ambitions, respectivement soixante-huit et soixante-dix. Charles Pasqua, qui n'a pas dit son dernier mot, soixante-sept et Jean-Marie Le Pen, quant à lui candidat déclaré, *idem*. Rien de surprenant à ce que soient rares dans la classe politique ceux qui ne reconnaissent pas que mieux vaudrait avoir affaire à des gens plus jeunes.

Henri IV et John Kennedy

C'est pour ajouter aussitôt, cependant, qu'il faut se faire une raison, que nous assistons en quelque sorte au dernier round d'une génération, et que la relève viendra en 2002. Comme si un Philippe Séguin (cinquante et un ans) un Alain Juppé (quarante-neuf), une Martine Aubry (quarante-quatre), pour ne citer que des étoiles rapidement montantes, n'avaient pas la maturité suffisante pour jouer les premiers rôles ! Avouons tout de même qu'une bataille entre gens de cette classe, avec leur talent, leur conviction, leur pugnacité, aurait une autre allure que celle qui s'annonce, dans un climat qui pourrait difficilement être plus délétère, confus et désabusé. Qu'elle donnerait à l'étranger une autre image du pays que celle qui suscite aujourd'hui sa commisération.

Ne remontons pas jusqu'à Jeanne d'Arc. Mais le bon roi Henri IV, si justement cher à François Bayrou, avait quarante ans quand il enterra les guerres de Religion, Louis XIV vingt-trois quand il reprit la réalité du pouvoir au surintendant Fouquet, Bonaparte trente au 18-Brumaire, de Gaulle quarante-neuf au 18 juin ? Comment oublier l'espoir qui saisit l'Amérique quand John Kennedy prit, à quarante-quatre ans, la relève d'Eisenhower, ou l'Espagne grâce à l'avènement d'un roi de trente-sept ans, puis d'un premier ministre de quarante ?

L'auteur de ces lignes a passé depuis longtemps l'âge de se lancer sans ridicule dans une apologie inconditionnelle des vertus de la jeunesse : le rappel des bêtises commises sous son invocation prendrait certes beaucoup de place, et elle n'a pas suffi à faire de Clinton le grand président dont les Etats-Unis auraient tant besoin. Il y a d'ailleurs dans la vie des nations des moments où, après quelques folies, la sagesse d'un père peut apparaître comme la meilleure solution, à condition encore de le prendre énergique, lucide, et donc pas trop vieux. Mais, en des temps où ce pays n'a besoin de rien tant que de rendre à ses jeunes un espoir dans l'avenir, il est tout de même permis de regretter l'absence jusqu'à présent dans la course électorale des signes concrets d'une relève de génération.

Ce n'est pas en 2002 en effet, mais dans les mois qui viennent, que la France devra opérer les choix qui, pour très longtemps, commanderont son destin. Qui ne le sent ? Qui ne le sait ?

ANDRÉ FONTAINE

RECTIFICATIFS : l'appartenance politique de M. Le Pors. – C'est par erreur que nous avons écrit que l'ancien ministre communiste, Anicet Le Pors, est membre de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (*le Monde* du 23 décembre). M. Le Pors a quitté le PCF le 26 février et, depuis cette date, il n'est membre d'aucune formation politique.

Le patronyme du maire de Bourges. – Dans un article consacré à la préparation des élections municipales à Bourges, publié dans *le Monde* du 22 décembre, nous avons par erreur dénommé le maire communiste de Bourges de deux manières : Jean-Pierre Saulnier et Jean-Claude Sandrier. C'était bien évidemment la seconde qui était la bonne.

Le logement des démunis dans la capitale

Le maire de Paris va demander au gouvernement de réquisitionner trois immeubles

Jacques Chirac a annoncé, vendredi 23 décembre, qu'il allait demander au gouvernement de réquisitionner trois immeubles situés à Paris. Après un long plaidoyer en faveur de la politique qu'il mène en matière de logement social et pour les sans domicile fixe à Paris, le maire de la capitale a par ailleurs indiqué que les consultations menées avec les propriétaires institutionnels devraient permettre d'offrir deux cents logements à des familles défavorisées.

Dès son retour de l'île de la Réunion, vendredi 23 décembre, Jacques Chirac a voulu annoncer lui-même l'épilogue du feuilleton socio-immobilier qu'il avait déclenché au début de la semaine en annonçant qu'il voulait réquisitionner des logements vides pour y héberger les plus démunis.

Entouré du Dr Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU social, du major Jacques Pierquin de l'Armée du Salut, et de Jean Tibéri, son premier adjoint, le maire de Paris a commencé par rappeler qu'*« il y a longtemps que la Ville de Paris s'occupe de la situation des plus démunis, dont le nombre va croissant »*. Après avoir énuméré les mesures prises dans ce domaine, il a lancé une sorte de défi : *« Je voudrais savoir où l'effort est plus grand et je suis prêt à m'aligner. »*

Cependant Jacques Chirac a reconnu qu'à la suite d'*« une approche trop spéculative des problèmes économiques, nous avons un nombre important de locaux qui sont vides (...). Il y a là quelque chose de choquant qui montre que la société ne fonctionne pas. Il faut donner une impulsion pour le retour au marché de ces logements »*. C'est dans ce cadre que le maire de Paris dit avoir évoqué l'application de l'ordonnance de 1945.

Afin de prouver que son propos n'avait pas été inutile, le maire de Paris a fait le bilan des consultations dont il avait chargé Jean Tibéri pendant la semaine. Les représentants de dix associations caritatives – dont l'un ironisait sur ce *« western social »* – ont pu présenter leurs besoins. Par ailleurs, les propriétaires institutionnels – AGF, GAN, UAP-Worms, Crédit foncier, Crédit lyonnais, Suez et Société générale – ont offert deux cents logements répartis dans neuf immeubles pour lesquels des conventions vont être passées avec la Ville de Paris notamment pour leur remise en état. Les loyers qui seront payés par les locataires devraient être symboliques ou acquittés grâce à l'allocation pour le logement (APL). Si nécessaire, la Ville de Paris apportera l'appoint.

« Deux cents logements en deux jours, ce n'est qu'un début », a assuré M. Chirac qui a, par ailleurs, annoncé qu'il proposerait tout de même au gouvernement de réquisitionner *« trois immeubles qui pourraient être mis à la disposition des personnes qui en ont besoin »*. Il s'agit de bâtiments représentant environ soixante-quinze logements appartenant à des promoteurs et marchands de biens et qui sont situés 93, rue Saint-Dominique dans le septième arrondissement, 46, rue de l'Echiquier dans le dixième et de 26 à 28, rue de la Tombe-Issoire dans le quatorzième.

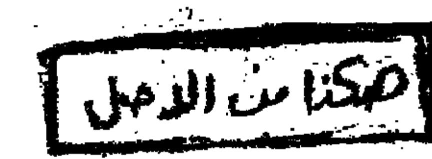
La Ville de Paris a aussi décidé de retarder la transformation d'immeubles, dont elle est propriétaire, en équipements publics, pour les mettre à la disposition d'associations caritatives : mais elle n'a encore donné aucun détail sur cette opération, si ce n'est pour une trentaine de logements. Par ailleurs, elle a attiré l'attention de l'Etat sur deux immeubles appartenant à la Banque de France et au ministère de l'économie qui, *« à sa connaissance*, explique-t-elle dans un communiqué, *ne sont que partiellement occupés. »*

Dans une *« note d'information sur la procédure de réquisition »*, rendue publique en début de mainée, le préfet de Paris et préfet d'Ile-de-France, Joël Thoraval, avait fait savoir qu'*« il examinera (...) les propositions de la mairie de Paris »*. Mais, au nom du gouvernement qu'il représente, il rappelait que cette procédure ne peut être appliquée *« qu'à titre exceptionnel et assortie de conditions strictes »* : respecter les droits des parties, vérifier que toutes les autres formes d'hébergement et de logement ont été recherchées, prévoir un dispositif d'accompagnement social, éviter que les bénéficiaires occupent ces logements de manière prolongée, notamment. Autant de démarches qui prendront, selon les collaborateurs du préfet, entre un mois et demi et deux mois avant qu'il puisse être procédé à une réquisition.

FRANÇOISE CHIROT

« Plus de mille » élus d'Ile-de-France soutiennent Jacques Chirac

Le Mouvement pour la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle a annoncé, vendredi 23 décembre, qu'il avait reçu l'adhésion de *« plus de mille »* élus de la région Ile-de-France. La liste rendue publique comprend 34 députés, 12 sénateurs, 4 députés européens, ainsi que 23 conseillers régionaux, des conseillers généraux, municipaux, et des conseillers de Paris. Les députés et les sénateurs qui ont donné leur adhésion sont tous au RPR ou rattachés à l'un de ses groupes. Les quatre députés européens, Christian Cabrol, Marie-Thérèse Hermange, Christian Jacob et Anne-Marie Schaffner, ont été élus sur la liste commune UDF-RPR. Parmi les autres élus, on note la présence du président de la CGPME Lucien Rebuffel, conseiller régional RPR, de Pierre de Bénouville, conseiller RPR de Paris, du chanteur Yves Duteil, maire RPR de Précy-sur-Marne, et de Paul Dubrule, maire de Fontainebleau et co-président du groupe hôtelier Accor.



هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Mis en examen pour « complicité d'abus de biens sociaux et corruption passive »

Un adjoint au maire de Grenoble a été incarcéré

Guy Névache, troisième adjoint au maire de Grenoble, a été mis en examen, vendredi 23 décembre, pour « complicité d'abus de biens sociaux et corruption passive ». Placé sous mandat de dépôt, il a été incarcéré à la maison d'arrêt de Varces (Isère). Cette mise en détention fait suite à la délivrance d'un réquisitoire supplétif du parquet provoqué par la découverte d'éléments nouveaux dans l'enquête sur le financement de travaux réalisés chez l'une de ses collaboratrices, Colette Cattoire-Beleffi.

GRENOBLE

de notre bureau régional

L'affaire qui provoque la chute de l'un des hommes clefs de Grenoble, figure emblématique du PS local, ancien suppléant de Pierre Mendès-France et d'Hubert Dubedout, rallié à Alain Carignon à la veille des élections municipales de 1989, avait démarré en douceur par une enquête au sujet de travaux effectués par une société locale, la Générale de bâtiment et de rénovation (GBR), au domicile de Colette Cattoire-Beleffi, une salariée de la société d'économie mixte Grenoble Isère développement (GID) dont Guy Névache est le directeur général. Cette dernière, ainsi que le gérant de la société en cause, Paul Crovella, étaient mis respectivement en examen, le 21 novembre, pour recel d'abus de biens sociaux et abus de biens sociaux et Guy Névache placé en garde à vue (*le Monde* du 23 décembre).

C'est à ce stade, selon un communiqué du procureur de la République, diffusé vendredi 23 décembre, que des *« éléments nouveaux »* seraient apparus, justifiant l'ouverture d'une nouvelle enquête préliminaire. Celle-ci permettait de mettre en évidence des *« indices graves et concordants de corruption à l'encontre de Guy Névache »*. Avec le réquisitoire supplétif du parquet qui a conduit le doyen des juges d'instruction de Grenoble, Christian Blaes, à prononcer la mise en examen de l'élu pour « complicité d'abus de biens sociaux » et « corruption passive » *et à le placer en détention*, le dossier a ainsi pris une nouvelle dimension. Selon des milieux proches de l'enquête, Guy Névache aurait, en effet, profité d'un système de paiement occulte à base d'argent versé en liquide par des entreprises, de travaux *publics notamment, régionales* mais surtout nationales.

De même source, on prétend que ces versements – qui *« dépassent plusieurs millions de francs »* – concernent la période antérieure à 1989, mais que ce système a continué à fonctionner après cette date. Des perquisitions ont été effectuées dans les différents bureaux de M. Névache et de M[me] Cattoire-Beleffi, ainsi qu'à leur domicile de Meylan. Il semble toutefois que Guy Névache, qui avait rapporté et défendu devant le conseil municipal de Grenoble, en 1989, le dossier de privatisation du service des eaux de la ville par le groupe Merlin-Lyonnaise des eaux, n'ait pas été, selon un magistrat, *« branché sur cette source »* de financement occulte.

« C'est tout un système qui, peu à peu, est mis en examen », a déclaré Michel Destot, député (PS), conseiller municipal et conseiller général de Grenoble, après l'incarcération du troisième adjoint d'Alain Carignon. M[e] Michel Koenitz, l'un des avocats de Guy Névache, a affirmé que, désormais, l'affaire *« dépassait largement son client »*.

NICOLE CABRET et CLAUDE FRANCILLON

ESCROQUERIE : Le promoteur d'un centre d'enseignement privé de Marne-la-Vallée a été écroué. – Soupçonné d'« abus de biens sociaux, banqueroute, abus de confiance et escroquerie », Claude Gourdin, soixante ans, ancien président de l'Association pour le développement de l'enseignement supérieur de l'Est parisien, a été mis en examen, jeudi 22 décembre, et écroué à Meaux (Seine-et-Marne). En 1992, avec le soutien de la direction de l'enseignement catholique, il avait créé un centre de formation supérieure privé sur le campus de l'université nouvelle de Marne-la-Vallée. Il avait obtenu des subventions du conseil général de Seine-et-Marne et du conseil régional d'Ile-de-France pour un montant de 3,4 millions de francs. La construction avait dû être arrêtée après le dépôt de bilan de ses deux sociétés, immobilière et de gestion, en juillet 1993.

MANOSQUE : Mise en examen du policier auteur du coup de feu mortel contre Rachid Chebchoub. – Boualem Guennas, trente-sept ans, policier de la compagnie 55 des CRS de Marseille, auteur du coup de feu mortel contre Rachid Chebchoub, mardi 20 décembre à Manosque dans les Alpes-de-Haute-Provence (*le Monde* du 23 décembre), a été mis en examen, vendredi 23, pour « violences avec armes ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Il a été remis en liberté, mais placé sous contrôle judiciaire. Selon le magistrat instructeur, Rachid Chebchoub a été tué d'une seule balle, *« tirée à bout portant ou touchant au niveau de la tête »*, et était *« porteur d'une petite dose de drogue »*, ce qui pouvait expliquer son attitude *« suspecte »* à l'arrivée de la patrouille de CRS. – (*Corresp.*)

Soupçonné de trafic d'influence

Le chef de cabinet de M. Rufenacht reste en prison

ROUEN

de notre correspondant

Le chef du cabinet d'Antoine Rufenacht, président du conseil régional de Haute-Normandie et député RPR, mis en examen, samedi 17 décembre, par le juge Patrice Lemonnier, pour trafic d'influence, et placé en détention à la maison d'arrêt de Rouen, a déposé, mercredi 21 décembre, une demande de mise en liberté.

Alors que l'enquête reste très discrète, André Labigne, cinquante ans, se verrait, notamment, reprocher un rôle d'intermédiaire dans un projet d'ouverture de ligne aérienne entre Rouen et Marseille. Les faits se seraient déroulés avant 1992, quand Roger Fossé, aujourd'hui sénateur RPR, présidait le conseil régional. Lundi 19 décembre, en ouvrant la séance budgétaire de l'assemblée et alors qu'il était interpellé par le groupe socialiste, M. Rufenacht a affirmé qu'il n'avait découvert que ce lundi à 12 heures, la mise en examen de son collaborateur et son incarcération intervenue pourtant trois jours auparavant.

Les autorités régionales du conseil régional ont simplement fait part de leur étonnement devant les soupçons pesant sur M. Labigne. Cet étonnement n'est pas partagé par certains policiers à Rouen qui n'excluent pas la révélation de multiples *« arrangements et petits trafics »* survenus à l'intérieur même d'institutions et de collectivités territoriales.

André Labigne était un fidèle collaborateur de M. Fossé. Il l'accompagnait dans tous ses déplacements depuis que celui-ci avait accédé à la tête du conseil régional en 1982. Lorsque M. Fossé a été écarté de cette présidence, en 1992, par les instances nationales du RPR, il avait imposé la présence d'André Labigne au sein du cabinet d'Antoine Rufenacht.

ÉTIENNE BANZET

DÉFENSE

Après le choix du projet de Matra

L'armée de l'air devrait commander une centaine de missiles de croisière

La France envisage d'acquérir une centaine de missiles de croisière dits APTGD (arme précise tirée à grande distance) et trois cents missiles Apache anti-infrastructure. Ces deux commandes, lorsqu'elles seront officiellement notifiées par le ministre de la défense, intéressent le groupe Matra Défense. Ces informations sont publiées dans le projet de rapport rédigé, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, par Olivier Darrason, député UDF des Bouches-du-Rhône.

M. Darrason rappelle que Matra Défense a reçu notification, dans le passé, d'un contrat qui porte sur la livraison, dès 1997, de quelque deux cents missiles air-sol Apache à l'armée de l'air. Le coût global est de l'ordre de 4,5 milliards de francs. Armant les Mirage 2000 D, puis les Rafale au début du XXI[e] siècle, ce missile, dont la portée est de l'ordre de 150 kilomètres, largue des sous-munitions pour neutraliser les pistes d'aviation adverses où il disperse une foultitude de mines, dites de *« pourrissement de zone »*, qui interdisent à des forces blindées de progresser en sécurité.

Outre ce contrat, qui est acquis, M. Léotard a retenu une version anti-infrastructure (il s'agit de frapper des cibles militaires protégées ou *« durcies »*) de l'Apache. La portée de ce nouveau missile air-sol sera de 200 à 300 kilomètres, avec une précision d'environ trois mètres à l'impact. Par rapport au missile anti-pistes, il bénéficie d'une technologie très supérieure et, notamment, il emporte le système de navigation américain GPS pour être utilisé dans un cadre interallié. L'armée de l'air prévoit d'acquérir trois cents exemplaires.

A propos du missile de croisière APTGD, dont le projet sera lancé en janvier 1995 après de dernières discussions financières avec Matra Défense, M. Darrason signale qu'il s'agit d'un missile air-sol subsonique évoluant à très basse altitude, capable de franchir une distance de 400 kilomètres et pouvant disposer d'un système de navigation autonome (sans faire appel au GPS) avec une précision de l'ordre du mètre à l'impact. Le missile APTGD doit emporter une charge militaire classique de forte puissance (400 kilogrammes d'explosifs).

L'armée de l'air envisage d'en acheter une centaine. A la différence des deux autres Apache conçus pour déborder, par le nombre, une défense adverse, le missile APTGD *« n'est pas une arme de saturation »*, précise le rapporteur, et il n'y a pas nécessité d'en commander davantage. Il sera, en effet, un armement dit de *« souveraineté nationale »*, en ce sens que son emploi restera sélectif et voué à paralyser des moyens de commandement ou à détruire des installations jugées vitales.

Selon des sources industrielles, le développement et la production de l'Apache anti-pistes et du missile APTGD sont évalués à quelque 7 milliards de francs. En raison de son rôle stratégique, le missile de croisière ne sera pas exportable.

Face à l'APTGD de Matra Défense, le groupe Aérospatiale avait proposé un missile, dénommé Asura, très différent par ses caractéristiques et ses performances. Il a été écarté. En revanche, M. Léotard a retenu Aérospatiale pour la conception d'un missile embarqué anti-navires, qui succédera à l'Exocet. Mais Aérospatiale, qui coopère avec Matra Défense sur le missile anti-pistes à hauteur de 44 %, devrait participer pour 42 % aux programmes Apache anti-infrastructure et APTGD.

J. I.

Les gamins du Padre Joao

Depuis vingt-cinq ans, un prêtre français installé au nord du Brésil vient en aide aux jeunes déshérités

SAO-LUIS

de notre envoyé spécial

L'église Notre-Dame de Fatima, une grande bâtisse rectangulaire en ciment, sans ornements extérieurs, domine un quartier pauvre de Sao-Luis, capitale de l'État du Maranhao, un des plus déshérités du Brésil, à la limite entre l'Amazonie et le Nordeste. C'est ici que le Père Jean Lecornu, originaire de Château-Gontier (Mayenne), est arrivé en janvier 1970, pour prendre possession de sa paroisse, conformément à l'encyclique *Fidei Donum*, qui invitait des jeunes prêtres à aller servir dans des pays lointains. Il n'est jamais reparti, et tout le monde à Sao-Luis l'appelle le « Padre Joao ».

« Dès ma descente d'autobus, j'ai été entouré par des gamins aux vêtements troués, qui ne mangeaient pas à leur faim et traînaient dans la rue, raconte le Padre Joao. *C'est toujours la même histoire : les mères qui essaient de se débrouiller toutes seules, les pères sont partis on ne sait où. En plus, quand je suis arrivé, la dizaine d'usines textiles qui faisaient vivre la ville ont fermé, l'une après l'autre, vaincues par la concurrence de Sao-Paulo. »* Le Padre Joao construit une première salle, adjacente à l'église, avec l'aide de quelques enfants. Il leur donne des rudiments de bricolage, distribue des repas. Le Centre d'éducation et de formation professionnelle du Maranhao (CEPROMAR) est né. Il accueille actuellement cent quatre-vingts enfants et adolescents, encadrés par quatorze moniteurs. En vingt-cinq ans, près de dix mille jeunes gens sont passés par là.

Le Padre Joao rappelle, sans amertume et même avec une sorte de sourire, quelques-uns de ses démêlés avec une société terriblement archaïque et brutale. Pour nourrir ses premiers apprentis, il obtient de l'évêché l'usage d'un terrain abandonné de quatre hectares, qu'il transforme en jardins maraîchers. Mais, en 1975, l'évêque prend peur, craignant que les jeunes occupants ne revendiquent un jour la propriété du sol qu'ils travaillent, et il chasse tout le monde. Une autre expérience se termine plus brutalement encore, lorsque des *grilleros*, des hommes de main spécialisés dans le vol de terres, envahissent, en 1986, le nouveau terrain pourtant dûment payé par le Padre Joao. La police conseille à ce dernier de se cacher, des inconnus le suivent en voiture à travers la ville...

Le nouveau centre de formation

Cet âge héroïque semble terminé. Avec l'appui financier d'amis français regroupés dans l'association CEPROMAR-France, dont le siège est à Laval (Mayenne), le Padre Joao a pu acheter un terrain de 46 hectares en bordure de la ville, sur lequel vont être construits des bâtiments beaucoup plus spacieux pour les salles de cours et les ateliers. Le site est superbe, au bord d'un bras de mer, et contient même une vieille maison à l'architecture traditionnelle, qui servait de demeure au XIXe siècle au propriétaire d'un four à chaux. Une aide a été demandée pour la construction du nouveau centre de formation au gouvernement français et à la Commission de Bruxelles. Roseana Sarney, fille de l'ancien président José Sarney, élue en novembre gouverneur du Maranhao, a également manifesté son intérêt pour le projet.

Un jeune Français, Grégoire Descamps, qui a déjà participé à des actions humanitaires en Somalie et au Rwanda, est à Sao-Luis depuis six mois pour seconder le Padre Joao. *« Les enfants vont à l'école le matin, et ici l'après-midi. Les plus jeunes commencent par l'atelier plâtre-ciment, où ils apprennent à faire des vases, des statues de jardin. Puis ils passent par l'apprentissage du travail du bois et du fer, en fabriquant des fenêtres, des grilles, des portails. Les plus âgés reçoivent des cours d'électricité de base, de mécanique. Ils apprennent à réparer des voitures, des appareils de réfrigération. Le but est de leur donner une formation polyvalente »*, explique-t-il.

Les objets ainsi fabriqués sont vendus à l'extérieur. Le centre exécute également des travaux au domicile de particuliers. Les adolescents reçoivent un tout petit salaire (la moitié du salaire minimal brésilien, soit l'équivalent de 200 francs). Certains enfants se présentent d'eux-mêmes au centre, parce qu'ils en ont entendu parler, ou parce que leurs frères y sont allés, mais Grégoire Descamps et les autres animateurs n'hésitent pas à l'occasion à recruter des enfants qui traînent dans la rue ou reniflent de la colle.

La multiplication des gangs de Sao-Luis

Ce phénomène des enfants plus ou moins abandonnés ne cesse de s'amplifier. Il y a trente ans, un peu plus de la moitié des Brésiliens vivaient à la campagne. Désormais, les trois quarts d'entre eux résident dans les zones urbaines. Mais le Maranhao est nettement en retard dans ce processus. Environ 65 % de sa population vit encore à la campagne, et l'exode rural a lieu actuellement, venant gonfler les bidonvilles de Sao-Luis. Chaque élection produit une nouvelle vague. Des milliers de ruraux venus profitent de l'événement pour s'installer sur des terrains non occupés de la capitale de l'Etat et y construire en quelques jours des abris de fortune en terre battue recouverts de palmes séchées.

En période électorale, les autorités hésitent à envoyer la police déloger les squatters. Ceux-ci, croyant s'attirer les bonnes grâces des politiciens, donnent leurs noms à leurs campements, qui deviennent peu à peu définitifs. On a ainsi, autour de Sao-Luis, les « quartiers d'invasion » Sarney 1, 2 et 3, ainsi que Cafeitera 1 et 2 (du nom de l'ancien gouverneur). Il n'y a ni eau courante ni égouts, parfois même pas l'électricité. Ce sont les enfants de ces « quartiers d'invasion » que recueille en priorité le Padre Joao.

Celui-ci s'inquiète de la multiplication de gangs de jeunes à Sao-Luis. Les premiers sont apparus il y a deux ans. Ils s'affrontent à coups de *xuxe*, une arme redoutable constituée d'une simple cuillère de métal inlassablement aiguisée. L'un d'entre eux a envahi en plein jour une école municipale, dans le centre-ville, dévastant tout sur son passage. C'était au lendemain d'une action identique accomplie par un gang de Rio, abondamment montrée à la télévision. C'est un signe certain du prestige acquis au cours de toutes ces années par le Padre Joao : aucun graffiti, aucun tag n'est visible sur les murs de ses ateliers, et ceux-ci n'ont jamais été attaqués par les gangs.

DOMINIQUE DHOMBRES

ARCHÉOLOGIE

Selon un spécialiste allemand cité par « The Times »

L'Évangile de saint Matthieu daterait du début du Ier siècle

L'Evangile selon saint Matthieu serait beaucoup plus ancien qu'on ne le croit. C'est, du moins, ce que prétend le professeur Carsten Thiede, un « papyrologiste » allemand, cité par le quotidien britannique *The Times* de samedi 24 décembre.

L'histoire ressemble à un conte de Noël scientifique. De passage à Oxford au mois de février pour une fête de famille, M. Thiede en avait profité pour examiner trois petits fragments de papyrus détenus depuis 1901 (sous la référence *Magdalen Gr 17*) par la bibliothèque du collège Magdalen de la ville universitaire britannique. Portant quelques lignes du chapitre 26 de l'Evangile selon saint Matthieu, ces reliques sont connues des spécialistes qui les dataient de la fin du IIe siècle, voire des IIIe ou IVe siècles après J.-C.

Scepticisme à Oxford

Impossible, estime Carsten Thiede, dans une étude qui devrait être publiée le 1er janvier par une revue allemande spécialisée, *Zeitschrift für Papyrologie*. Selon M. Thiede, les quelques mots de grec lisibles sur ce papyrus sont calligraphiés dans une forme d'écriture tombée en désuétude au milieu du Ier siècle après J.-C. L'auteur du texte pourrait donc être un contemporain du Christ, témoin oculaire de son calvaire, et non le rapporteur d'une tradition orale.

The Times ne cache pas, cependant, le scepticisme de certains experts d'Oxford. L'un d'eux, Peter Parsons, trouve *« vaseuse »* l'argumentation de M. Thiede. Cela signifierait que tous les scribes de la diaspora juive aurait écrit de la même façon. Or, relève-t-il, les documents datant du Ier siècle après J.-C. et susceptibles de servir de comparaison sont très rares.

Après les massacres dus à la guerre civile

Le silence des enfants rwandais

Rescapés du génocide, cent quinze mille enfants sont aujourd'hui abandonnés et traumatisés au Rawnda. L'UNICEF s'inquiète des limites de l'aide internationale. Nous publions ce texte de Claire Brisset, directeur de l'information à l'UNICEF-France.

Cette petite fille s'appelle Dusabe, ce qui signifie « Prions ». Elle a huit ans. Au plus fort des massacres qui ont ravagé le centre du Rwanda, elle a dû, terrorisée par les miliciens, désigner l'endroit où se cachait sa mère. Celle-ci a été tuée à coups de marteau sous ses yeux. Dusabe n'a pas pu elle-même raconter son histoire à ceux qui aujourd'hui s'occupent d'elle dans un immense orphelinat. Elle a perdu l'usage de la parole. Véronique, elle, a onze ans. Elle parle. Quatorze personnes de sa famille ont été tuées. Elle a été retrouvée, encore vivante, crucifiée, les deux mains clouées à un arbre, les deux pieds perforés par du fer à béton. Un homme qui passait là, dit-elle, l'a sauvée et emmenée à l'orphelinat.

Quant à Eric, douze ans, il vivait avec une sœur de sa mère qui l'avait recueilli. Quand les miliciens sont venus, Eric et sa tante se sont sauvés dans les marais. Seulement ceux qui savaient nager sous l'eau, raconte-t-il, ont eu la vie sauve. Les autres ont été tués. Sa tante a eu la gorge tranchée à coups de machette sous ses yeux. *« D'abord*, dit-il, *je suis resté auprès de son corps. Mon cœur est devenu dur. Puis j'ai recommencé à me sauver en nageant sous l'eau quand je voyais des miliciens. Je rencontrais tout le temps des cadavres de gens que j'avais connus. J'ai dû boire l'eau des marais pleins de sang. »*

Des cas comme ceux-là, le Rwanda d'aujourd'hui en compte par milliers, par centaines de milliers : six mois après la folie meurtrière qui a saisi ce pays, il est encore trop tôt pour dénombrer les morts, car on découvre encore des charniers. Mais les estimations les plus réalistes font état d'environ neuf cent mille morts et de deux millions de mutilés, sur les quelque sept millions et demi de personnes qui habitaient le Rwanda. Parmi les victimes, disent ceux qui tentent aujourd'hui d'aider les survivants, les groupes les plus frappés ont été les enfants de moins de deux ans, les fillettes, et les femmes de plus de cinquante ans, car, nous dit-on, *« ils couraient moins vite. « Quant aux bébés que les miliciens jetaient en l'air pour les exécuter au vol, c'était en quelque sorte un sport. »*

Cent quinze mille enfants sont aujourd'hui totalement seuls, soit à l'intérieur du pays, soit dans les pays limitrophes, Tanzanie et surtout Zaïre où vivent dans une insécurité et une précarité effrayantes, environ 1,3 million de réfugiés rwandais rançonnés, terrorisés par l'armée défaite qui leur interdit de rentrer chez eux. Comment traiter ces enfants, tous traumatisés par ce qu'ils ont vécu ? Le Rwanda comptait déjà, avant les massacres, des milliers d'orphelins du sida. Mais les institutions qui les accueillaient croulent aujourd'hui sous le nombre des nouveaux venus.

Un soutien chichement mesuré

Certains de ces enfants émergent aujourd'hui de l'état de choc et de prostration des premiers mois pour tomber dans de profondes dépressions ou des états d'agressivité paroxystique voire dans des crises qui évoquent l'épilepsie. Mais la majorité reste confinée dans un effrayant silence. Bien peu de bruit, bien peu de vie dans ces immenses institutions. La vie pour quoi, pour quel avenir, disent les plus grands ? La seule solution consiste à rechercher les familles de ces enfants perdus : opération extrêmement difficile dans le chaos où le pays reste plongé. Ou les placer dans des familles d'accueil, à l'évidence préférables à toute institution. Mais la structure familiale rwandaise, déjà surchargée d'enfants, est submergée sous le nombre et une telle politique n'est viable que si un soutien, psychologique et matériel, est apporté à ces familles d'accueil.

Cette politique est d'autant plus urgente qu'une nouvelle génération d'enfants va naître dans les mois qui viennent, issue des viols qui ont eu lieu de manière systématique pendant les massacres. Telle cette adolescente de quatorze ans, violée chaque jour pendant deux mois par vingt soldats et aujourd'hui murée dans le silence. Beaucoup de ces nouveau-nés, de toute évidence, seront abandonnés. Et pourtant, malgré l'ampleur de ce désastre, malgré l'immensité des tâches à accomplir pour que le Rwanda revienne à la vie, l'aide extérieure, et en particulier celle de la France, reste infime par rapport aux besoins.

Les nouvelles autorités du pays, qui ne nient pas la persistance d'exactions ou d'actes de vengance, ne comprenent pas que la communauté internationale leur apporte un soutien si chichement mesuré. Tout se passe comme si, dit-on amèrement à Kigali, le monde attendait que les massacres reprennent, que l'ex-armée gouvernementale revienne en force, poussant devant elle un million de civils, pour que le monde s'émeuve à nouveau. Chacun, à Kigali, s'attend à la reprise des combats, accompagnés de leur cortège d'horreurs. Certes, les parrains occidentaux de l'ancien régime rwandais n'avaient pas voulu *« cela »*. Certes, ils n'avaient pas prévu les crucifixions, les enterrements d'enfants vivants, les crânes fendus à coups de machette. Il n'en avaient pas moins armé le bras des massacreurs. Ils continuent d'ignorer leurs victimes.

« Ce qui s'est passé au Rwanda, dit Leslie Mc Tyre, du bureau de l'UNICEF à Kigali, *nous menace tous, en réalité. Quelque part dans le monde, des psychopathes observent le Rwanda et s'en inspireront, car les limites de l'interdit absolu ont été transgressées. »* Chacun des génocides de ce siècle, en effet, a compris son lot de transgressions novatrices et, à chaque fois, de nouveaux pas ont été franchis. 1913 en Arménie, 1933 en Allemagne, 1977 au Cambodge, 1994 au Rwanda. Personne, à chaque fois, n'avait voulu *« cela »*.

CLAIRE BRISSET

Vrais et faux messies

Suite de la première page

Des cultes sataniques – plus ou moins folkloriques – se célèbrent en Grande-Bretagne, en Allemagne et surtout dans les pays de l'Est où la fin de l'athéisme marxiste a libéré toute une religiosité sauvage et débridée.

En France, un tiers de la population croit à l'enfer, au démon, au diable (2). Et si la figure clownesque, faussement innocente, du « Seigneur de Mandarom » installé dans les Alpes-de-Haute-Provence remplit les écrans, les rayons d'astrologie et d'ésotérisme, les recettes de « voyage astral » et de pensée positive font le bonheur des librairies. Au grand bazar des croyances, regroupées à tort sous l'unique vocable de Nouvel Age *(New Age)*, les cercles occultistes, les disciplines orientales, les gnosticismes les plus divers, venus d'Egypte, du judaïsme ou du christianisme, prospèrent.

De Malraux à Vaclav Havel, le constat est le même : le besoin spirituel, c'est-à-dire la recherche d'un sens donné à la vie, sera la grande question du tournant du millénaire, avec les risques de dérapages liés au pullulement des sectes et aux syncrétismes de toute nature. Les voies sont multiples par lesquelles les hommes cherchent à donner une dynamique à leur existence et Vaclav Havel compare cette époque d'effervescence à *« la fin du monde antique, celle qui a donné naissance au Moyen-Age, ou à la Renaissance qui a ouvert les portes de la modernité »* (3). Par les migrations, les communications, les dialogues de toute nature, l'humanité semble entraînée dans un brassage permanent et fusionnel de cultures, une cohabitation d'espaces spirituels, dont sortira le meilleur ou le pire.

Dans un tel contexte, il est de bon ton de pronostiquer la fin des systèmes traditionnels de prescriptions et d'autorité que sont les Eglises et autres instances officielles du religieux. *« Entre ce que la religion abandonne et ce que la science conquiert*, dit Jacques Maître, sociologue, *il reste un « no man's land », un terrain vague à occuper. Il le sera par la quête d'un spirituel sauvage, non domestiqué par les appareils »* (4). La sphère du politique et celle du scientifique ne sont pas épargnées par cette *« nébuleuse des hétérodoxies »*, aujourd'hui triomphante, où l'on trouve pêle-mêle, à côté de l'astrologie et des ésotérismes, les utopies écologistes, les médecines douces et parallèles. La science est incapable de résoudre les questions de sens, et le savant, dans son laboratoire, ressemble au moine dans son couvent qui a misé sa vie sur l'apparente gratuité de son engagement.

Une recomposition chaotique

La recomposition du religieux, y compris sous cette forme de bric-à-brac irrationnel et mouvant, est donc un phénomène plus massif que les intégrismes qui, pourtant, noircissent les colonnes et ensanglantent les écrans. Les prescriptions imposées sont bousculées, hormis pour d'infimes minorités d'observants. Le discours religieux, souvent encombré par un moralisme culpabilisant, est rejeté. L'expérience intérieure prime sur la norme et la connaissance, l'émotion sur la raison. On ne croit plus que ce que l'on a soi-même éprouvé. *« Aucune parole ne peut plus s'imposer par la seule vertu de son statut d'autorité »*, explique le Père Henri-Jérôme Gagey, théologien catholique (5).

Toutefois, on assiste à un double mouvement, à la fois parallèle et contradictoire, de fuite des églises (que confirme la baisse des pratiques régulières) et de réinvestissement dans les grandes traditions religieuses. Le succès d'ouvrages comme le *Catéchisme de l'Eglise catholique*, publié en 1992, ou celui, plus récent, du *Jésus*, de Jacques Duquesne, exprime par exemple une volonté plus ou moins diffuse, touchant croyants et non-croyants, de renouer avec l'imaginaire de la tradition chrétienne la plus classique.

Le *Catéchisme* offre une plongée dans la mémoire d'une Eglise qui se veut système de valeurs et de références. Et son exceptionnelle diffusion (600 000 exemplaires en deux ans) s'apparente à un phénomène qu'observe un nombre toujours plus grand de prêtres, de pasteurs et de rabbins : la génération des 40-50 ans remet ses enfants au catéchisme, à l'école du dimanche ou au *Talmud Thora*. Face à la crise de la famille, les gestes parentaux les plus traditionnels, comme l'éducation religieuse des enfants, sont réinventés. *« Trop de parents ont connu trop d'échecs avec leurs enfants pour continuer à rire de la religion »*, dit encore le Père Gagey.

Quant à l'actuelle « Jésusmania » des librairies (« le Monde des Livres » du 23 décembre), elle révèle une sorte de curiosité renouvelée pour un personnage d'exception qui, dans la période actuelle de recherche de modèles, pourrait tout aussi bien s'appliquer à Mahomet ou à Bouddha. C'est le retour à la quête, aussi vieille que l'humanité, des « grands initiés ». Mais le succès du *Jésus*, de Jacques Duquesne, qui n'est pas un homme de l'appareil ecclésiastique, ni même un professionnel de la théologie, révèle aussi – et les évêques n'ont pas tort de s'en inquiéter – la volonté d'une lecture plus historique des Evangiles. On a tellement disserté sur les fondamentalismes, c'est-à-dire les lectures littérales de textes sacrés, qu'on en viendrait presque à oublier la permanence d'un courant qu'on appelait hier moderniste et qui, loin du rationalisme et du positivisme du siècle dernier, cherche à concilier la science et la foi, à éclairer la lecture des Evangiles par les acquis les plus récents de l'histoire et de l'exégèse.

Des forces de propositions

Ce désir de mieux connaître les traditions religieuses s'exprime aussi dans la série « Sous le regard de Dieu », de Serge Moati, dont la diffusion commence à partir du 25 décembre sur France 2 (« le Monde Radio-Télévision » du 17 décembre). Loin des clichés habituels sur les intégrismes, et afin de mieux les désarmer, elle illustre au contraire la vivacité et la modernité des cinq plus grandes religions du monde : le judaïsme, le christianisme, l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme.

Dans quelques jours, les églises et le Parc des expositions de Paris seront envahis par 100 000 jeunes venus de tous les pays d'Europe, à l'appel de la communauté œcuménique des frères de Taizé (du 28 décembre au 2 janvier). Chez ces jeunes, chanter Dieu en rock ou en latin, prier en silence ou disserter sur la Bible expriment un commun désir, malgré les frontières géographiques et les ruptures de génération, de recoller avec les grandes traditions. Et bien loin de les enfermer comme dans une secte, les frères de Taizé renvoient ces jeunes croyants aux autres réalités de ces Eglises protestante, catholique, orthodoxe dont ils sont issus. Après Paris, le 14 janvier 1995, un autre rassemblement de jeunes aura lieu autour du pape à Manille (Philippines), dans la foulée des grandes rencontres de Saint-Jacques-de-Compostelle (1989, en Espagne), de Czestochowa (1991, en Pologne) et de Denver (Etats-Unis, en 1993).

A cinq années de la fin du millénaire, toutes les questions de sens et de spiritualité se trouvent brusquement réactivées. Des sectarismes et des intégrismes menacent. L'autorité dogmatique des systèmes religieux traditionnels est très affaiblie. Ceux-ci ne pourront plus s'imposer à l'avenir que par la qualité et la force de leurs propositions, par leur capacité à remplacer ce *« chaînon manquant »* de l'expérience intérieure (6), dont l'absence aujourd'hui profite aux faux messies du *New Age* et rend difficile l'accès à une foi vivante.

HENRI TINCQ

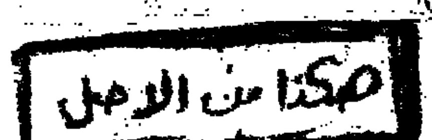
(2) Sondage sur les croyances des Français, réalisé par l'institut CSA pour *le Monde* daté du 13 mai 1994 et pour *Actualités religieuses dans le monde*.

(3) *Nouvelles Clés*, nº 4, Hiver 1994.

(4) *Actualités religieuses dans le monde*, nº 128, consacré à la quête spirituelle, 15 décembre 1994. 163, boulevard Malesherbes, 75019 Paris.

(5) On lira notamment son texte, publié par *Documents épiscopat*, bulletin de la conférence des évêques, consacré aux questions posées par les nouveaux mouvements religieux, septembre 1993. 106, rue du Bac, 75006 Paris.

(6) « Le Nouvel Age : sortir de la confusion », dans la revue jésuite *Christus*, nº 164. 14, rue d'Assas, 75006 Paris.



ARTS

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE AUTRICHIENNE au Musée Marmottan

Le gris et la lumière

« De Waldmüller à Klimt, *chefs-d'œuvre de la peinture autrichienne* » : l'exposition du Musée Marmottan vaut mieux que son titre, banalement racoleur, ne le laisse prévoir. Chefs-d'œuvre – il y en a quelques-uns – ou pas, les soixante tableaux venus de Vienne (1) forment un ensemble cohérent évoquant le climat très particulier dans lequel implose, tout au long du XIXe siècle, la peinture viennoise. Avant les coups d'éclat de la sécession, ses voluptés apocalyptiques, que Klimt illustre brillamment. Avant que s'ouvre le chemin de torture d'Egon Schiele, d'Oskar Kokoschka, premiers représentants de cet expressionnisme viennois si profondément attaché à des images de corps souffrants.

Tous trois sont présents dans les salles du palais Marmottan, où ils concluent un parcours projetant une lumière inhabituelle en ces lieux voués à Monet. Une lumière de crépuscule plus que de soleil levant, intérieure plus que de plein air. Malgré la tentative de percée des peintres désireux de se mettre à l'école de la nature plutôt que de rester confinés dans les conventions académiques ou le confort de l'époque Biedermeier dont le style chapeaute les arts pendant plus de la moitié du XIXe siècle. Les modèles sont pris dans la Hollande du XVIIe siècle et dans l'Angleterre du XVIIIe. Les scènes de genre, les portraits intimistes, les paysages et les fleurs à foison remplacent les thèmes héroïques. Avec des accents réalistes et familiers comme chez Friedrich von Amerling, dont *la Jeune Fille au chapeau de paille* (1835), un peu rouge et mal dégrossie, passe mieux que la bonne *Famille Arthaber* (1837).

Des paysages de montagnes de Thomas Ender et de Josef Feid, à la *Jeune Fille* (perplexe) *devant un jeu de Loterie* de Peter Fendi, en passant par *Marie Krafft à son secrétaire* de Johann Peter Krafft, tous les accents du style Biedermeier sont introduits, dont une pointe de romantisme dans la découpe des montagnes, et beaucoup d'attachement à la description des objets. On les retrouve chez Ferdinand Georg Waldmüller. Ce peintre, prisé par Napoléon III et par la reine Victoria, mais écarté à Vienne pour sa critique de l'enseignement académique, est le premier à revendiquer une école de la nature. Il est représenté par six tableaux. L'un est un vase de roses lourdes, plus qu'ouvertes, dont les tiges plient sous le poids des pétales en train de se faner. Dans ses paysages, on remarque une lumière crépusculaire, qui étire les ombres et traverse le ciel gris. Cette lumière devient blanche et vive pour frapper les visages joufflus des enfants du *Matin de la Fête-Dieu* (1857), dont les ombres portées sur la terre battue soulignent l'inclinaison du sol jusqu'au vieil homme assis qui semble glisser, lui aussi, vers son destin. Une image du temps qui passe et des âges de la vie.

Les peintres de plein air de la génération des années 1870-1880, par exemple Emil Jacob Chindler, projettent partout cette lumière forte sur la boue des chemins de terre. Autre point commun : cette fascination pour la transformation de la matière vivante que l'on retrouve un peu plus tard dans les natures mortes de Carl Schuch, et ses fruits pourris, contemporains de ceux de Cézanne. Ou dans *le Marché* de Carl Moll. Là encore la lumière blanche traverse un ciel gris pour éclairer le dôme d'une église, les paniers de légumes et les détritus qui les entourent.

Klimt, chair et métal

L'univers meurtri, les paysages sombres d'un Schiele s'expliquent mieux dans ce contexte, en regard notamment des façades fantomatiques de Schuch. Une autre figure de cette Vienne à l'aube du XXe siècle tend vers l'expressionnisme : Richard Gerstl, un ami des Mahler et de Schönberg, qui se suicide en 1908. Il brosse large, ramenant ses figures à des présences désincorporées, comme dans son double portrait des sœurs Fey, soit deux paires d'yeux noirs et deux vastes masses blanches collées faisant office de robes (1905). C'est un des sommets de l'exposition. Avec les Klimt, dont l'ensemble comprend deux paysages, *la Forêt de hêtres* et *la Ferme en haute Autriche*, décoratifs et naturalistes à la fois. La *Judith I* (1901), au port de vamp éternelle avec sa tête hissée sur un cou cerclé d'un collier-piège, qui la tient rivée au fond d'or, est de ces exemples montrant comment Klimt arraisonne la femme, joue du phénomène attraction-répulsion et de l'effet de chaud-froid produit par l'image de la chair et du métal. *Adèle Bloch-Bauer II* (1912) est là aussi sous la parfaite auréole noire de son chapeau, plaquée sur des plans semés de fleurs et de motifs de papiers japonais, et *Adam et Eve* (1917-1918), aux têtes inclinées, aux corps en suspens, celui de l'homme retenant celui de la femme, entraînée par la ligne ondulée de ses chairs. Un vrai plaisir.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Celles-ci ont été prêtées par la galerie autrichienne du palais du Belvédère, à Vienne, actuellement en travaux.

▶ **Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, 75016 Paris. Tél. : 42-24-07-02. Jusqu'au 29 janvier.**

MUSIQUES

LA PETITE FLÛTE ENCHANTÉE, à l'Opéra-Comique

Au diable les puristes !

Le décor est une boîte où s'ouvrent et se ferment des trappes, paupières vite levées sur de drôles d'objets, têtes sans corps, bras sans tête, monstres préhistoriques, animaux fantastiques. S'affrontent, par leur intermédiaire, les forces du Bien et du Mal, protagonistes incontestés de *la Flûte enchantée* de Mozart. Une main gantée de rouge sort de terre comme une carotte ; la lune et le soleil se regardent d'un mauvais œil ; la Reine de la nuit porte une robe couleur de ciel, piquée d'étoiles, gonflée au vent comme la mer – la méchante reine n'est-elle pas mère elle-même ? Les trois Dames et Papagena sont vêtues fluo, années 50, marrantes. Sarastro, bardé de cuir et de métal, sort des *Sept Samouraïs*, Papageno du *Magicien d'Oz* avec ses cheveux de feu, ses ailes de cerf-volant, son hamburger géant. Tamino et Pamina, les amoureux, ne sont, quant à eux, revêtus d'aucun emblème de dignité : homme et femme, tout simplement.

Cette *Petite Flûte enchantée*, vraie lanterne magique, est opportunément offerte en cette période de fêtes aux enfants parisiens et à leurs parents. Les couleurs primaires sont hardiment déclinées en gammes de gaieté comme sur les tableaux de Kandinsky première manière. Décoratrice et costumière, Montserrat Casanova est la plus culottée de l'équipe. Mais Myriam Tanant, dramaturge, n'a pas non plus pris de gants avec les dialogues parlés (très librement « adaptés ») ni avec le saint des saints (la partition chantée, élaguée à la serpe, où l'ordre de certaines scènes a été bouleversé).

Un rythme déchaîné

Louis Erlo, qui rêvait depuis des années à une *Flûte enchantée* pour enfants, est, lui aussi, allé sans crainte au bout de son projet : pas d'ouverture, pas d'entracte, un rythme déchaîné, un gag à la seconde, pas de chichis symboliques ou maçonniques. Le spectacle dure un peu plus de deux heures. Il fait rire des enfants de trois ans. N'en déplaise aux puristes, il respecte Mozart en esprit : *la Flûte enchantée* n'a jamais été du grand opéra mais du théâtre chanté dans une salle populaire, une féerie maçonnique conçue d'emblée comme une aventure esthétique : opéra allemand chanté en allemand ; pari démocratique.

Voici donc une *Petite Flûte* traduite dans un français de bande dessinée. Elle appartient à une équipe qui l'a longuement rodée : l'Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, dirigé par Claire Gibault. De jeunes chanteurs s'y forment au théâtre, des acteurs débutants viennent s'y initier au chant. L'Opéra de Lyon possède aussi une maîtrise d'enfants, engagée tout logiquement dans l'aventure. Ils galopent sur scène et volettent comme des oiseaux autour des rôles principaux, tous épatants : Virginie Pochon (Pamina), Jean Delescluse (Tamino), Christophe Lacassagne (Papageno), Cyrille Gerstenhaber (Papagena), Catherine Renerte (la Reine), Catherine Pelon, Myriam Rossignol, Florence Villevière (les trois Dames), Frédéric Caton (Sarastro), l'étonnant Richard Lahady (Monostatos).

Claire Gibault est chef d'orchestre. Selon les salles où elle se trouve et les musiciens dont elle dispose, elle réadapte la partition mozartienne. L'effectif parisien, puisé dans l'Ensemble orchestral de Paris, réunit vingt-trois cordes, vents par deux, ni trompettes, ni trombones, ni percussions. La fosse a été supprimée, les musiciens jouent à l'avant-scène, font partie du spectacle. Ils sont forcés d'être concentrés de bout en bout, n'ont pas le droit à l'erreur dans leurs solos et doivent rudement tricoter leurs traits sur des tempos ultra-rapides. Le Mozart de Claire Gibault a lui aussi d'une certaine façon l'énergie, les couleurs et la gaieté des premiers tableaux de Kandinsky.

ANNE REY

▶ *Tous les jours, à l'Opéra-Comique*, **du 26 au 31 décembre, 19 h 30. Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 350 F.**

PHOTOGRAPHIE

BILL BRANDT à l'hôtel Salomon de Rothschild

Les deux visages de l'Angleterre

Il y a deux Bill Brandt. D'un côté, le chroniqueur intransigeant de l'Angleterre des années 30-40, celle des mineurs aux gueules noires et des aristocrates cravatés jouant au backgammon dans un club huppé. De l'autre, un photographe qui délaisse le documentaire et applique sa vision sombre du monde à des domaines plus « artistiques » : des portraits hallucinés, des paysages menaçants, des nus claustrophobes.

Deux Brandt, deux logiques. Le photographe documentariste a accompagné le développement spectaculaire de la presse britannique dans les années 30 : le *Weekly Illustrated*, *Lilliput* et le *Picture Post*, un hebdomadaire illustré tiré à 1,5 million d'exemplaires. Certaines images sont devenues des icônes et traduisent l'indignation d'un photographe bien éduqué devant une société qui fabriquait des exclus à la pelle : un obscur mineur au chômage – parmi les 1,8 million de sans-emploi que comptait le pays –, le corps voûté sur son vélo chargé de charbon, avançant péniblement sur un chemin glacé (1936). Ou bien *le Bain du mineur* : l'ouvrier humilié, agenouillé sur une bassine crasseuse, se faisant frotter le dos par sa femme.

Quelques reportages de 1939 sont également célèbres : « Une journée dans la vie » d'une serveuse de bar ou d'une domestique « modèle ». Des portraits de femmes, souvent sévères au travail, fragiles « à la ville », dans lesquels Brandt définit des archétypes de la société britannique.

Le deuxième conflit mondial fait le trait d'union entre les deux Bill Brandt. Il en tirera des images remarquables d'étrangeté et de dérision sur les bombardements de 1940, sur les tests de matériel militaire et surtout sur les nuits dans le métro – transformé en abri –, au milieu des centaines de corps inanimés, paisibles ou inquiets. Sa conviction est faite, elle sera à l'origine de sa mutation. Cet Allemand d'origine (1904-1981), qui s'est toujours considéré comme un étranger dans Londres, pense que le monde qui l'entoure est voué aux ténèbres.

Dans sa façon très personnelle de découper la ville, de faire à peine surgir les immeubles de la pénombre, de révéler des toits mouillés ou le pavé gluant, Bill Brandt montrait, dès les années 30, ce qu'il allait devenir après guerre : un artiste qui impose sa vision plastique à son environnement. Il y parviendra en radicalisant ses sujets, ses angles de prise de vue, ses tirages. Il deviendra un maître du paysage, puis du nu, avec des références qui convoquent Henry Moore, Arp, puis Francis Bacon. La campagne anglaise, les galets de l'East Sussex, les rochers menaçants de Stonehenge – comme les corps blancs de femmes –, sont traités par lui en sculpteur qui s'évertue à manipuler masses, formes et volumes.

Sa réputation allant grandissant, la presse lui demande de plus en plus de portraits de célébrités. Il s'y plongera, mais toujours à sa façon : Ezra Pound sera le premier, en 1928. De Pablo Casals à Francis Bacon (*illustration ci-contre*), Bill Brandt tirera des visages sombres, menaçants, laissant « flotter » ses personnages comme des somnambules.



J.-P. KERNOT

« Francis Bacon », Bill Brandt (1963)

Les premiers nus, réalisés à la fin de la guerre, sont exemplaires de la mutation de son œil. Ils sont exécutés dans des espaces réalistes, clos et étouffants. Bill Brandt avait découvert *Citizen Kane*, d'Orson Welles, en 1943. Il reverra le film-culte à de multiples reprises, fasciné par les exagérations de la perspective et de la profondeur de champ, dans des intérieurs confinés, à l'aide d'objectifs grand-angulaires. Bill Brandt va acquérir une chambre en bois qu'utilisait Scotland Yard au début du siècle. Temps de pose : trois minutes. « *Ce n'est pas moi mais mon appareil qui a pris ces photos* », affirmait Bill Brandt.

Ah ! les tirages de Brandt ! Il les faisait lui-même, les assombrissant de plus en plus, faisant surgir ici et là des blancs lumineux, effaçant les nuances et les compromis, comme il a effacé les classes moyennes de ses typologies d'Anglais. Dans le *Train quittant Newcastle* (1937), les trois quarts de l'image ne sont qu'une tache d'encre. Dans son nu le plus célèbre, un bras et un masque blancs flottent dans le noir (1952). Gommant toutes les nuances du corps, le photographe utilisait souvent un crayon noir pour retrouver un pli sur la peau.

Bill Brandt est ainsi un des photographes qui a le plus soigné ses tirages d'artiste. Ses dernières épreuves, dans les années 70, n'ont plus rien à voir avec celles faites pour le presse dans les années 30. Il les tirait plus grand, les collait sur des planches de carton et les signait à l'encre noire, avec des lettres grasses et élégantes, presque chinoises. Par sa rigueur, Bill Brandt a ainsi beaucoup fait pour ancrer la photographie dans le monde de l'art, tout en affirmant la spécificité d'un médium, présent pareillement dans un journal et au musée, dans des livres et en galerie.

Entre les deux Bill Brandt, on peut facilement établir des passerelles. Beaucoup a été dit sur sa photographie « apparemment » documentaire. Brandt, il est vrai, est à l'opposé du reportage sur le vif. Les images sont soigneusement étudiées, les archétypes – enfant, couple, ouvrier, bookmaker, serveuse – sont accentués ; les « reportages » étaient parfois mis en scène, les rôles étant tenus par des amis ou par son frère Rolf.

Cette volonté de contrôle est évidente dans ses deux premiers livres – *The English at Home* (1936) et *A Night in London* (1938). Dans ce dernier, directement inspiré du *Paris de nuit* de Brassaï (1932), Bill Brandt associe clairement des images, montre son goût pour les contrastes et les contraires, le couple, la sexualité, la dualité. L'ensemble donnait une œuvre cohérente, une des plus fortes de l'histoire de la photographie. A condition de mettre en tension les deux facettes de son œuvre.

Trois cents images à l'étroit

En 1993, la Barbican Art Gallery de Londres a présenté une rétrospective fleuve de Brandt – quatre cents photographies. Elle est reprise, en plus compact (trois cents images), au Centre national de la photographie. Au Royaume-Uni, le propos était limpide, tant les images étaient aérées et rythmées par des panneaux pédagogiques. A Paris, c'est la confusion et l'indigestion qui dominent. Le lieu est trop petit (ou bien les photographies sont trop nombreuses), les images sont serrées les unes contre les autres. Des nus côtoient les séries sur les bars, des paysages se retrouvent avec un travail sur la mode, les portraits sont noyés dans les paysages, les grandes images ne sont pas mises en valeur... Bien malin celui qui pourrait déceler un propos, tant l'œuvre de Brandt – la tension entre art et reportage – ne trouve pas ici sa place.

Déjà à Londres, mais encore plus à Paris, c'est le « Brandt documentaire » qui l'emporte. « *On parle toujours de ses nus et paysages ; j'ai voulu changer cette image de Brandt, car son meilleur travail, c'est sa vision de l'Angleterre, le pays des rêves de son enfance* », affirme Ian Jeffrey, auteur du catalogue de l'exposition. Le choix est contestable. Si l'on regarde les nombreux livres laissés par Bill Brandt, si l'on se souvient de sa précédente rétrospective, en 1981 à Bath – deux ans avant sa mort –, on trouvera une œuvre plus équilibrée, plus tendue et complexe. Et qu'aurait pensé Brandt lui-même de cette interprétation ?

MICHEL GUERRIN

▶ **« Bill Brandt, 50 ans de photographie », hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, 75008 Paris. Tél. : 53-76-12-32. Jusqu'au 27 février. Le n° 60 de la collection « Photo Poche » est consacré à Brandt. Edition du Centre national de la photographie, texte de Ian Jeffrey, 62 photos, 54 F.**

Des tirages contestables

« La plupart des tirages sont des vintages. *Lorsqu'il n'en existait pas, il a été procédé à des tirages modernes à partir du négatif original »,* peut-on lire dans l'exposition de l'hôtel Salomon-de-Rotschild. Explications : le *vintage, pour* les connaisseurs, désigne un tirage de qualité, contemporain de la prise de vue, réalisé par le photographe *ou sous son contrôle* – ce qui est le cas de Brandt. Quant aux tirages « modernes », *faits spécialement pour l'exposition, « il y en a un tiers »,* affirme Ian Jeffrey, auteur du catalogue anglais qui accompagne l'*exposition.* Un tiers de retirage, c'est beaucoup pour un photographe qui accordait autant de soin à son travail dans la chambre noire. Tout cela pourrait peut-être se justifier si le public était informé, image par image (*sous la légende*), de ce qu'on lui donne à voir : les épreuves faites par Brandt et les autres. Ce n'est pas le cas.

Autre problème : la grande majorité des *tirages sur la* Grande-Bretagne de l'avant-guerre sont des *vintages*, c'est-à-dire de la main de Brandt, donc *a priori* de qualité. Or nombre d'entre eux sont « sales » ou médiocres. Pourquoi ? *Il s'agit en fait de tirages* de presse faits pour être imprimés. En revanche, là où l'on attendait de belles épreuves *tirées* par Brandt – nus et paysages –, l'exposition offre essentiellement des retirages. *Pourtant, nombre* d'originaux sont conservés dans des institutions ou des collections privées. *En mettant sur le même plan,* sans explication, les tirages de presse, les épreuves d'artiste et *les retirages d'aujourd'hui*, l'exposition accentue l'impression de confusion.

M. G.

EN BREF

ARCHITECTURE : mort de Tom Mellor. – On apprend la mort, survenue le 12 décembre dernier à Milnthorpe, dans le Lancashire, de l'architecte britannique Tom Mellor. Il était âgé de quatre-vingts ans. Figure marquante du modernisme d'après-guerre, Tom Mellor avait eu essentiellement une activité dans le Lancashire, où il avait construit de nombreuses écoles et universités. Son style, influencé par le surréalisme, gardait néanmoins la marque des traditions locales. A la fin des années 60, il avait élargi son activité à la peinture.

AFRIQUE : deux soirées de Noël en couleurs. – Nuit de Noël africaine à l'Aquaboulevard, où Koffi Olomidé et son orchestre Quartier Latin International, star du soukouss zaïrois, règnera sur les danseurs (Aquaboulevard, vendredi 24, à 23 heures, 4, rue Louis-Armand. M° Balard). Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, Africolor accueillera sa nuit malienne (Africolor, de 20 h 30 au petit matin. M° Saint-Denis. Tél. : 42-43-17-17).

COMMUNICATION

Après un an de négociations

Le groupe canadien Québécor a conclu un préaccord pour le rachat des imprimeries Jean Didier

Le groupe canadien Québécor vient de signer un préaccord pour le rachat des imprimeries Jean Didier. L'accord définitif, qui devrait être conclu en janvier 1995, mettra fin à un an de négociations et d'incertitudes sur le sort du premier imprimeur français.

Le feuilleton Jean Didier touche-t-il à sa fin ? Un feuilleton à rebondissements avec un vieux capitaine à la tête d'un immense navire qui prend l'eau, un cousin d'Amérique très ambitieux qui ne tient pas à payer trop cher ses placements européens, des banquiers qui s'organisent pour perdre le moins d'argent possible. Et, en toile de fond, le paysage d'une imprimerie française en crise.

En février, le canadien Québécor annonçait le rachat de 49 % des actions des imprimeries Jean Didier pour un montant de 165 millions de francs (*le Monde* daté 13-14 février). Six mois après, la société de Pierre Peladeau faisait marche arrière et, le 30 juin, ne levait pas l'option d'achat prise en février. Or voici qu'un préaccord vient d'être mis au point juste avant Noël, en vue du rachat de la totalité de la société pour environ 200 millions de francs, accord qui devrait être conclu en janvier.

Ancien ouvrier-imprimeur, Jean Didier a réussi à installer à Mary-sur-Marne (Seine-et-Marne) un des pôles d'impression les plus modernes d'Europe où il publie des magazines du groupe Hersant, de Prisma Presse, de Hachette, ou encore des catalogues et des brochures publicitaires. Mais ce « *modèle d'usine de l'an 2000* », comme l'appelle Jean Didier, a coûté très cher : 1,6 milliard d'investissements, dont 1,5 milliard financé sous forme de crédit-bail par un groupe de banques conduit par la Société générale. Cette « *cathédrale* » est entrée en fonction au début des années 90, au moment où la presse et la publicité entraient dans une crise sans précédent. Bref, l'endettement de l'imprimeur dépasse son chiffre d'affaires : 2 milliards de francs.

A soixante-dix ans, Jean Didier s'était résigné à envisager sa succession. C'est ainsi qu'il avait signé un accord avec Québécor. Après la rupture de juin, tout le monde s'est lancé dans des négociations compliquées. Québécor a voulu faire baisser les prix et demander un effort plus important des banques pour restructurer la dette. Le groupe canadien négociait également une augmentation de sa participation. Jean Didier avait beau déclarer au *Figaro* que « *l'avenir du groupe Jean Didier n*'[était] *pas lié directement à une opération de reprise* », des rumeurs de dépôt de bilan circulaient.

En septembre, un accord financier est intervenu entre l'imprimeur et dix-huit banques pilotées par la Société générale. Le remboursement du crédit-bail de 1,5 milliard de francs qui avait permis la construction de l'usine de Mary-sur-Marne était rééchelonné jusqu'en 2006.

Une industrie « mal en point »

Québécor possède déjà en France les imprimeries Fécomme, un actif bien modeste pour un groupe qui pèse outre-Atlantique 3 milliards de dollars canadiens. Car le groupe de Pierre Peladeau ne cache pas ses ambitions. S'il n'espère pas de grands développements sur le continent nord-américain – il est numéro un au Canada et numéro deux aux Etats-Unis –, le marché européen lui semble propice pour s'implanter car il juge son industrie « *mal en point* », notamment en France : une multitude d'imprimeries de taille moyenne, familiales et sous-capitalisées, qui ont bien du mal à se sortir de la crise.

Le nom de Québécor avait également circulé, il y a près de deux ans, pour le rachat de *France-Soir*. Car le groupe est également éditeur de plusieurs journaux et magazines. Il publie notamment *le Journal de Montréal*, un quotidien populaire qui tire à 500 000 exemplaires. Mais Québécor voit plutôt, pour l'instant, son avenir européen du côté de l'imprimerie. Jean Didier est une première étape. Il vient, en Angleterre, de lancer une OPA sur l'imprimeur Hunterprint (400 millions de francs de chiffre d'affaires). En 1995-96, les imprimeries Del Duca pourraient changer de propriétaire. Québécor, qui avait déjà été candidat à leur reprise en 1992, a de grandes chances d'être encore là, mais on risque de le retrouver ailleurs avant.

ALAIN SALLES

ARTE : pas de diffusion en continu en français par le satellite Astra 1D. – La direction de la chaîne culturelle franco-allemande a indiqué, vendredi 23 décembre, qu'ARTE sera retransmise en français, à « *titre accessoire et non en permanence* », par le satellite Astra 1D. La Société européenne des satellites (SES) avait annoncé, mardi, la diffusion d'ARTE « *tous les jours sur Astra 1D* (...) *en langues française et allemande* ». La chaîne franco-allemande négocie en revanche, avec Eutelsat, la location d'un répéteur vers le satellite Hot Bird 1 pour la diffusion, en numérique, de la version française d'ARTE.

SUISSE : restructuration du capital du quotidien *Bund*. – Le quotidien suisse *Neue Zuercher Zeitung* (NZZ, 120 000 exemplaires) a pris 45 % du capital du quotidien bernois *Bund* (60 000 exemplaires) tandis que le groupe de presse Ringier réduisait sa part de 75 % à 45 %. Le groupe de publicité Publicitas conserve les 10 % du capital restant. Créé en 1850, le quotidien bernois connaît, depuis le début des années 90, des difficultés financières qui ont contraint la famille propriétaire à ouvrir le capital. En 1992 à Ringier avait ainsi pris une participation de 41 % qu'il a porté à 51 % en juin 1993 puis à 75 % en janvier 1994.

SPORTS

VOILE : malgré un échouage sur une plage

Jean-Luc Van den Heede reste deuxième du BOC Challenge

Un assoupissement pour un réveil brutal. Jean-Luc Van den Heede et son *Vendée-Entreprises* se sont échoués, vendredi 23 décembre, dans la nuit, sur une plage à quelque 80 km de Sydney. Samedi, il est finalement arrivée deuxième de la 2e étape du BOC Challenge, course autour du monde en solitaire avec escales.

« VDH » avait perdu sa grand-voile, sa voile et sa bôme d'artimon (le mât arrière), des chandeliers et son balcon avant, et ses batteries étaient noyées sous 2 000 litres d'eau. Désensablé par des surfers, le bateau avait été remorqué au port de Kembla. Et réparé. Grâce à une grand voile prêtée par Christophe Auguin, premier de la 2e étape, il a donc pu rallier Sydney. Deuxième de la 1re étape, au Cap (Afrique du Sud), « VDH » prend la deuxième place du classement général. Les dégats de sa mésaventure sont estimés à 200 000 F. – (*AFP*.)

AUTOMOBILISME : David Coulthard sera le second pilote de Williams-Renault. – Franck Williams, patron de Williams-Renault, a demandé, vendredi 23 décembre, à David Coulthard d'être le coéquipier de Damon Hill pour le Championnat 1995 de formule 1. L'Ecossais avait été pilote essayeur dans l'écurie avant d'en prendre le second volant après la mort d'Ayrton Senna. Il avait été remplacé par Nigel Mansell lors des trois dernières courses de la saison 1994.

CARNET

Naissances

Marion, Charlotte et Adrien
sont enchantés d'annoncer la naissance de

Méline, Agathe, Juliette, Antoinette.

C'est un supercadeau pour les fêtes !

Blandine SAVARY-FULDA
et
Daniel FULDA.

5, rue de la Manutention,
75116 Paris.

Décès

– Sémalens. Castres. Mazamet. Paris. Caen.

M. et Mme Pierre Pitié,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Abrial,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Didier Quint
et leurs enfants,
Les familles Bonnafous et Abrial,
Parents et alliés
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maria ABRIAL,
née Bonnafous,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 22 décembre 1994, à Sémalens (Tarn).

7, rue Marcel-Briguiboul,
81100 Castres.
16, rue du Blanc,
14000 Caen.
6 *bis*, rue Carrière-Marlé,
92340 Bourg-la-Reine.

– La famille Victor Jean-Louis
a la douleur de vous annoncer le décès, le 20 décembre 1994, de leur mari et père,

Victor JEAN-LOUIS BAGHIO'O,
ingénieur,
écrivain,
résistant.

Une cérémonie aura lieu le 26 décembre, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Un office religieux se tiendra le 28 décembre, en l'église de Roquebrune-Cap-Martin-Village (Alpes-Maritimes).

– Benoît,
son époux,
Paul,
son fils,
Elise,
sa belle-fille,
Christian, Christine, Claudine, Dominique, Laurence, Marie-Claude, Marie-Françoise, Pascale, Sophie, Sybille, Sylviane et Sylvie,
ses amis qui l'ont accompagnée jusqu'au bout,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quarante-trois ans, des suites d'un cancer du pancréas, de

Catherine CHAUCHAT,
née Anker,
professeur d'anglais,

survenu le 23 décembre 1994 à son domicile.

Les obsèques auront lieu le 27 décembre. Rendez-vous à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 10 h 45.

Ni gerbes ni couronnes. Une fleur à la main si vous le désirez.

Des dons peuvent être adressés à l'Association des amis du centre des tumeurs de Tenon, 4, rue de la Chine, Paris-20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Saint-Ambroise,
75011 Paris.

– La section syndicale SNES du lycée Eugène-Delacroix de Drancy,
Ses ami(e)s de l'Ecole émancipée,
Les sections syndicales SGEN, SNETAA et CGT des lycées polyvalent et professionnel Eugène-Delacroix de Drancy,
L'ensemble du personnel des lycées de Drancy,
Ses élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine CHAUCHAT,
née Anker,
professeur d'anglais.

Puck :
« Give me your hands, if we be friends. And Robin shall restore amends. »
Shakespeare,
A Midsummer Night's Dream.

« And another thing. If there is a life after death and we all wind up in the same place – don't call me, I'll call you. »
Woody Allen,
Death (A Play).

– Perpignan. Tlemcen.

Mme Laura Maman,
M. et Mme Maurice Maman,
M. et Mme Georges Maman,
M. René Maman
et Mme Fany Maman,
Les familles Maman, Lascar, Amar,
Parents et alliés,
font part du décès de leur très regretté

M. Edmond MAMAN,

enlevé à leur affection à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 19 décembre 1994.

– Pierre Pouthier,
vice-président de l'université,
Les membres des conseils de l'université,
Les doyens
Et les directeurs de faculté, d'institut, d'école ou de service,
Les personnels enseignants et non enseignants,
Les étudiants,
Toute la communauté universitaire,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude VAREILLE,
président de l'université de Limoges,

survenu le jeudi 22 décembre 1994, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Anniversaires

– Paris. Pietricaggio-d'Alesani.

Il y a vingt ans, le 26 décembre 1974,

Jean DOMERGUE

nous a quittés.

A ceux qui se souviennent de lui, une pensée est demandée en ce jour anniversaire.

– Le 25 décembre 1986, disparaissait

Tobias GOTTESFELD.

Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
vous prient de vous associer à sa mémoire.

– Le 26 décembre 1987,

Anatoli MASLOV

disparaissait brutalement, à l'âge de trente-six ans.

Catherine,
sa femme,
demande à ceux qui l'ont connu et aimé de garder vivant le souvenir de son sourire.

« Plus tendrement – plus constamment –
Nul ne vous suivit du regard...
Je vous embrasse – à travers tant
D'années-verstes qui nous séparent. »

Communications diverses

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.
Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

– Ta petite famille te souhaite un joyeux Noël,

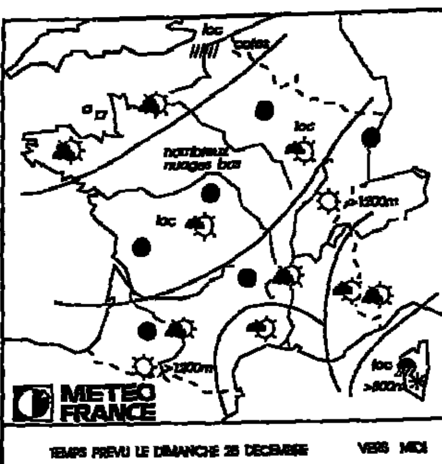
Daddé.

Nous pensons bien à toi.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 25 DECEMBRE VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – NEIGE – SENS DE DEPLACEMENT

Dimanche : Noël aux tisons. – Le matin, à l'exception du Languedoc-Roussillon où le soleil brillera, les nuages bas seront nombreux en toutes régions. Les brumes et les brouillards seront fréquents de la Bretagne au Centre et aux Ardennes et ils pourront être localement givrants. En montagne, le soleil sera présent au-dessus de 1 200 mètres. De la Côte d'Azur à la Corse, des averses se produiront avec de la neige à partir de 800 à 1 000 mètres. L'après-midi, le ciel se couvrira le long des côtes de la Manche avec un peu de pluie en fin de journée et un risque de verglas le soir, du Maine au Perche et aux Flandres. Des Charentes au Bassin parisien et à la Champagne, quelques éclaircies se développeront ; en revanche, du Sud-Ouest au Lyonnais et au Nord-Est, la couche nuageuse restera plus compacte. En altitude, le soleil continuera de briller au-dessus de 1 200 mètres.

Les températures matinales seront hivernales avec de – 1 à – 5 degrés sur l'ensemble des régions de l'intérieur et environ 2 degrés près des côtes. L'après-midi, le thermomètre ne fera pas de folies, entre – 2 et 1 degrés du Nord-Est au Lyonnais, au Centre, aux Charentes, à l'Ile-de-France et aux Ardennes. Dans le Sud-Ouest, les températures seront à peine positives. Enfin, de la Bretagne à l'Artois et près de la Méditerranée, il fera de 4 à 8 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	14/4
BIARRITZ	2/-1
BORDEAUX	3/1
BOURGES	3/1
BREST	8/-1
CAEN	3/-1
CHERBOURG	6/-2
CLERMONT-FER.	1/-1
DIJON	3/-1
GRENOBLE	3/1
LILLE	1/-4
LIMOGES	0/-1
LYON, BRON	5/1
MARSEILLE	8/-2
NANCY	3/-1
NANTES	3/0
NICE	13/5
PARIS	2/-1
PAU	1/0
PERPIGNAN	5/2
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	5/-1
ST-ETIENNE	1/-1
STRASBOURG	3/-1
TOULOUSE	2/1
TOURS	2/1
ÉTRANGER	
ALGER	8/4
AMSTERDAM	-1/-3
ATHENES	17/14
BANGKOK	33/22
BARCELONE	8/3
BELGRADE	3/0
BERLIN	3/-2
BRUXELLES	1/-5
COPENHAGUE	1/0
DAKAR	29/23
DUBLIN	9/7
GENEVE	2/0
ISTANBUL	13/8
JERUSALEM	14/4
LE CAIRE	19/11
LISBONNE	11/3
LONDRES	-1/-5
LOS ANGELES	20/16
LUXEMBOURG	1/-5
MADRID	7/-7
MARRAKECH	18/4
MEXICO	15/10
MILAN	8/-5
MONTREAL	3/-4
MOSCOU	-6/-6
NAIROBI	21/15
NEW-DELHI	26/13
NEW-YORK	12/4
PALMA-DE-MAJ.	12/5
PEKIN	-5/-8
RIO-DE-JANEIRO	28/25
ROME	13/5
HONGKONG	23/19
SEVILLE	12/-1
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	3/3
SYDNEY	27/19
TOKYO	13/5
TUNIS	14/8
VARSOVIE	-3/-6
VENISE	7/4
VIENNE	-2/-3

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-12-1994 à 6 heures TUC et le 24-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 26 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6460

HORIZONTALEMENT

I. Est plus clair vu de derrière. Méchant quand on fusille. – II. Transformer en liquide. Une façon peu recommandable d'être à l'abri du besoin. – III. Chateaubriand a noté qu'elles perdent leur caractère si celui qui les a commises tient bon dans la vie. – IV. Comme un Philippe. Adverbe. En Allemagne. En France. – V. Baba, dans un conte. Coule dans l'Ouest. Un mot qui peut faire bondir. – VI. Le dernier coup. Peut être mise à la niche. – VII. Rivière. Un sigle qui fut redouté. Etendit l'Islam. – VIII. Victimes des coups. Joue les amoureux quand il est jeune. – IX. Qui pourra avoir une certaine portée. D'un auxiliaire. – X. Utile quand on fait des projets. Font du mal à la langue quand ils se répandent. – XI. Conjonction. Nous réduit au silence. – XII. Faire du plat. Des gens qui avaient du mal. – XIII. Peut être broyé quand il y a un os. Argenté, en Hongrie. Un vague sujet. – XIV. Sujet d'aquarium. Très difficile. En Asie Mineure. – XV. Qui a fait l'objet de plusieurs répétitions. Quand on en a vraiment assez.

VERTICALEMENT

1. Qui sont peut-être remplies de pruneaux. Peut être un sport pour ceux qui veulent rester à table. – 2. Coule en Afrique. Cri quand on a dégusté. Fournit une teinture. – 3. L'ensemble des émissions enfantines. Bassin pour les plongeurs. – 4. Oseille en grain. Blanc, c'est un nénuphar. Utilisé quand on a déjà doublé. – 5. Comme des insectes qui vivent dans les bois. Quartier de Cannes. – 6. Celle du Sud-Est a fait l'objet d'un traité. Instrument à vent. – 7. Comme le cœur, quand on est édifié. Abréviation évitant une répétition. Nage dans l'eau douce. – 8. Utiles pour ceux qui veulent passer. Où il n'y a rien à enlever. Pas forcément approuvé. – 9. Fournit des fleurs à un poète. Sont plus grasses que les fines. – 10. Pas disposés à faire des courbettes. Ancien combattant. – 11. Un fruit. Pas déclarée. Bien emballé. – 12. Endroit où l'on peut couper le courant. Un endroit où l'on se fait vraiment suer. Un homme de bon sens. – 13. Doit la célébrité à un curé. Fis sauter. Une puissance pour les néoplatoniciens. Adverbe. – 14. Participe. Rendues plus saines. Celui du monde est en Asie. – 15. Pas comblé. Murmure en courant. Aime les vieux arbres.

Solution du problème n° 6459

Horizontalement

I. Soupirant. – II. Armurerie. – III. Unanime. – IV. Rarissime. – V. Sacqué. – VI. Spa. Hués. – VII. Saturée. – VIII. Entrai. Pé. – IX. Usé. Idéal. – X. Relié. Ore. – XI. Sée. Santé.

Verticalement

1. Saurisseurs. – 2. Orna. Pansée. – 3. Umar. Attelé. – 4. Punis. Ur. – 5. Irisa. Raies. – 6. Remscheid. – 7. Aréique. Eon. – 8. Ni. Mue. Part. – 9. Tétées. Elée.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

Symbole de la réussite financière en Espagne

Mario Conde a été écroué pour détournements de fonds

Ancien président de la Banesto, la quatrième banque du pays, mise sous tutelle de la Banque d'Espagne en décembre 1993, Mario Conde a été conduit en prison le 23 décembre. Le flamboyant financier, souvent présenté comme l'archétype de la « Nouvelle Espagne », est accusé d'avoir mené son établissement à la ruine par des pratiques de gestion douteuses et des liens trop étroits avec les partis politiques.

MADRID

de notre correspondant

Le long marathon a finalement pris fin vendredi 23 décembre à midi. Après quatre jours et demi d'audition, soit au total près de quarante heures d'interrogatoire, Mario Conde, l'ancien président de Banesto (la Banque espagnole de crédit), a été incarcéré sous la double inculpation d'escroquerie et d'appropriation indue. L'ancien dirigeant de la quatrième banque du pays passera Noël derrière les barreaux, comme l'ancien vice-président Arturo Romani, placé sous mandat de dépôt le 16 décembre. Mario Conde rejoint ainsi son bras droit, qui fut le premier emprisonné de ce scandale financier en vertu duquel une information a été ouverte, le 15 novembre, contre treize hauts dirigeants. L'emprisonnement de ce célèbre banquier survient pratiquement un an après la mise sous tutelle de Banesto par la Banque d'Espagne, le 28 décembre 1993.

A l'époque, cet homme aujourd'hui âgé de quarante-six ans, symbole de la réussite et de la puissance de l'argent, paraissait encore intouchable. Douze millions de téléspectateurs venaient d'attribuer à ce « prince de la finance » le titre d'*« entrepreneur de l'année »*. Six mois auparavant, Mario Conde, triomphant, avait été investi docteur *honoris causa* de l'université Complutense de Madrid sous les vivats d'une foule d'étudiants venus acclamer le plus populaire des patrons de la péninsule. Cet hidalgo aux cheveux gominés, toujours impeccablement vêtu de costumes anglais, attendait son heure pour se lancer dans la politique afin de parachever une réussite aussi rapide que facile.

Lorsque, le 28 décembre 1993, la Banque d'Espagne plaça sous tutelle la quatre-vingt-seizième banque mondiale, ce fut la stupeur. Il s'agissait bien pourtant d'une mesure de sauvegarde afin d'éviter une faillite retentissante de cette banque disposant d'un réseau de 2 200 agences mais dont les comptes laissaient apparaître de graves irrégularités et dont les besoins immédiats en fonds propres se chiffraient à 605 milliards de pesetas (25 milliards de francs). Le masque tombait. Le « Gatsby » espagnol, mythe incarné du succès, se révélait être un jongleur de haut vol, un ambitieux qui a voulu aller trop vite et qui s'est brûlé les ailes pour ne pas avoir su contrôler la dérive de son établissement dont il voulait faire la première banque espagnole.

Son image de gagneur s'est depuis délitée au fil des mois, encore plus rapidement qu'elle s'était élaborée. La trajectoire de ce Galicien pressé d'arriver fut en effet exceptionnellement rapide. Il y a seulement sept ans, ce playboy de la banque, accepté avec circonspection dans les milieux financiers, était inconnu de la vie publique espagnole. Son accession, le 17 décembre 1987, à la tête de la Banesto et son tempérament de fonceur ont fait en quelques années de ce franc-maçon la coqueluche de l'Espagne. Reçu par le pape, patron modèle, figure sociale et mythe d'un pays se voulant offensif, sa chute n'en sera que plus surprenante et plus dure.

Depuis la mise sous tutelle de Banesto, passé aujourd'hui sous le contrôle de la banque Santander, l'année qui s'est écoulée fut une longue descente dans le discrédit pour celui qui est devenu aujourd'hui, comme quelques autres financiers sous les verrous ou en fuite, le symbole de l'enrichissement rapide et incontrôlé qui a caractérisé la fin des années 80, époque à laquelle une croissance exceptionnelle a engendré le boom des affairistes.

Un président de banque hors norme

Mario Conde était plus que cela : un président de banque hors norme qui a à peine dissimulé que Banesto n'était pour lui qu'un tremplin pour un destin national. Ses méthodes peu conventionnelles dans un milieu où on a l'habitude de prendre des gants lui ont attiré beaucoup d'ennemis mais il continuait d'avancer, méprisant et imprudent, en dépit des lézardes apparaissant dans un édifice trop fébrilement construit.

Aujourd'hui évincé de la scène, celui qui était considéré comme un patron modèle, a d'abord tenté de colmater les brèches et de remonter la pente. Mais, au fil des mois, les erreurs de gestion et les opérations douteuses sont devenues tellement apparentes que le ministère public a ouvert une information judiciaire. Les expertises bancaires et les travaux de la commission d'enquête parlementaire avaient en effet permis de mettre au jour des pratiques suspectes et le versement d'importantes sommes d'argent à des partis politiques. Mario Conde a offert devant les parlementaires le spectacle d'un homme incapable de répondre aux questions, se réfugiant derrière un *« je ne sais plus, je n'ai pas la moindre idée »* ou mentant ouvertement. Un véritable naufrage, qui s'est achevé, le 15 décembre, par l'adoption, à l'unanimité, par le Congrès des députés d'un rapport concluant à la gestion désastreuse de ce jeune loup, aux indices de fraude et à l'accusation d'avoir *« privilégié ses intérêts personnels avant ceux de la banque »*.

Dès lors, le sort de ce tombeur qui a trop cru à son charme était pratiquement scellé. La chute de son second, Arturo Romani, l'avait désigné comme la prochaine victime de ce jeu de culbute. Accusé d'une escroquerie de 7 milliards de pesetas (290 millions de francs), il risque de six à douze ans d'emprisonnement. De nombreuses inconnues subsistent encore sur la gestion de celui qui apparaît désormais comme un saltimbanque. Le juge Manuel Garcia-Castejon a justifié sa décision d'envoyer en prison pour Noël ce héros déchu par le *« préjudice »* causé à Banesto et à ses actionnaires et par *« l'inquiétude sociale »*. C'est un banquier trop aventureux qui va passer la *Nochebuena* (nuit de Noël) non loin de son compagnon d'infortune, fruit d'une époque révolue à qui la justice demande désormais des comptes.

MICHEL BOLE-RICHARD

Goldman Sachs fait le gros dos

Chute des résultats, départ d'associés, la célèbre banque d'affaires américaine traverse une mauvaise passe

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

En désignant récemment Robert Rubin, responsable de son Conseil de sécurité économique, au poste de secrétaire au Trésor, Bill Clinton a remis une nouvelle fois à l'honneur Goldman Sachs, la firme dont M. Rubin a longtemps assuré la co-présidence. Mais la célèbre banque d'affaires traverse une mauvaise passe. Ses profits ont lourdement chuté et le moral n''est pas brillant parmi les goldman boys.

Goldman Sachs, une des premières firmes d'investissement de Wall Street et la dernière à n'être pas cotée en Bourse, courbe le dos. Malgré la mauvaise passe, le numéro un mondial des métiers financiers reste optimiste : *« Nos résultats sont bien en deçà des espérances, même si la situation financière reste excellente. Bien que nous disposions d'une base financière très solide, on peut s'interroger sur la nécessité d'élargir notre capital, de le rendre plus permanent. »* Goldman Sachs connaît des jours difficiles, ses 9 000 employés dépriment. Pourtant, dans un entretien au *Monde*, Henry Paulson, vice-président du comité de management, instance suprême de la banque, affiche une assurance osée en ces temps de vaches maigres.

Alors que la noble maison du 85 Broad Street affichait l'an dernier un bénéfice avant impôts de 2,3 milliards de dollars (12,5 milliards de francs), soit l'équivalent du produit national brut de la Tanzanie, ses profits ont chuté de 80 % pour l'année fiscale 1994. Ses effectifs ont déjà été réduits de 15 %, les primes versées par cette société vieille de plus de cent vingt-cinq ans aux collaborateurs de New-York qui peuvent constituer jusqu'aux trois quarts de la feuille de paie, ne dépasseront pas 8 % du salaire. Il y a plus inquiétant encore : la démission d'une quarantaine d'associés sur cent soixante et un, constitue une véritable saignée financière. Ces associés, s'ils participent très largement aux bénéfices, sont en revanche en cas de perte responsables sur l'intégralité de leurs avoirs personnels. Leur investissement total représente 3 milliards de dollars sur un capital de 5 milliards. Goldman Sachs a donc été contrainte de se faire recapitaliser d'urgence auprès d'un fonds de placement hawaïen pour financer le « trou » causé par ces défections en masse.

Tout aussi préjudiciable pour le moral : certains banquiers récemment promus associés ont décliné l'honneur qui leur était fait. Flegmatique, Henry Paulson ne se veut pas préoccupé par cette vague de départs : *« C'est le résultat de notre système. Si les gens ne partaient pas, comment promouvoir de nouveaux talents ? Heureusement que Goldman Sachs est suffisamment profitable pour permettre à nos associés de prendre une retraite anticipée et faire autre chose de leur vie. »*

A l'instar des autres banques d'affaires de Wall Street, cet « hypermarché » offrant toute une palette de services financiers est confronté aux aléas de la conjoncture. Les pertes sur les marchés obligataires et sur les produits dérivés nourries par la hausse des taux d'intérêt ont laminé les profits d'une compagnie qui agit autant pour son propore compte que pour celui de ses clients. *« Goldman Sachs paie aujourd'hui son goût du risque, résultat de sa structure partenariale particulière et de son statut privé. Les opérations d'arbitrage très spéculatives dont elle se faisait la spécialité sont une arme à double tranchant. On peut gagner gros mais quand la conjoncture se retourne, on peut y perdre sa chemise »*, souligne un analyste d'une firme concurrente qui souhaite garder l'anonymat.

Confirmation de l'influence politique

Henry Paulson bondit. Il admet à la rigueur que le négoce des actions, des devises ait fait perdre beaucoup d'argent à Goldman Sachs, mais il n'accepte pas qu'on traite son entreprise de « boutique spéculative ». Aussitôt, sa voix du Middle West résonne dans le bureau modeste et banal du 22e étage. *« Le métier d'arbitrage fait partie de notre tradition. Mais nous continuons d'agir au profit de nos clients, comme le souligne notre primauté dans le financement de la dette ou les fusions et acquisitions. »* Et de nous remettre une copie des « quatorze points de conduite », véritable bible de Goldman Sachs dont le septième commandement proclame : *« Il n'y a pas de place chez nous pour ceux qui mettent leurs intérêts propres avant ceux des clients. »* Comme les bons acteurs, les goldman boys se persuadent toujours de ce qu'ils disent.

Organigramme plat, vie ignorant le sommeil, la famille ou les vacances, absence de fraternisation avec l'extérieur, paternalisme maison et machisme... C'est pourtant toute une culture d'entreprise génératrice d'une mentalité hyper agressive, celle du « ça passe ou ça casse », qui est aujourd'hui sur la sellette. *« La structure partenariale lie les gens et encourage le travail d'équipe et la coopération entre tous les départements. Notre statut privé qui nous permet de nous concentrer sur le long terme au lieu de ne s'occuper sans cesse de ce que pensent nos actionnaires constitue un autre atout. C'est aussi une des raisons pour lesquelles nous avons une rotation de personnel moins importante que celle des autres firmes »*, répond notre interlocuteur.

On n'est pas un établissement paré de tous les superlatifs sans recevoir quelques perfidies pour prix de son audace, semble-t-il penser. *« Il existe quatre ou cinq banques d'investissement américaines qui sont les leaders mondiaux. Nous partageons tous la même éthique du travail, le goût d'entreprendre, le sens de la vente et de l'après-vente et l'esprit d'innovation financier. Goldman Sachs est une organisation internationale. L'une des grandes forces de la société américaine est d'intégrer les hommes venant de tous les horizons »*, insiste Henry Paulson.

Tout n'est pas noir dans le paysage goldman-saxien. La récente désignation par le président Clinton de Robert Rubin, ancien coprésident de Goldman Sachs comme secrétaire au Trésor, souligne l'influence politique considérable d'une entreprise à la direction traditionnellement bicéphale : un démocrate et un républicain (Paulson) disposant d'un important réseau international, d'une impressionnante capacité de placement de capitaux. Goldman Sachs possède un portefeuille clients (compagnies, gouvernements, investisseurs institutionnels...) à faire envier plus d'un rival.

Le choix de cette banque new-yorkaise par le gouvernement allemand pour être l'un des chefs de file internationaux de la privatisation de Deutsche Telecom ou le contrat de banque-conseil de l'Afrique du Sud ou de la Russie souligne les succès à l'étranger de celle qu'on appelle parfois « la tortue ». Par ailleurs, il faut compter avec les bonnes nouvelles que fournit l'actualité. Ainsi l'échec du projet de fusion entre Morgan Stanley et Warburg écarte la menace de la création d'un formidable rival dans les métiers financiers les plus rentables. De quoi redonner à Goldman Sachs l'espoir de retrouver bientôt l'élan magique qui, depuis quelque temps, lui fait défaut.

MARC ROCHE

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

■ **Commandes de biens durables : + 3,4 % en novembre.** – Les commandes de biens durables ont augmenté aux Etats-Unis de 3,4 % en novembre par rapport à octobre, où elles avaient baissé de 0,9 % (chiffre révisé) comparé à septembre. Si l'on exclut le secteur de la défense, la hausse est de 3,9 %. Sur un an (novembre 1993-novembre 1994), ces commandes ont progressé de 14,4 %.

■ **Dépenses de consommation : + 0,6 % en novembre.** – Les dépenses de consommation, principal moteur de l'expansion américaine, ont progressé de 0,6 % en novembre par rapport à octobre, et ce malgré la poursuite du mouvement de hausse des taux d'intérêt et une baisse de 0,1 % des revenus des ménages en novembre. Ces dépenses avaient progressé en octobre, comparé à septembre, de 0,7 %, alors que les revenus avaient augmenté de 1,4 %.

Selon l'INSEE

Les contrats à durée déterminée ont concerné plus de 70 % des embauches en 1993

Pour la troisième année consécutive, la situation de l'emploi s'est dégradée dans les entreprises de plus de cinquante salariés en 1993, selon le bilan annuel diffusé, vendredi 23 décembre par l'INSEE. Ainsi, en trois ans, le volume total des embauches a-t-il reculé de 6,6 points. Principaux témoins de cette dégradation, les recrutements sur contrats fermes n'ont représenté que 29 % de la totalité des embauches réalisées l'an passé, contre 32,5 % en 1992. En revanche, plus de 70 % des recrutements se sont effectués sur contrat à durée déterminée. Les jeunes de moins de vingt-cinq ans ont été les premiers touchés par cette précarisation de l'emploi : 83,4 % d'entre eux ont ainsi été embauchés en CDD en 1993 (contre 79,9 % en 1992).

Cette dégradation s'est aussi concrétisée par une forte baisse des licenciements – 3,8 % des effectifs concernés contre 5,4 % en 1992 – et par l'augmentation des licenciements économiques dont ont été victimes 2,2 % des salariés (contre 1,8 % l'année précédente). A l'exception du secteur des assurances, aucun domaine d'activité n'a été épargné par cette dégradation de la situation de l'emploi qui a principalement affecté les grandes entreprises. Outre le secteur tertiaires qui a, comme en 1992, connu des pertes d'emploi, l'industrie et le bâtiment, génie civil et agricole ont vu leur situation se détériorer encore plus en subissant une forte progression des licenciements combinée à un nouveau recul des embauches. Conséquence de leur prééminence dans ces deux derniers secteurs d'activité, les hommes ont subi en 1993 les plus fortes réductions d'effectifs : les licenciements économiques ont concerné 9,9 % des hommes ayant quitté leur emploi mais seulement 5,4 % des femmes sorties du marché du travail. Néanmoins, la part des contrats à durée déterminée est plus forte chez les femmes et a tendance à s'accroître (76,5 % des embauches réalisées en 1993 contre 73,9 % en 1992).

« Ce bilan très sombre de l'année 1993 peut être nuancé », précise toutefois l'INSEE, en rappelant que les enquêtes mensuelles permettent *« de déceler une légère amélioration de la situation en fin d'année »*. Amélioration qui semble se confirmer sur les premiers mois de 1994 : les recrutements fermes se sont stabilisés au premier semestre et le recours aux licenciements économiques diminue. En revanche, la proportion d'embauches sous CDD continue de s'accroître...

Faute d'un accord sur la désignation de son président

L'UNEDIC suspend l'agrément de l'ASSEDIC du Val-de-Marne

Denis Gautier-Sauvagnac (CNPF) et Nicole Notat (CFDT), respectivement président et secrétaire de l'UNEDIC, ont finalement décidé, vendredi 23 décembre, de suspendre – provisoirement et partiellement – l'agrément de l'ASSEDIC du Val-de-Marne. Devant *« l'impossibilité du conseil d'administration de l'ASSEDIC du Val-de-Marne de procéder depuis le 30 septembre à la désignation de son président*, les deux responsables du régime national d'assurance-chômage ont en effet estimé que cet organisme n'était plus en mesure *« d'assurer sa mission »* (*le Monde* du 25 octobre). Cette décision est intervenue à la suite de l'échec de l'ultime réunion des administrateurs salariés et patronaux de cette ASSEDIC, convoqués pour constituer enfin leur bureau.

Cette reprise en main par l'UNEDIC *« n'affectera en rien l'enregistrement et le traitement des dossiers, et les paiements des allocataires seront assurés normalement »*. L'examen des recours des allocataires et la gestion du fonds social qui a en charge l'ensemble des aides distribués aux chômeurs indemnisés resteront assurés par la caisse départementale. – *(Corresp.)*

Président de l'AFPA

Gérard Vanderpotte est mort

Gérard Vanderpotte, président de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et ancien directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), est décédé, vendredi 23 décembre, *« au terme d'une longue et douloureuse maladie »*, a annoncé l'AFPA dans un communiqué.

M. Vanderpotte, qui avait été élu le 4 mars 1992 à la présidence de l'AFPA, était âgé de cinquante ans. Il avait développé récemment ses analyses sur le chômage, les travaux d'intérêt général et la politique de l'emploi dans un « Point de vue » publié dans *le Monde* du 29 septembre 1994.

[Né à Valenciennes (Nord) le 27 septembre 1944, diplômé d'études supérieures de sciences économiques, M. Vanderpotte avait intégré l'ANPE en 1974. Il y exerça les fonctions de directeur adjoint au directeur général, puis de directeur général, de mars 1983 à juillet 1990. Il a été ensuite délégué à la formation professionnelle de juillet 1990 jusqu'à sa nomination à la tête de l'AFPA. Nommé inspecteur général des affaires sociales par le conseil des ministres du 9 septembre 1992, il a rédigé un rapport sur les fonctions tutorales dans les formations alternées.]

MEXIQUE : Standard and Poor's abaisse la note attribuée au peso. – Standard and Poor's, la firme de notation financière de Wall Street, a annoncé, vendredi 23 décembre qu'elle ramenait de AA– à A+, la note attribuée au peso mexicain après la décision, jeudi 22, du gouvernement de Mexico de laisser flotter cette monnaie. Standard and Poor's a mis également sous surveillance, avec implication négative, la qualité de la dette mexicaine à long terme en devises étrangères.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 19 AU 23 DÉCEMBRE 1994

PARIS

Décompte de Noël

INDICE CAC 40

+1,34 %

A une semaine de la fin de l'année calendaire, et au soir de liquidation du dernier terme boursier de l'année 1994, les valeurs françaises ont quand même fait un petit effort pour donner d'elles une meilleure image. Après deux semaines orientées à la baisse et malgré un effritement de dernière minute, l'indice CAC 40 a réussi à inscrire quelques gains au soir du 23 decembre, à 1 945,89 points, soit une progression hebdomadaire de 1,34 %. En faisant un rapide décompte, l'indice CAC 40 termine l'année boursière sur un recul de 14 %, la liquidation de décembre étant, pour sa part, gagnante de 3 %. Ces quelques points lui permettent d'afficher une nouvelle période gagnante, pour la quatrième fois dans l'année. Pour mémoire, janvier s'était soldé par un gain de 1,02 %, juillet en hausse de 5,28 % et novembre avec un gain de 2,77 %.

De l'avis même des opérateurs, cette semaine a été caractérisée par des volumes de transactions moyens. Le marché des actions était apparemment déconnecté des marchés obligataires et de changes au grand étonnement des boursiers. Il n'est de tradition qui ne se respecte : la trêve des confiseurs a une fois de plus été observée et, finalement, seules quelques opérations techniques d'achetés-vendus réalisées avec un objectif fiscal ont animé sans excès les échanges.

Du côté des valeurs, cette fin d'année est particulièrement propice à Euro Disney. Non seulement les mesures annoncées il y a quinze jours – réduction des tarifs d'accès, simplification du calendrier et nouvelle attraction – ont favorablement impressionné les boursiers, mais, une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de ne pas donner suite à l'enquête ouverte sur le mouvement des titres.

La COB, la Générale et Euro Disney

Cette enquête visait à déceler d'éventuelles opérations d'initiés avant l'annonce des lourdes pertes (5,3 milliards de francs) enregistrées par le parc de loisirs à l'issue de son exercice 1993. Les investigations menées par la COB ont principalement porté sur le marché vendeur d'actions et d'obligations convertibles Euro Disney SCA, ainsi que sur les opérations sur options. Le gendarme des marchés a ainsi passé en revue des transactions concernant 23,3 millions d'actions, 4 millions d'obligations convertibles et plus de 17 000 options sur le marché français. Cette étude a été complétée par l'analyse des négociations effectuées à Londres et à Bruxelles avec l'assistance des autorités de contrôle belges et britanniques.

Autre satisfecit décerné par la COB à Euro Disney : l'analyse de l'information financière et comptable diffusée par le parc de loisirs depuis son introduction en Bourse au moi d'octobre 1989, n'a pas *« révélé de manquements aux obligations réglementaires et légales »*.

En revanche, point de satisfecit pour SGE Delahaye, société de Bourse de la Société générale affublée d'un bonnet d'âne pour avoir quelque peu « triché » lors de l'introduction en Bourse de M 6. Le dossier M 6, qui devrait s'appeller le dossier Générale ou Delahaye, la petite chaîne qui monte n'ayent rien à voir avec la manœuvre, a été transmis au parquet. La COB reproche à la société de Bourse d'avoir, afin d'obtenir un maximum de titres lors de l'offre de vente, transmis délibérément huit fiches de Bourse mentionnant 47 001 ordres fictifs portant sur 2,35 millions de titres faussant ainsi la donne. L'allocation des titres pour la société de Bourse représentait en effet 50 % de l'allocation globale. Selon la COB, cette décision a gravement porté atteinte au respect de l'intégrité du marché.

Signalons encore pour cette semaine de nouvelles offres publiques de retrait (OPR). Carrefour, le groupe de distribution, a annoncé qu'à la clôture des offres lancées sur Euromarché et Viniprix il détenait 99,99 % du capital du premier et 99,67 % du capital du second. Du 9 au 22 décembre inclus, Carrefour a acquis sur le marché 58 actions Euromarché et 1 775 actions Viniprix aux prix respectifs de 4 000 francs et 2 380 francs par titre. Les actions Euromarché et Viniprix seront retirées définitivement du marché hors cote le 28 décembre 1994. Une autre radiation interviendra sur la cote officielle, le 28 décembre, celle des actions FNAC. A dater de ce jour, les 978 806 actions FNAC de 50 francs nominal seront transférées sur le marché hors cote, étant précisé que les seules actions FNAC non détenues par la société d'investissement Iéna (filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute) pourront faire l'objet de négociations. Enfin, l'offre publique de retrait présentée par la banque Indosuez visant les actions de sa filiale Locafrance au prix unitaire de 60 francs est valable depuis le 22 décembre 1994 et le sera jusqu'au 12 janvier 1995. Au jour du dépôt de l'offre auprès des autorités boursières, Indosuez détenait directement ou indirectement 98,33 % du capital de Locafrance.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	23-12-94	Diff.
Bongrain	2 812	+ 1,88
Danone (ex-BSN)	785	+ 2,48
Eridania Beghin	719	+ 0,84
Fromageries Bel	4 462	– 3,67
LVMH	865	– 1,14
Pernod-Ricard	333	+ 3,09
Remy-Cointreau	197	+ 0,25
Saint-Louis	1 398	– 2,57

Assurances

	23-12-94	Diff.
AGF	219,70	– 0,13
AXA	258,80	+ 2,81
GAN	275,00	+ 2,23
SCOR SA	118,30	– 0,58
UAP	149,30	+ 1,28

Bâtiment et matériaux

	23-12-94	Diff.
Bouygues	535	– 1,10
Ciments français	216	– 5,30
Colas	891	– 1,21
Eiffage	788	+ 1,94
Eurotunnel	23,80	+ 7,20
GTM Entrepose	370	– 1,48
Imétal	511	– 1,35
Immob. Phénix	45,70	– 11,28
Jean Lefebvre	334	+ 3,08
Lafarge-Coppée	395,80	+ 2,80
Poliet	351,60	– 4,35
Saint-Gobain	637	+ 3,91
SGE	194	– 1,02
Spie-Batignolles	251	– 5,99

Chimie

	23-12-94	Diff.
Air liquide (L')	728	+ 0,13
Gascogne	490	– 1,80
Michelin	199,40	+ 2,67
Plastic Omnium	575	+ 1,76
Rhône-Poulenc A	129,90	+ 3,17
Roussel-Uclaf	637	+ 1,59
Sanofi	254,30	+ 1,55
Synthélabo	218	+ 4,05

Consommation non alimentaire

	23-12-94	Diff.
BIC	675	– 0,29
Chargeurs	1 170	– 3,30
Christian Dior	416	– 0,12
Clarins	437,50	– 6,31
DMC	303,10	– 2,54
EBF	848	– 2,53
Essilor Int	746	– 0,80
Gr. André	533	+ 1,52
Moulinex	101	– 0,98
L'Oréal	1 145	+ 2,14
Salomon	2 119	+ 2,37
SEB	528	+ 0,38
Skis Rossignol	2 000	+ 0,05
Sommer-Allibert	1 705	+ 3,33
Zodiac	2 300	– 1,29

Crédit et banques

	23-12-94	Diff.
Comp. bancaire	545	– 0,90
BNP	262,90	+ 1,70
CCF	219,80	– 1,87
Cetelem	968	– 0,81
Comptoir Entrep.	–	–
CPR	353	– 1,83
CFF	775	– 2,51
CLF	386	– 5,41
Créd. lyon.	441,50	– 1,34
Crédit national	406,30	+ 0,84
Société générale	585	+ 0,34
SOVAC	396	– 2,22
UFB Locabail	418	– 0,71
UIC	284	– 5,33
Via Banque	380,10	– 0,49

Distribution

	23-12-94	Diff.
Bon Marché	918	+ 4,44
Carrefour	2 238	+ 1,08
Casino	155	–
Castorama Dubois	660	– 1,05
Compt. modernes	1 351	+ 2,19
Damart	5 450	– 3,37
Docks France 1	659	– 0,45
Galeries Lafayette	2 240	+ 1,81
Guilbert	450	–
Guy. Gascogne	1 361	– 2,08
Pinault-Prin. Red.	935	+ 0,10
Primagaz	860	– 0,57
Promodès	1 023	+ 0,98
Rexel	709	– 2,34

Electricité et électronique

	23-12-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	466,60	– 2,13
Alcatel-Câble	449	+ 3,00
CS (ex-CSEE)	340,50	– 9,20
Intertechnique	483	– 3,40
Labinal	703	– 0,42
Legrand	6 690	+ 1,67
Matra-Hachette	119	– 0,16
Radiotechnique	506	+ 0,19
Sagem	2 660	+ 1,33
Schneider	370,60	+ 1,92
Thomson-CSF	168,10	+ 4,40

Immobilier et foncier

	23-12-94	Diff.
GFC	383	– 3,52
Olipar	9,25	– 11,05
Rue Impériale	3 357	– 5,16
Sefimeg	373,60	– 2,65
Simco	446	– 1,54
UIF	443	+ 0,63
Lucia	–	–
Silic	688	– 1,71
Sogeparc	658	– 3,51

Investissement et portefeuille

	23-12-94	Diff.
Bolloré	445,50	– 2,94
Cerus	88	– 2,22
CGIP	1 209	+ 0,16
Eurafrance	1 590	– 7,77
Gaz et Eaux	1 692	– 3,97
Lagardère MMB	129,70	+ 0,54
Marine-Wendel	342,50	– 4,86
Navigation mixte	945	– 2,07
Nord-Est	129,60	– 1,66
Paribas	368	– 1,86
Suez	253	+ 0,71
Worms	255	+ 0,39
Origny-Desvroise		
Parfinance	187	– 1,63
Arnault Associés	441	+ 2,05

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel Alsthom	2 340 112	1 099 255
Elf Aquitaine	1 777 962	688 212
Peugeot	920 213	681 891
Danone (ex-BSN)	882 902	677 203
Carrefour	298 294	665 119
LVMH Moët Vuitton	722 019	629 840
Eaux (Gle des)	1 107 372	577 768
Accor	1 014 475	574 396
Société générale	977 040	567 422
Total	1 687 560	545 711
Saint-Gobain	842 849	524 362
Suez	1 979 335	505 003
Oréal	429 352	482 611
Rhône-Poulenc	3 581 900	461 745

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Euro Disney	+ 9,74	Sodero (Ns)	– 17,32
UGC DA (M)	+ 8,26	Finextel	– 14,60
Métrologie Inter.	+ 7,69	Imm. Phenix	– 11,28
Eurotunnel	+ 7,20	Olipar	– 11,05
Dev. R. Sud-Est (Ly)	+ 6,01	CS (ex CSEE)	– 9,20
Bon Marché (Au)	+ 5,63	Bque Colbert	– 8,84
Sade (Ly)	+ 4,98	Lebon	– 8,64
Eaux (Gle des)	+ 4,65	Zodiac	– 8,41
Thomson-CSF	+ 4,40	Sodexo (B)	– 8,29
Coflexip	+ 4,27	Eurafrance	– 7,77
Synthelabo	+ 4,05	BIS	– 7,25
Saint-Gobain	+ 3,91	Clarins	– 6,31
Carnaudmetalbox	+ 3,87	Ingenico	– 6,07
Eli Acquitaine	+ 3,49	Degremont	– 6,01

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	16-12-94	19-12-94	20-12-94	21-12-94	22-12-94
RM	3 649 049	2 569 163	3 254 271	3 384 077	5 761 031
Comptant R. et obl.	24 861 799	18 245 154	21 306 966	27 812 036	22 518 851
Actions	314 559	453 223	249 573	367 562	216 218
Total	28 825 407	21 267 540	24 810 810	31 563 675	28 496 100

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	19-12-94	20-12-94	21-12-94	22-12-94	23-12-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	1 310,44	1 306,38	1 315,65	1 323,42	1 321,57
Ind. SBF 250	1 267,07	1 262,42	1 270,47	1 277,15	1 276,06
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 928,09	1 924,72	1 940,89	1 952,05	1 949,85

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 décembre 1994

Nombre de contrats : environ 37 136

COURS	ÉCHÉANCES DÉC. 1994	MARS 1995	JUIN 1995	SEPT. 1995
Premier	-	111,12	110,46	109,88
+ Haut	-	111,30	110,60	109,98
+ Bas	-	111,06	110,46	109,88
Dernier	-	111,14	110,46	109,88
Compensation	-	NC	NC	NC

Métallurgie, mécanique

	23-12-94	Diff.
CarnaudMetalbox	184,90	+ 3,87
Dassault Aviation	407	– 2,04
De Dietrich	2 865	+ 0,52
Fives-Lille	465	+ 1,08
Legris Industrie	330	– 1,96
Metaleurop	72,60	– 5,09
Pechiney CIP	357	– 1,85
Pechiney Int.	161,10	– 0,43
Peugeot SA	753	+ 0,80
Strafor Facom	599	– 3,38
Valeo	257	
Vallourec	269	+ 1,17

Mines d'or, diamant

	23-12-94	Diff.
Anglo-American	312,50	+ 5,53
Buffelsfontein	48,50	– 1,82
De Beers	122,80	+ 1,32
Driefontein	77,90	+ 3,72
Gencor Limited	18,55	+ 3,05
Harmony Gold	49,50	+ 3,99
Randfontein	59	+ 6,88
Saint-Helene	51,80	+ 7,46
Western Deep	215,50	– 0,48

Pétrole

	23-12-94	Diff.
Elf Aquitaine	394,20	+ 3,49
Esso	710,00	– 1,68
Géophysique	297,20	– 3,19
Total	329,60	+ 2,16
BP France	–	–
Erap-Elf	336,00	+ 1,81

Sicomi ou ex-Sicomi

	23-12-94	Diff.
Bail Investiss.	891	– 2,62
Interbail	355	– 4,05
Klepierre	550	– 3,50
Locindus	870	+ 0,23
Selectibanque	154,00	– 1,58
Unibail	480,20	+ 0,04
Genefim	168,00	– 9,18
Immobail	303,00	– 3,19

Transports, loisirs, services

	23-12-94	Diff.
Accor	570	– 1,55
BIS	313	– ,25
Canal Plus	896	+ 2,87
Cap Gemini Sogeti	174	+ 0,28
CEP Comm.	460	– 2,74
Club Méditerranée	445	+ 0,63
Eaux (Gle des)	540	+ 4,65
Ecco	626	– 2,18
Euro Disney	10,70	+ 9,74
Filipacchi Médias	929	– 4,81
Havas	437,50	+ 2,62
Lyonnaise des eaux	473,40	– 2,02
Publicis	431	+ 1,17
SITA	695	+ 0,72
Sligos	338,50	– 4,64
Sodexho	883	+ 3,11
SCAC Delmas	600	+ 3,44
Dauphin OTA	276	– 3,46
OGF Omn Gest.	656	– 5,34
TF1	490	– 2

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	23-12-94	Diff.
6 % 93-97	98,46	– 0,45
EDF-GDF 3 %	6 200	inchangé
CNB 5 000 F	101,10	– 0,20
CNB Par. 5 000 F	100,80	inchangé
CNB Suez 5 000 F	101	– 0,30
CNI 5 000 F	100,80	– 0,50

NEW YORK

En deux temps

INDICE DOW JONES

+ 0,69 %

Wall Street a connu une évolution en deux temps au cours de la semaine passée. D'abord, en baisse en raison de prises de bénéfices, le marché s'est ensuite redressé. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 833,43 points, en hausse de 26,24 points, soit une avance de 0,69 % en cinq séances.

Vendredi dernier, le marché avait nettement progressé grâce à des opérations techniques liées à l'expiration trimestrielle d'options et de contrats à terme (« journée des trois sorcières »). Ces séances sont généralement suivies d'une période de correction.

La décision du comité de l'Open Market de la Réserve fédérale (Fed), réuni mardi, de laisser inchangée pour le moment sa politique monétaire n'a pas influencé les opérateurs. En revanche, les experts prévoient un relèvement des taux à la fin du mois de janvier, lorsque la Fed aura pris connaissance des statistiques de décembre, notamment la publication, le 6 janvier, des chiffres du chômage.

Les mises à jour de portefeuilles avant la fin de l'année ont fait l'essentiel de l'activité, et devraient rester importantes la semaine prochaine. Les gestionnaires de portefeuilles liquident en effet les valeurs perdantes pour des raisons fiscales et achètent les titres gagnants avant la présentation des comptes à leurs clients.

Wall Street a également bénéficié de la crise financière au Mexique : la dévaluation du peso a encouragé des transferts de fonds vers la place new-yorkaise.

Indice Dow Jones du 23 décembre : 3 833.43 (c. 3 807,19).

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Alcoa	83 1/2	84 1/8
Allied Signal Inc.	35 7/8	35
American Express	29 5/8	29 3/8
ATT	51 5/8	51
Bethlehem Steel	19 1/4	18 5/8
Boeing	47 7/8	47 3/8
Caterpillar Inc.	53 1/4	54 3/8
Chevron	44 1/4	44 3/4
Coca-Cola	51 5/8	51 5/8
Disney Corp.	44 3/8	45 3/8
Du Pont de Nemours	56	47 1/2
Eastman Kodak	46 3/8	47 1/2
Exxon	61 3/4	61 1/2
General Electric	50 1/4	49 3/4
General Motors	38 1/8	41 1/8
Goodyear Tire	33 3/4	33 1/2
IBM	70 1/4	73 1/2
International Paper	75 7/8	76 5/8
Morgan (J.P.)	57 1/8	56
McDonnell Douglas	142	142 1/4
Merck and Co	38 3/8	39 1/4
Minnesota Mining	51 5/8	52 1/4
Philip Morris	56 5/8	56 3/4
Procter Gamble	62 1/4	62 1/4
Sears Roeb. and Co	45 1/2	46 1/2
Texaco	61 3/8	61 1/8
Union Carbide	30 3/8	29 7/8
United Tech.	62 1/4	62 1/4
Westinghouse El.	12 1/4	12 1/2
Woolworth	14 1/4	14 7/8

TOKYO

Ferme

INDICE NIKKEI

+ 2,45 %

Les valeurs ont continué leur progression au cours de cette semaine écourtée à quatre séances en raison de la célébration de l'anniversaire de l'empereur. Jeudi 22 décembre, au terme des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a gagné 470,10 points, soit une progression de 2,45 % sur ses niveaux de la semaine dernière, à 19 633,53 points.

Cette nouvelle avance s'est effectuée, selon les boursiers, dans le sillage du marché à terme. Le volume quotidien moyen d'échanges durant cette petite semaine a progressé, passant de 229,6 millions de titres échangés quotidiennement à 302,1 millions de titres.

Après avoir ouvert à 19 244,15 points, le Nikkei est resté ferme toute la semaine. Le marché, affaibli mercredi sur des prises de bénéfices, s'est ressaisi jeudi sous l'effet d'achats d'arbitrage favorisés par un fléchissement du yen face au dollar, bénéfique aux exportateurs japonais.

Du coté des valeurs, les actions Toyota et Honda ont gagné respectivement 20 yens à 2 080 yens et 70 yens à 1 770 yens. Nissan a perdu 4 yens à 812 yens.

Les valeurs électroniques ont quant à elles progressé, Sony gagnant 200 yens à 5 590 et Matsushita 20 yens à 1 590.

L'action NTT a quant à elle repris 23 000 yens à 864 000 sur la semaine précédente.

Indices du 22 décembre : Nikkei, 19 633,53 (c. 19 163,43) ; Topix, 1 545,02 (c. 1 508,60).

	Cours 16 déc.	Cours 22 déc.
Bridgestone	1 570	1 570
Canon	1 700	1 720
Fuji Bank	2 120	2 180
Honda Motors	1 690	1 770
Matsushita Electric	1 570	1 590
Mitsubishi Heavy	728	743
Sony Corp.	5 390	5 590
Toyota Motors	2 060	2 080

LONDRES

Un air de fête

+2,2 %

La Bourse de Londres a célébré avec entrain les fêtes de Noël, stimulée par la traditionnelle vague d'achats de fin d'année et par la bonne orientation de l'économie britannique. L'indice Footsie a gagné 2,2 % en cinq séances pour clôturer vendredi à 3 083,3.

L'activité a été cependant assez faible à l'approche des congés de fin d'année. La semaine aura été marquée par deux OPA. La plus importante est celle lancée par Trafalgar House sur Northern Electric pour 1,2 milliard de livres. La seconde est celle de 632 millions de livres lancée par l'imprimeur de billets de banque De La Rue sur le papetier Portals. Du côté des valeurs pharmaceutiques, Glaxo Holdings a profité de l'annonce que la protection du brevet de son médicament vedette, était étendue jusqu'en juillet 1997 aux Etats-Unis.Indices « FT » du 23 décembre : 100 valeurs 3 083,3 (c. 3 013,6) ; fonds d'Etat 91,79 (c. 91,97) ; mines d'or, 235,7 (c. 224,4)

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Allied Lyons	5,52	5,43
BP	4,22	4,29
BTR	2,81	2,98
Cadbury	4,01	4,28
Glaxo	6,27	6,71
GUS	4,40	5,44
ICI	7,45	7,70
Reuters	4,64	4,75
RTZ	8,25	8,32
Shell	6,92	6,96
Unilever	11,38	11,58

FRANCFORT

Poursuite de la hausse

+1,15 %

La Bourse de Francfort a poursuivi son mouvement de hausse amorcé début décembre dans un marché peu actif. L'activité est demeurée modérée, la majorité des investisseurs ayant clos leurs livres de compte pour l'année 1994. Le DAX a terminé à 2 094,01 points, en hausse de 1,15 % par rapport à la clôture de la semaine dernière, retrouvant son niveau de la mi-novembre.

Toutefois, il n'est pas exclu que le DAX recule jusqu'à la barre des 2 000 points dans les semaines à venir, a estimé la Commerzbank. Mais, à moyen terme, les *« perspectives sont beaucoup plus favorables »*, a-t-elle ajouté. Pour sa part, la WestLB s'attend *« pour la fin de l'année à ce que la cote s'inscrive à la hausse, mais dans un marché qui ne laissera pas de place aux surprises »*.

Indice du 23 décembre : DAX 2 094,01 (c. 2 070,06).

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
AEG	150	150,30
BASF	309,50	317,90
Bayer	351,50	360
Commerzbank	329	331
Deutsche Bank	717,30	722,80
Hoechst	320	328,60
Karstadt	569	566,50
Mannesman	400,50	412,50
Siemens	637,30	645,30
Volkswagen	425	428

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le marché luxembourgeois préoccupe les Belges

Les autorités belges ont de bonnes raisons de se préoccuper du développement extraordinaire du marché des emprunts libellés en francs luxembourgeois dont le volume a doublé cette année par rapport à 1993. Les monnaies des deux pays ont la même valeur extérieure, mais au Luxembourg aucune retenue à la source ne vient grever les revenus des placements de capitaux alors qu'un précompte de 13,39 % est déduit de l'intérêt que procurent les obligations libellées en francs belges. De fait, les emprunts lancés au Luxembourg sont en très grande partie souscrits par des résidents belges qui, parce qu'ils savent que leurs titres ne sont pas soumis à l'impôt anticipé, acceptent des rendements inférieurs à ceux qui prévalent en Belgique.

Cette situation attire un grand nombre d'emprunteurs qui se financent à très bon compte au Grand-Duché. Elle assure la promotion de Luxembourg en tant que place financière, en même temps qu'elle ne permet pas à Bruxelles d'entretenir de grandes ambitions sur ce plan.

Longtemps, les services du ministère belge des finances s'étaient contentés de réclamer une uniformisation de la fiscalité en Europe. Mais comme cette revendication a peu de chance d'aboutir dans l'immédiat, les pouvoirs publics ont décidé d'agir sur un autre front. C'est dans ce contexte qu'il faut examiner une disposition de la loi-programme votée vendredi 23 décembre, qui définit de façon restrictive ce qu'est un euro-emprunt.

Un article stipule notamment qu'une opération euro-obligataire doit être lancée à des conditions susceptibles d'intéresser à la fois les investisseurs privés et les investisseurs institutionnels. La formulation est équivoque et demandera certainement à être interprétée ; ce que devrait faire prochainement la Commission bancaire. A première vue, si on s'en tient à la réalité du placement – les titres libellés en francs luxembourgeois sont presque exclusivement vendus à des particuliers –, il semblerait que, sauf cas exceptionnels, ils ne puissent pas être considérés à Bruxelles comme des euro-obligations. Cela reviendrait à dire que les intermédiaires financiers qui déploient leur activité en Belgique ne seraient plus autorisés à les proposer à leurs clients.

Retour des emprunteurs japonais

Il convient de préciser que le franc luxembourgeois n'est nullement mentionné dans le texte de la loi-programme belge. D'autres monnaies pourraient tout aussi bien être concernées : les emprunts libellés en dollars canadiens ou australiens sont souvent destinés à des particuliers. C'est également le cas de certaines émissions en dollars américains, surtout lorsqu'elles ont pour débiteurs des sociétés industrielles ou commerciales très connues des épargnants qui leur font confiance. Il reste que, dans l'esprit de tous les spécialistes, la cible première visée par cette loi est le franc luxembourgeois.

D'une façon générale, le marché international des capitaux est demeuré très calme à l'approche de Noël. Quelques transactions nouvelles ont vu le jour, dont la plupart avaient un caractère spécial. Ainsi, en francs français, la Société générale a émis un emprunt complexe pour son propre compte et une banque hypothécaire allemande, la Deutsche Pfandbrief und Hypothekenbank, a lancé deux sortes d'obligations à taux variable de deux ans de durée, dont la rémunération pourra être sensiblement plus élevée que le loyer de l'argent, sans toutefois jamais dépasser 8 % ou 7,70 % respectivement. Cet emprunt convient aux investisseurs qui estiment que la hausse des taux à court terme que chacun attendait s'est déjà produite pour l'essentiel. L'affaire est dirigée par le Crédit commercial de France et, en partie également, par la Caisse des dépôts.

Par ailleurs, l'attention des spécialistes a été retenue par les plans de plusieurs entreprises japonaises qui s'apprêtent à lancer en Europe des obligations convertibles ou munies de bons d'acquisition d'actions. Leurs opérations sont prévues pour la seconde moitié du mois de janvier. Chacun espère qu'on y verra alors un peu plus clair sur les dispositions de la Bourse de Tokyo.

La première opération convertible devrait être émise pour le compte de NEC, le géant de l'électronique, qui entend lever 500 millions de francs suisses par l'intermédiaire de la Société de banque suisse. Cet emprunt est attendu avec quelque impatience. La notoriété du débiteur est telle qu'elle aura une valeur de test. Un grand nombre d'autres sociétés japonaises sont sur les rangs, mais elles attendent toutes de savoir quel accueil sera fait à NEC avant de se décider.

Pour ce qui est des obligations munies de bons d'acquisition d'actions, un fournisseur de l'industrie automobile, Daikin, a retenu le marché allemand pour y lancer un emprunt de 50 millions de marks par l'intermédiaire de Nomura Bank (Deutschland). Il s'agira également d'un test. Si l'opération Daikin se passe bien, elle sera rapidement suivie de deux autres emprunts du même genre qui seront également libellés en deutschemarks.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Revoilà le blé européen !

Les grands négociants mondiaux – et les firmes européennes et françaises au premier chef – sont en effervescence. A Bruxelles, le comité de gestion des céréales (un organisme composé de fonctionnaires de la Commission et de représentants des Etats membres) a décidé jeudi 22 décembre d'autoriser à nouveau, à grande échelle, les exportations de blé sur le marché mondial. *« C'est un événement d'une extrême importance »*, dit-on chez Soufflet, important céréalier privé de la place. *« De la part des autorités européennes, qui ont longtemps joué l'attentisme, voire l'immobilisme, c'est un revirement complet d'attitude »*, renchérit-on à l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC).

Depuis cinq semaines, en effet, Bruxelles n'avait, à l'issue des adjudications habituelles du jeudi, délivré aucun certificat d'exportation, et donc, par voie de conséquence, attribué aucune restitution, c'est-à-dire aucune subvention comblant la différence entre le prix intérieur des céréales et le cours mondial traditionnellement plus bas. D'où des économies sur le budget agricole communautaire. Mais les négociants désespéraient et l'ONIC avait même été contraint d'adresser à Bruxelles – fait assez rare – une admonestation. Il semble que ces appels aient été entendus puisque c'est un contingent d'exportation de 1,390 million de tonnes de blé tendre français qui vient d'être fixé, auquel s'ajoutent 150 000 tonnes prélevées sur nos stocks d'intervention et 117 000 tonnes sur les stocks allemands. Les ports de Rouen, de La Rochelle-La Pallice et de Dunkerque notamment vont voir leur trafic maritime fortement dopé.

« Reconquérir » le marché intérieur

Les autorités européennes n'ont pas donné d'explication officielle à leur décision. Pendant longtemps, la Commission (qui gère quasi directement la politique d'emblavement, de stockage et de vente des céréales de l'Union) a évité de fournir le marché libre international pour laisser le plus possible de quantités disponibles sur le marché intérieur. L'un des objectifs de la PAC (politique agricole commune), adoptée en mai 1992, vise en effet à « reconquérir » le marché intérieur des céréales, grâce à une substantielle et régulière baisse des prix garantis. De la sorte, les volailles et les porcs français ou espagnols devraient pouvoir être nourris davantage avec des produits européens moins chers. Du coup, les importations de produits de substitution des céréales (PSC) en provenance des triturateurs américains notamment, devraient diminuer.

Ce calcul a en partie réussi, mais en partie seulement et cela pour trois raisons : la baisse du dollar a dopé les exportations agricoles américaines, les prix sur le marché intérieur européen n'ont pas baissé autant que l'escomptaient les experts bruxellois et, enfin, la demande internationale reste toujours extrêmement forte (*le Monde* du 21 octobre).

Le niveau très élevé des cours mondiaux est dû notamment à des achats toujours fort actifs de la Chine qui sollicite notamment les vendeurs américains et canadiens. Mais les opérateurs européens voudraient bien, eux aussi, prendre leur part du gâteau. Jusqu'à maintenant, à cause du comportement restrictif de la Commission, c'était exclu, mais, depuis le 22 décembre, tout est possible. Les cours continuent de flamber. La tonne était négociée, au départ des ports du golfe du Mexique, 90 dollars en juillet, 135 en octobre et 143 il y a quelques jours. Et l'on est persuadé, à Chicago, Londres ou Paris que cette tendance perdurera au moins jusqu'à avril 1995. D'autant plus que l'Australie, grand fournisseur traditionnel du marché, a été frappée par des accidents climatiques graves, la récolte étant tombée à 8,5 millions de tonnes au lieu de 18 escomptés.

Si la Chine reste l'acheteur le plus présent sur le marché, les opérateurs estiment qu'il ne serait pas étonnant que les Russes se manifestent, eux aussi, bientôt pour des volumes au demeurant importants. Moscou dispose en effet d'un crédit de 400 millions de dollars, couvert par la COFACE, pour acheter des céréales à la France. L'Algérie, pour sa part, bénéficiera d'une procédure analogue qui devrait lui permettre, à partir de janvier, d'acheter 1,3 million de tonnes. Cuba enfin est dans le même cas pour 600 000 tonnes.

Demande mondiale très soutenue, stocks qui s'amenuisent : le marché du blé reste sous tension. D'autant plus tendu que les estimations du Conseil international du blé (CIB) pour la prochaine campagne (juillet 1994-juin 1995) sont régulièrement publiées en baisse : 558 millions en juillet dernier, 534 en septembre, 526 il y a à peine un mois. Les stocks de fin de campagne, eux aussi, sont systématiquement revus en baisse. *« Le ratio entre les stocks et la consommation est descendu à moins de 19 %, alors que la FAO fixe le plancher acceptable à 20 %. On n'avait jamais enregistré ça depuis 1972-1973 »*, note un expert. Vu le très rémunérateur niveau des cours, la Commission n'a donc pas eu trop à « taper » dans sa cassette des restitutions. Raison de plus pour ne pas pénaliser outre mesure les agriculteurs qui veulent bénéficier d'une conjoncture porteuse et demandent, en conséquence, une baisse du taux de jachère ainsi que la suppression des pénalités dont ils sont menacés pour avoir légèrement dépassé les surfaces autorisées.

FRANÇOIS GROSRICHARD

PRODUITS	COURS DU 23/12/94
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 989 (– 65) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 830 (– 62,5) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 480 (– 60) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	412,50 (+ 4,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	2 797 (+ 127) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 322 (+ 22) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	405 (+ 25,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	231 (+ 12,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	159,90 (+ 3,5) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Février	15,92 (+ 0,04) Dollars/baril
Or (Londres)	381,10 (+ 0,75) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16-12-94	Cours 23-12-94
Or fin (kilo en barre)	65 800	66 100
– (kilo en lingot)	65 600	66 850
Pièce française (20 F)	382	383
• Pièce française (10 F)	378	430
Pièce suisse (20 F)	383	385
Pièce latine (20 F)	382	384
• Pièce tunisienne (20 F)	382	384
Souverain	492	486
• Souverain Elizabeth II	490	490
• Demi-souverain	314	316
Pièce de 20 dollars	2 580	2 740
– 10 dollars	1 450	1 290
• – 5 dollars	662,50	800
– 50 pesos	2 470	2 490
• – 20 marks	470	486
– 10 florins	400	399
• – 5 roubles	269	259

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

La lire au plus bas, léger glissement du franc

« Dinde, marrons et chocolats » : c'est la règle sur les marchés des changes anglo-saxons à la veille des fêtes, surtout celle de Noël, sans oublier le Nouvel An et, surtout, pour la clôture des bilans, qui incite tout le monde à la prudence. Cette fin d'année a été néanmoins marquée par un incident, celui du *« décrochage »* du peso mexicain vis-à-vis du dollar, se traduisant par une forte dépréciation de cette devise. Ce décrochage soudain était considéré, à terme, comme inévitable, en raison du déficit croissant de la balance des paiements du Mexique (23 milliards de dollars) et des sorties récentes de capitaux, qui avaient obligé la banque centrale à dépenser plus de 2 milliards de dollars pour défendre le peso.

Une « fuite vers la qualité »

Le regain de tension dans la région du Chiapas, où l'Armée zapatiste de libération nationale appelle à nouveau à la révolte, a entraîné la décision de *« décrocher »* le peso. Celle-ci a provoqué un beau désordre en Amérique latine où les cours ont baissé assez violemment sur les Bourses de valeurs. La décision des autorités mexicaines a été très fraîchement accueillie par les gérants et les porteurs de parts de fonds américains, qui avaient investi en titres mexicains oubliant, sans doute, que les pays *« émergents »*, pour offrir, souvent, des rendements élevés, présentent, encore plus souvent, des risques. Le résultat a été, jeudi, une *« fuite vers la qualité »* qui a poussé le dollar à plus de 1,58 DM, avant qu'intervienne un léger repli du billet vert.

En Europe, la lire italienne a touché son plus bas niveau historique vis-à-vis du mark allemand, qui a valu jusqu'à 1 050 lires avant la démission de Silvio Berlusconi. La devise italienne s'est redressée un peu par la suite avec un DM à 1 040 lires, pendant que le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, poursuivait ses consultations pour former un nouveau gouvernement.

Chez nous, l'agitation politique préélectorale et les surenchères sociales entre MM. Chirac et Balladur ont encore un peu affaibli le franc français vis-à-vis du mark, dont le cours s'élève doucement, passant de 3,45 francs la semaine dernière à 3,4550 francs à la veille du week-end, après une pointe à 3,4590 francs. Pour l'instant, la Banque de France n'intervient pas directement, en relevant ses taux d'intervention à court terme, le marché s'en chargeant en faisant monter l'eurofranc à trois mois (voir la rubrique Marché monétaire et obligataire). A ce sujet, Michel Sapin, ancien ministre socialiste de l'économie et membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France, a estimé que le franc était *« faiblard »* mais pas, pour autant, *« attaqué »*, ce qui est exact. Il a ajouté toutefois que la Banque de France porterait toute son attention sur l'évolution de la monnaie nationale *« indépendamment des échéances électorales »*. En langage décodé, cela veut dire que l'institut d'émission pourrait, le cas échéant, relever ses taux d'intervention, ce qui ne réglerait pas la question, l'affaire étant d'ordre politique. La question est simple : faut-il donner la primauté à la défense de la monnaie ou à la lutte contre le chômage ? A suivre.

F. R.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 19 AU 23 DÉCEMBRE 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5465	–	18,3486	75,0751	63,3995	3,0874	56,6251	0,00609
	1,5630	–	18,4689	75,2729	63,6618	3,0969	56,8666	0,00611
Paris	8,4284	5,4500	–	409,1592	345,5272	16,8262	308,6070	3,3211
	8,4629	5,4145	–	407,5649	344,6970	16,7683	307,9045	3,3096
Zurich	2,0599	1,3320	24,4404	–	84,4481	4,1124	75,4247	0,8117
	2,0764	1,3285	24,5360	–	84,5747	4,1143	75,5473	0,8120
Francfort	2,4393	1,5773	28,9413	118,4159	–	4,8697	89,3148	0,9612
	2,4552	1,5708	29,0110	118,2386	–	4,8647	89,3261	0,9601
Bruxelles	50,0911	32,39	5,9431	24,3168	20,5351	–	18,3409	1,9738
	50,4693	32,29	5,9636	24,3056	20,5564	–	18,3622	1,9737
Amsterdam	2,7311	1,7660	32,40366	1,32583	111,96348	5,45230	–	1,07617
	2,7485	1,7585	32,47761	1,32367	111,94932	5,44596	–	1,07487
Milan	2537,81	1641	301,1009	1231,9820	1040,3855	50,66379	929,2186	–
	2557,07	1636	302,1516	1231,4641	1041,5075	50,66584	930,3384	–
Tokyo	154,88	100,15	18,37615	75,18769	63,49458	3,09200	56,71008	0,061030
	156,57	100,17	18,50032	75,40083	63,77005	3,10220	56,96352	0,061229

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 décembre 1994, 5,44183 F, contre 5,4053 F le vendredi 16 décembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
(Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France)
23 déc. 1994

FLORIN NÉERLAND. – FRANC BELGE – MARK ALLEMAND – COURONNE DAN. – FRANC FRANÇAIS – LIVRE IRLANDAISE – ESCUDO PORTUGAIS – PESETA ESPAGNOLE

0 / -2 / -4 / -6 / -8 / -10 / -12 / -14 / -16 / -18 / -20

Depuis le 17 septembre 1992, la livre sterling (– 18,68) et la lire italienne (– 24,20) ne participent plus au mécanisme de change du SME.

Source : Société générale

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Calme plat aux Etats-Unis, turbulences en Europe

Comme les marchés des changes, les marchés de taux d'intérêt sont entrés dans le calme de fin d'année : les *« livres »* sont pratiquement fermés, et les initiatives, hardies ou non, sont reportées au début de 1995. On notera toutefois que sur la plupart de ces marchés, les courbes de taux d'intérêt *« s'aplatissent de plus en plus »*, le court terme rejoignant progressivement le long terme, phénomène qui reflète les prévisions et les préoccupations des opérateurs.

Ainsi, aux Etats-Unis, où les taux à long terme sont stables depuis trois semaines, les taux à court terme montent de plus en plus, les opérateurs en question anticipant de nouveaux relèvements des taux d'intervention de la Réserve fédérale, au total 1 % à 1,50 % (100 à150 points de base, ou centièmes), par rapport aux 5,50 % actuels. Comme nous le laissions pressentir la semaine dernière, le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale n'a pas relevé ses taux d'intervention lors de sa réunion du 20 décembre. Lors de sa précédente réunion du 15 novembre dernier, où un relèvement de 0,75 % avait été décidé, les membres du comité étaient divisés sur l'ampleur de la mesure, certains d'entre eux redoutant qu'une trop grande sévérité ne s'avère trop restrictive et ne finisse par *« casser »* la croissance : vieux débat sur l'opportunité des mesures à prendre, pour freiner ou pour relancer, qui traduit les incertitudes sur l'efficacité et le délai de reprise de ces mesures, et souligne les dramatiques insuffisances en matière de prévision.

Si les opérateurs anticipent donc une nouvelle augmentation des taux à court terme, en revanche, ils ont stoppé la hausse des taux à long terme, avec même un recul d'une vingtaine de centièmes sur les sommets du début novembre (8,05 % à 10 ans et 8,18 % à 30 ans). Bien plus, un phénomène d'*« inversion »* est en train de se développer, comme si les marchés anticipaient déjà un ralentissement de l'économie américaine au second semestre 1995 : si la courbe des taux s'aplatit complètement de 2 ans (7,74 %) à 30 ans (7,84 %), le rendement de l'échéance à 5 ans (7,86 %) passe en tête. La dernière inversion, outre-Atlantique, remonte à 1989, lorsque le loyer de l'argent à court terme (Federal Funds) avoisinait 10 %. De là à penser que ce phénomène s'inscrit en fin de cycle, il n'y a pas loin, la véritable inversion, néanmoins, se produisant lorsque le terme à 3 mois est supérieur au 30 ans, ce qui n'est pas encore le cas. Mais après ?

La surenchère sociale

En attendant, les opérateurs américains restent de glace devant les chiffres qui tombent de l'autre côté de l'Atlantique : si les commandes de biens durables ont augmenté de 3,4 % en décembre et si l'indice de confiance de l'université du Michigan est passé de 91,6 en novembre à 95,1 en décembre, le revenu des ménages a baissé de 0,1 % en novembre, pour la première fois depuis dix mois, les dépenses augmentant en revanche de 0,6 %. Tout cela ne perturbe les marchés en aucune façon : la nervosité n'est plus ce qu'elle était...

En Europe, c'est une autre histoire. Comme nous l'avons dit, la surenchère sociale ne laisse pas d'inquiéter les marchés financiers nationaux et internationaux, consternés par le spectacle que donnent les hommes politiques et l'incohérence qui se manifeste : si respectacles que soient les besoins des sans-logis et le « cri » de l'abbé Pierre, ces marchés voient mal comment la mesure spectaculaire de réquisition s'accorde avec le souci de relancer l'immobilier, en lourde rechute après un sursaut au premier trimestre. Sans doute les hommes politiques prennent-ils bien soin de s'en prendre aux « gros » (banques, sociétés immobilières et promoteurs) et non aux petits propriétaires (les chers électeurs), mais ces derniers n'en pensent pas moins, soupçonnant quelque démagogie préélectorale. Conclusion : une politique de l'immobilier se fait à long terme, et non pas à coups de piqûres pour doper le malade, que ce soient des avantages fiscaux ou des réquisitions...

En tout cas, cette agitation a continué de faire monter, ou remonter, les taux d'intérêt à Paris, bon baromètre de la confiance, ou de la défiance. Sur le marché à terme (MATIF), le taux du contrat Pibor (argent à trois mois donc à échéance mars) s'est encore élevé, passant de 6,50 % à plus de 6,70 % après un point à 6,92 %, soit plus de 100 centièmes (1 %) au-dessus du taux allemand sur la même durée. Mais comme aux Etats-Unis, et comme si le phénomène était jugé temporaire, le calme revenant après les élections, les taux à court terme ont progressé beaucoup plus modérément, le rendement de l'OAT (emprunt d'Etat) à 10 ans ne passant que de 8,02 % à 8,06 % d'une semaine à l'autre, après une pointe à 8,13 %. On est encore assez loin du sommet de 8,49 % atteint au début de novembre dernier. Quant à l'écart avec l'emprunt d'Etat allemand à 10 ans (Bund), il demeure encore assez raisonnable à 0,58 % contre 0,70 % il y a deux mois, et 0,49 % il est vrai quelques jours auparavant.

Sur le MATIF, le contrat 10 ans a reflété les appréhensions des opérateurs, le cours de l'échéance mars chutant de 112,06 à 111,06 après un accès de faiblesse à 110,52. Selon les spécialistes de la Société générale, les indicateurs de tendance sont maintenant baissiers et non plus haussiers. L'analyse elliottiste (théorie des cinq vagues d'Elliott) *« favorise la poursuite du mouvement de correction après une reprise qui peut ramener le marché sur un cours de 110 ou 109,32-34 avant reprise de la hausse »*. Conclusion : *« Il va donc falloir être patient. »*

FRANÇOIS RENARD

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE. (*) Film américain de Neil Jordan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ. Film français de Nicole Garcia : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LOU N'A PAS DIT NON. Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT. Film britannique de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

3615 LE MONDE (minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-Province) 2,19 F TTC/mm

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : le Sorcier du ciel (1948), de Marcel Blistène, 17 h ; les Lois de l'hospitalité (1923), de Buster Keaton, 19 h ; Romeo et Juliette, v.f.), de Renato Castellani, 21 h.

CINÉMATHÈQUE - SALLE RÉPUBLIQUE
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Aventure : Erik le Viking (1989), de Terry Jones, 17 h ; les Evasions du capitaine Blood (1951, v.o. s.t.f.), de Ralph Murphy, 19 h 30 ; le Roi pirate, v.f.), de Sidney Salkow, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE

Pathé, premier empire du cinéma : Pathé journal ; Accusée levez-vous (1930), de Maurice Tourneur, 14 h 30 ; Antar (1912), ; la Vie de notre seigneur Jésus-Christ (1913), de Maurice-André Maître, 17 h 30 ; Pathé journal ; le Silence est d'or (1947), de René Clair, 20 h 30.

LUNDI

Pathé, premier empire du cinéma : Pathé journal ; les Femmes s'en balancent (1954), de Bernard Borderie, 14 h 30 ; la Tempête (1959, v.o. s.t.f.), d'Albertto Lattuada, 17 h 30 ; Pathé journal ; les Frères Karamazov (1931, v.o. s.t.f.), de Fédor Ozep, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MARDI

Je me souviens de Paris : Une femme est une femme (1961), de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Jules et Jim (1962), de François Truffaut, 16 h 30 ; la Comédie du travail (1987), de Luc Moullet, 18 h 30 ; Drôle de frimousse (1956), de Stanley Donen, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)

MARDI

Max Frisch, journal I-III (1981), de Richard Dindo, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ALADDIN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AMATEUR (A., v.o.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

L'ANGE NOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

AU NOM DU CHRIST (ivoirien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

BAB EL-OUED CITY (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARAKA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

BARNABO DES MONTAGNES (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

BÉBÉ PART EN VADROUILLE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CLERKS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LE CLIENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LE COLONEL CHABERT (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES COMPLICES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47).

CONSENTEMENT MUTUEL (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

CORRINA, CORRINA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

DANGER IMMÉDIAT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

EXOTICA (*) (Fin., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'EXPERT (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

FARINELLI (Fr.-Bel.-It.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GENS DE LA RIZIÈRE (Fr.-cambodgien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; George V, 8e (36-68-43-47).

GETTYSBURG (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

I LIKE IT LIKE THAT (A., v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'ILE ÉTOILÉE (coréen, v.o.) : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JIT (Zimbabwe-Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

KATIA ISMAILOVA (russo-Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LADYBIRD (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LAMERICA (Fr.-It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE NEMO (A., v.f.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

LA MACHINE (*) (Fr.) : UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

MIRACLE SUR LA 34e RUE (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

MURIEL (Austr., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LES NOUVELLES AVENTURES DE CROC-BLANC (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PETIT PAPA BASTON (A., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA REINE MARGOT (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LE ROI LION (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

SALÉ SUCRÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LA SÉPARATION (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SLEEP WITH ME (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL TROMPEUR (Fr.-russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

THE MASK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

THE SHADOW (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (Can.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

TIMECOP (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

TROIS COULEURS-ROUGE (Fr.-Suis.-Pol.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TRUE LIES (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

TSAHAL (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN INDIEN DANS LA VILLE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

VEILLÉES D'ARMES (Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANNIBAL (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dim. 12 h 40, 15 h, 16 h 40, 19 h, 20 h 35.

AQUI NA TERRA (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) dim. 14 h.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 20 h.

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 16 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 16 h 50.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 18 h 40 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 40.

BELLE ÉPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 20 h 30.

LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Reflet Républic, 11e (48-05-51-33) sam., dim. 15 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 16 h.

C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) sam. 16 h 30, 18 h 30, 20 h 10.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) sam. 16 h 30.

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE (Fr.-It.-Tun., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 19 h 35.

DERNIER STADE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) sam. 18 h.

LES DIMANCHES DE PERMISSION (Fr.-Rou., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 20 h.

DRACULA (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

DU FOND DU COEUR (européen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 16 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 21 h.

L'ÉCUME DES JOURS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 22 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 18 h 30 ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) sam. 0 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 12 h 15.

L'ILE NUE (Jap.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 20 h 10.

IN CUSTODY (Ind., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) dim. 11 h 50.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 16 h 50.

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 40.

LUNES DE FIEL (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 16 h.

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 18 h 30.

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) dim. 12 h.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) sam. 18 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 11 h 55.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 18 h 30.

LA PISTE DU TÉLÉGRAPHE (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 12 h.

POUCELINA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) dim. 13 h 20.

PRINTEMPS PERDU (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) sam. 16 h, dim. 18 h.

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 14 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 45.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 35.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 15 h 20, dim. 14 h 20.

RUE PRINCESSE (ivoirien) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 16 h 20.

SEX AND ZEN (**) (Hongkong, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 30.

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 45.

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 22 h.

THE FLINTSTONES (A., v.f.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dim. 15 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 22 h 30, 0 h 10.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 15 h.

TIENS TON FOULARD, TATIANA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 21 h 50.

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 40 ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) dim. 18 h, 20 h, 22 h.

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) dim. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

TRUE LIES (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dim. 17 h, 19 h, 21 h.

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 18 h 40.

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 20 h 40.

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) sam. 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 17 h 10.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, président du directoire.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



SAMEDI 24 DÉCEMBRE

TF 1

13.15 **Téléfilm : K 2.000.**
14.55 **Téléfilm : Les Aventures du jeune Indiana Jones.**
16.35 **Trente millions d'amis.**
17.10 **Le Noël de l'amitié.** Avec les séries Premiers baisers ; Les Filles d'à côté ; Hélène et les *garçons*.
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 ***Divertissement :* En attendant le Père Noël.** Avec des extraits de films Disney, Séverine, Karine Costa, Debbie Davis, Deny Brillant, la Chorale d'Asnières.
22.35 **Patinage artistique.** Une nuit à Saint-Pétersbourg. Spectacle de Philippe Angel. Chorégraphie de Patrick Hourcade.
23.45 **Nuit de la Nativité.** De Bethléem à Chartres.
23.55 **Messe de Noël.** En direct de la cathédrale de Chartres, à l'occasion du jubilée du 8e centenaire de sa fondation et de son jumelage avec Bethléem.

FRANCE 2

12.59 **Journal et Point route.**
13.35 **Les Grandes Enigmes de la science.** Présenté par François de Closets.
14.35 **Histoires sauvages.** Le Parc de Wasa au Cameroun : La saga des reptiles.
15.20 **Tiercé.** En direct de Vincennes.
15.30 **Maureen Christmas.** Le Noël des enfants hospitalisés.
18.05 **INC.**
18.15 **Téléfilm : La Nouvelle Vie de Sarah.** De Glenn Jordan.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
19.59 ***Journal et Météo.***
20.45 **Divertissement : Surprise sur prise.** Présenté par Georges Beller et *Marc Béliveau. Spécial Noël.*
22.20 **Les Enfants de la télé.** Présenté par Arthur. Spécial Noël.
23.15 ***Sport : Patinage artistique.*** Holiday Festival on Ice à Reno (Etats-Unis).
0.00 **Messe de minuit.** *En direct de l'église Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-Luz.*

FRANCE 3

13.05 **Documentaire : Les Peuples de l'eau.**
14.00 **Dessin animé : Opération forêt verte.**
15.15 **Série : Magnum.**
16.05 **Téléfilm : Bonanza, le retour.**
17.35 **Magazine : Montagne.** Le Noël des bergers.
18.15 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *La Chapelle Sixtine, la voûte restaurée.*
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Téléfilm : L'Honneur des grandes neiges.** De Gilles Carle.
22.20 **Dix-huitième Festival du cirque de Monte-Carlo.**
23.40 **Météo et Journal.**
23.55 **Dessins animés : *Tex Avery.*** Thugs with Dirty Mugs (1939) ; The Wild Hare (1940) ; Hollywood Steps out (1941) ; The Blitz Wolf (1942) ; One Ham's Family (1943) ; *Screwball Squirred* (1944) ; The Screwy Truant (1945) ; Northwest Hounded Police (1946) ; What Price Fleadom (1948) ; *Out Foxed* (1949) ; Ventriloquist Cat (1950) ; Droopy Double Trouble (1951).

M 6

14.00 **La Saga des séries.** Spécial Noël au Musée des arts forains à Paris.
14.05 **Série : Flash.**
15.05 **Spécial animation.** Les coulisses de la fabrication d'un dessin animé.
16.10 **Série : L'Etalon noir.**
16.45 **Série : Rintintin.**
17.15 **Série : Highlander.**
18.15 **Série : Raven.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.**
20.45 **Téléfilm : Heidi.** *Heidi, la petite orpheline, vit avec son grand-père dans une ferme isolée des Alpes suisses.*

CANAL +

En clair jusqu'à 14.00

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.** Mangaloïd.
14.00 **Téléfilm : Destins brisés.**
15.30 **Documentaire : Les Aventuriers du cœur.** D'Isabelle Giordano.
16.20 **Court métrage : Lava lava.** De Frédéric Vitali.
16.25 **Les Superstars du catch.**

En clair jusqu'à 20.30

17.15 **Décode pas Bunny.**
18.15 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.40 ***Magazine : Balladurama.*** Spécial qui choisir ?
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **▶ Voodoo Stones.** Interview de Philippe Manœuvre.
20.00 **Dessin animé : Bugs Bunny.** Sonate pour orchestre et catastrophes.
20.25 **Court métrage : Atrox, la suite.** De Michel Welterlin.
20.30 **Téléfilm : *Kazan.*** D'Arnaud Sélignac.
22.00 **Documentaire : National Geographic.** *A la recherche du panda, de* Mark Stouffer.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **▶ Cinéma : L'homme *qui n'a pas d'étoile.* ■ ■** Film américain de King Vidor (1955).

LA CINQUIÈME

14.30 **Documentaire : Les Grandes Biographies.** Les grands capitaines : César.
15.30 ***Documentaire :* Arts musique.** Opéra imaginaire.
16.30 **Documentaire : *La Fille du* Père Noël.** D'Antoine Lassaigne.
17.00 **Documentaire : Cinéma, les grands séducteurs.** *Gabin (rediff.).*
18.00 **Documentaire : A tous vents.** Et au milieu coule le Gulf Stream.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Un pays en exil.** Le Tibet entre résistance et résignation (rediff.).
18.05 **Documentaire : Louisiana Blues.** De Jean-Pierre Bruneau et José Reynes.
19.00 **Série : Mr. Bean.**
19.30 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Bilan de l'année géopolitique 1994.
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités japonaises, allemandes et américaines de la semaine du 24 décembre 1944.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Les Enfants du voyage.**
21.30 **Concert : Noël à Vienne.** Avec Charles Aznavour, Sissel Kyrkjebo, Placido Domingo, le Chœur d'enfants de Vienne, l'Orchestre symphonique de Vienne, *dir. Vjekoslav Sutej.*
22.35 **Téléfilm : Soyez les bienvenus !** De Hark Bohm.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** André Boucourechliev, compositeur.
20.45 **Fiction.** Prêtez-moi vos oreilles, de Mangei Obin ; Trois rendez-vous avec *le destin, de Jack London.*
23.55 **Musique : Opus.** Sonnez Hautbois, résonnez jeunesse. Des adolescents parlent de leur vision de Noël.
0.05 **Messe.** En direct de l'église de l'Abbaye de Sylvanès, à Camarès.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Veillée de Noël.** Par Daniel Caux.
20.30 **Opéra.** (Donné le 14 octobre 1994 à Rouen) L'Enfance du Christ, d'Hector Berlioz, par Bernarda *Fink (mezzo-soprano), Mark* Padmore (ténor), Olivier Lalouette (baryton-basse), Bernard Delettre (basse), le Collegium Vocale de Gand et l'Orchestre des Champs-Elysées, dir. Philippe Herreweghe.

Les interventions à la radio

FIP, 585 KHz, 16 heures : Monseigneur Lustiger (« Urgences »).

RTL, 18 h 30 : les plus grands et plus inattendus chants de Noël (*« soirée de Noël »*).

France-Inter, à partir de 22 h 50 : messe de minuit, *célébrée par Mgr Michel Sab*bah, patriarche latin de Jérusalem, en direct de l'église de la Nativité à Bethléem.

RTL, 23 heures : messe de minuit en direct de la cathédrale Saint-André de Bordeaux.

Europe 1, 0 heure : messe de minuit avec le USA Mass Gospel'Choir, en direct du parc Disneyland à Paris.

IMAGES

Nativité

LE prophète Albert discourait sur La Cinquième. Joseph ne ratait jamais les sermons télévisés de cet *éminent disciple du célèbre* professeur Jacquard. Il éprouvait une insatiable soif de connaissances et, depuis que Marie, sa compagne, avait décidé de lui donner un enfant, il se passionnait pour la géné*tique, mais, plus il s'instruisait,* plus sa perplexité grandissait.

Ce soir-là, le savant Albert *promettait* un avenir de moins en moins aléatoire à ceux de ses contemporains qui se montreraient capables de pratiquer avec discernement la *« médecine prédictive »*. Grâce aux progrès de la génétique, expli*quait-il en substance, l'huma*nité pourrait bientôt conjuguer au futur la santé de ses enfants. Chaque risque de maladie serait répertorié dès la naissance puis traité en conséquence. Chaque couple saurait tout de suite à quoi s'en tenir sur les forces et les faiblesses de sa progéniture. On pourrait *prévenir les dysfonctionne*ments du corps, les empêcher de dégénérer. On remédierait à toutes les déficiences. Dans les cas extrêmes, on anticiperait les condamnations à mort programmées par la nature en recourant à l'avortement pour des motifs aussi charitables que thérapeutiques.

Joseph imagina sans peine les bienfaits qui en résulteraient pour le commun des *mortels. Mais il constata aussi* que le docte Albert lui-même avouait son impatience devant les dilemmes nouveaux que ces progrès de la génétique ne manqueraient pas d'engendrer. Qui trancherait les cas de conscience ? Qui aiderait les parents à vivre avec la fatalité de maladies décelées chez leurs enfants ? Qui partagerait leur fardeau ? Qui prendrait la responsabilité de parier sur les *mystères de la vie ou de préfé*rer la mort sans sursis à la perspective d'inévitables souffrances ?

Joseph l'avait perçu avant même qu'Albert le souligne : nulle science ne pourrait jamais répondre à ces questions à sa place. La connaissance de son futur probable permettrait sans *doute à l'être humain de* s'émanciper des maux physiques. Mais il paierait l'exercice de ce nouveau pouvoir d'une plus grande solitude.

Joseph n'avait pas envie d'en savoir davantage sur les vertus de la génétique terrestre. Il faisait assez de cauchemars comme cela depuis que l'ange Gabriel, *spécialiste de la géné*tique céleste, lui avait précisé que Marie lui donnerait un fils promis à une vie mouvementée. Il n'était pas pressé de rapporter à son épouse que leur enfant semblait voué à mille tourments à cause des marchands du Temple, des Pharisiens et des intégristes. Acca*blé, Joseph zappa en doutant* que l'accumulation du savoir soit vraiment le commencement de la tranquillité.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.10 **Club Dorothée.**
7.55 **Le Disney Club.** Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Bonkers ; Dessin animé ; A vos rêves ; Reportages ; Invités : les organisateurs des Colis de la paix ; Le Journal du Disney Club ; Caméra Reporter ; *Variétés : Gabriel* Yacoub.
10.35 **Magazine : Auto Moto.** Rétrospective du Championnat du monde des rallyes ; Election de la plus belle voiture de l'année.
11.03 **Météo** (et à 12.23).
11.05 **Série : Duo d'enfer.** La Carte de base-ball, de Bruce Kessler, avec John Ashton, Richard Tyson.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : K 2.000.** La Bouche du *serpent*, de Winrich Kolbe, avec David Hasselhoff, Edward Mulhare.
15.00 **Série : Arabesque.**
15.55 **Série : Tarzan.**
16.15 **Disney Noël au Kenya.** Dessins animés.
18.15 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 **Série : Agence tous risques.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Mayrig. ■ ■** Film français de Henri Verneuil (1991). Avec Claudia Cardinale, Omar Sharif, Nathalie Roussel.
23.10 **Magazine : Ciné dimanche.**
23.20 **Cinéma : Sissi. □** Film autrichien d'Ernst Marischka (1955). Avec Romy Schneider, Karl Heinz Boehm, Magda Schneider.
1.05 **Journal et Météo.**
1.15 **Téléfilm : Cause à l'autre.** De Carlo Lizzani, avec Patricia *Millardet, Giovanni* Vettorazzo.
2.55 **Documentaire : Atlantides.** N'Gorongoro.
3.45 **TF 1 nuit.**
3.55 ***Programmes de la nuit.*** Concert : Mozart, Albinoni, Bach ; 4.55, Musique ; 5.05, Histoire des inventions.

FRANCE 2

6.00 **Documentaire : L'Univers des bébés animaux.**
6.50 **Dessin animé : Boulie le génie.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.** L'Ane et l'enfant ; Terry Toons ; Babies Folies ; James Bond *Junior ; Les Nouvelles Aventures* de Saturnin.
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Orthodoxie : *Message de Noël.***
9.30 **Foi et traditions des chrétiens orientaux.**
10.00 **Présence protestante.** Culte de Noël en Eurovision depuis la Suisse.
11.00 **Messe.** *Célébrée depuis la tour* de Bélem à Lisbonne (Portugal), en Eurovision.
12.00 **Bénédiction Urbi et Orbi.**

12.30 **Le Jour du Seigneur.** Parcours avec... Barbara Hendricks.
12.50 **Météo** (et à 13.15).
12.55 **Loto, Journal et Point route.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Pierre *Perret.*
15.00 **Série : Le Renard.**
16.05 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec Maurice *André et* Catherine Michel ; Ainsi font, font, font.
17.45 **Documentaire : Les Animaux de l'Arctique.** De Joseph Vismeg.
18.45 **Magazine : Stade 2** (et à 4.50).
19.50 **Bonne Nuit les petits.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.50 ***Téléfilm :* Le Fils du cordonnier.** D'Hervé Baslé, avec Andrzej Seweryn, Roland Blanche (1re partie). *Une saga familiale dans la lignée des* Maîtres du pain.
22.50 **▶ Documentaire : Première ligne.** Sous le regard de Dieu. 1. Naissance et initiations, de Serge Moati.
23.45 **Journal, Météo et Journal des courses.**
23.55 **Téléfilm : Morasseix.** De Damien O'Doul, avec Damien O'Doul, Pascal Pagnat.
1.25 ***Programmes de nuit.*** L'Heure du golf (rediff.) ; 1.55, Une affaire d'Etat ; 3.15, Dessin animé (et à 4.25) ; 3.25, Concert : Brahms ; 4.10, L'Œil d'Icare.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.**
8.15 **Les Minikeums.**
10.20 **Magazine : C'est pas sorcier.** Un château très, très fort : le *retour des chevaliers de* Castelnaud.
11.00 **Magazine : Outremers.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 ***Concert : Verdi.*** Par le Chœur de Saint-Guillaume de Strasbourg et celui de Motettenchor de Stuttgart.
12.30 **Evasion.** L'île de la Réunion.
12.45 **Journal.**
13.00 **▶ Documentaire : Les Cinq Continents.** Uria, l'enfant de la rivière (rediff. du 20 décembre).
13.55 ***Magazine :* Génération planète, l'abbé Pierre.** Avec la participation de Lambert *Wilson et Anny* Duperey. Reportages : la boutique solidarité à Gagny ; En galère ; Angoulême, la maison de Christopher ; Emmaüs international.
14.50 **Magazine : Sports dimanche.** Patinage artistique : championnat du monde professionnel par équipes à Amherst, Massachusetts (Etats-Unis) (et à 15.45) ; à 15.35, tiercé en direct de Vincennes.
16.25 **Téléfilm : *Sherlock Holmes à New-York.*** De Boris Sagal, avec Roger Moore, John Huston.
18.00 **Magazine : Lignes de mire.** *Présenté par Jacques Chancel.*
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, journal de la région.
20.15 **Divertissement : Benny Hill.**
20.50 **Téléfilm : Robin des Bois.** De John Irvin, avec Patrick Bergin, Uma Thurman.
22.45 **Météo et Journal.**
23.00 **Cinéma : Lawrence d'Arabie. ■ ■** Film britannico-américain de David Lean (1962). Avec Peter *O'Toole, Alec Guinness, Anthony* Quinn (v.o.).
2.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Cantate BWV 80,* de Bach, par le Collegium Vocale de Gand, dir. : Philippe Herreweghe ; sol. : Barbara Schlick, Gérard Lesne, Howard Crook, Peter Harvey (15 min).

M 6

7.00 **Boulevard des clips** (et à 1.20).
7.45 **Téléfilm : Un singe à la maison.** De Robert Lewis, avec Sean Justin Gerlis, James Farentino. *Un spécialiste des primates transporte un orang-outang dans sa camionnette. L'animal s'échappe dans la campagne.*
9.30 ***Magazine : Ciné 6.*** Présenté par Laurent Weil.
10.05 **Spécial animation.** Les coulisses de la fabrication d'un dessin animé.
11.00 **Fréquenstar** (et à 2.30). Présenté par Laurent Boyer. Les Restos du cœur.
11.55 **Série : Loin de ce monde.**
12.20 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
13.55 **Téléfilm : Le Bonheur au bout du chemin.** De Kevin Sullivan, avec Megan Follows, Colleen Dewhust. *Une orpheline de douze ans se réfugie dans les rêves.*
17.20 **Téléfilm : Opération Polaris.** De David Greene, avec Bette Davis, Robert Wagner.
19.00 ***Série : Robocop.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport 6** (et à 1.10).
20.45 **Cinéma : Annie. ■** Film américain de John Huston (1982). Avec Aileen Quinn, Albert Finney, Carol Burnett.
23.00 **Magazine : Culture pub** (et à 5.15). Spécial Noël. L'animation dans tous ses états.
23.30 **Téléfilm : La Fiancée du vampire.** De Malcolm Marmorstein, avec Adam Ant, Kimberly Foster.
3.25 **Rediffusions.** Salsa opus 3 *(Puerto-Rico)* ; 4.20, Sport et découvertes (1) ; 5.40, Fax'O.

CANAL +

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 1.04).
7.05 **Cinéma : Pêcheur d'Islande. ■** Film français de Pierre Schoendœrffer (1958). Avec Jean-Claude Pascal, Juliette Mayniel, Charles Vanel.
8.20 **Surprises.**
8.30 **Cinéma d'animation : Le Père Noël et les enfants du désert.** De Jean-François Laguionie.
9.00 **Cinéma : Peau-d'Ane. ■** Film français de Jacques Demy (1970). Avec Catherine Deneuve, *Jacques Perrin, Jean Marais.*
10.30 **Cinéma : Maman, j'ai encore raté l'avion. □** Film américain de Chris Columbus (1992). Avec Macaulay Culkin, Joe Pesci, Daniel Stern.

En clair jusqu'à 14.05

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot. Ceux qui n'ont pas la télévision, d'Allan Rotschild ; Le direct à la *télévision.*
13.35 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.05 **Téléfilm : *Les Chevaux de Noël.*** De Peter Edwards, avec Daniel J. Travanti, Lynette Davies.
15.45 **Documentaire : Dario Moreno.** De Jean Rouzeaud.
16.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.00 **Documentaire : National Geographic.** *A la recherche du panda, de* Mark Stouffer.
17.50 **Court métrage : Lava lava.** De Frédéric Vitali.
18.00 **Cinéma : Tom et Jerry, le film. □** Film d'animation américain de Phil Roman (1992).

En clair jusqu'à 20.35

19.20 **Flash d'informations.**
19.25 **Ça cartoon.**
20.30 **Magazine : Le Journal du art.** *Présenté par Jean Teule.* Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une vacherie du art.
20.35 **Cinéma : La Leçon de piano. ■ ■ ■** Film franco-australien de Jane Campion (1992). Avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill.
22.30 ***Flash d'informations.***
22.35 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Eric Besnard. Football : Spécial Hawaii : coupe du monde de funboard ; Boxe thaïlandaise.
1.05 **Cinéma : Une famille formidable. ■** Film italien de Mario Monicelli (1992). Avec Paolo Panelli, Pia Velsi, Riccardo Scontrini (v.o.).
2.45 **Surprises.** (15 min.).

LA CINQUIÈME

6.45 **La parole est aux téléspectateurs.**
7.00 **Documentaire : Embarquement porte n° 1.** Vienne (rediff.).
7.30 **Documentaire : La Forêt fragile** (rediff.).
8.00 **Magazine : L'Œil et la main** (rediff.).
8.30 ***Magazine : Parlez-moi.*** Ma souris bien-aimée (rediff.).
9.00 **Magazine : Business humanum est** (rediff.). Présenté par Marc Autheman.
10.00 **C'est pas normal !**
10.30 **Documentaire : *Arts musique*** (rediff.).
11.30 **Documentaire : Les Cerfs rouges du Cachemire** (rediff).
12.00 ***Jeunesse.*** Téléchat (rediff.) ; La Vie devant moi : dompteur ; Grimmy ; Rintintin : Cris du loup (vf) ; Le Journal du temps.
13.00 **Jeu : Ça déménage.**
13.30 **Documentaire : Cinéma, Chaplin et la musique.** D'André Halimi.
14.30 **Documentaire : L'Etoile de Noël.**
15.30 **Magazine : Jeux d'encre.** Présenté par Jean-Marie Jaboulile Castille.
16.00 **Magazine : Détours de France.** Présenté par Jean-Claude Bourret.
17.00 **Magazine : Le Sens de l'Histoire.** Présenté par Jean-Luc Hess. Jean-Paul II : l'homme de foi.
18.30 **Magazine : L'Ecole buissonnière.** Présenté par Gérard Klein. *Invité : Haroun Tazieff (rediff.).*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Frères.** D'Olivier Dahan (rediff.).
18.05 **Documentaire : Les Enfants du voyage.** (rediff.).
19.00 **Série : Slapstick.**
19.30 **Documentaire : Le Monde merveilleux des astres.** 7. Naissance et mort de l'univers ?, de Franz Buob et Jochen *Lamp.*
20.00 **Série : Germaine et Benjamin.** 7. Amélie et la croûte de pâté, de Jacques Doillon.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Les Anges.** Soirée proposée par Vivien Marx.
20.41 **Documentaire : Rock'n Roll Angels.** De Helen Terry.
21.10 **Cinéma : La vie est belle. ■ ■** Film américain de Frank Capra (1946). Avec James Stewart, Donna Reed, Henry Travers (v.o.).
23.25 **Documentaire : La Trace des anges.** Les anges dans les grandes reli*gions monothéistes, de Marie-*Hélène Rebois. *Histoire des anges, legendes et imagerie.*
0.10 **Court *métrage :* Puissance de la parole.** De Jean-Luc Godard, avec Jean Bouise, Laurence Cote.
0.35 **Cinéma d'animation : L'Heure des anges.** De Jacques Drouin et Bretislav Pojar (30 min.).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Soirée gospel.** Afro-American gospel spirit, en direct du Studio Olivier Messiaen de la maison de Radio-France. Avec George Mc Into (leader, piano et voix), Chrystalyn Terrel, Albert J. Armstrong, Nini Battle, Theos Allen (voix), Al Sanders (batterie), Louis Augusto Cavani (basse).
22.25 **La Mémoire des mages.** Avec Henri Gougaud, Hamadi et Nacer Khemir.
0.05 **Clair de nuit.** Tentatives premières, par Michel Champendal ; *Rub a dub dub ;* Rémanences ; la durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Musique aujourd'hui.** (Concert donné le 19 décembre Salle Olivier-Messiaen). La Nativité du Seigneur, la Vierge et l'Enfant, les Bergers, Desseins éternels, les Anges, les Mages, les Corps glorieux (extraits), d'Olivier Messiaen. Louis Thiry, *orgue.*
21.30 **Voix souvenirs.** Liliane Berton, soprano dans les Noces de Jeannette, de Victor Massé. Orchestre Radio-Lyrique, dir. Pierre Cruchon (1961).
12.55 **Auto-portrait.** Dominique Troncin (rediff.).
12.55 **Le pays du blues.**
12.55 **Les greniers de la mémoire.** Une evocation de Noël.

Les interventions à la radio

RCJ, 11 h 30 : Patrick Devedjian (« Gros plan »).

Le Monde

Après la découverte d'un arsenal à Nouméa

Les enquêteurs mettent au jour un réseau d'activistes d'extrême droite en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA

de notre correspondant

L'enquête déclenchée à la suite de la très importante saisie d'armes, explosifs et munitions à Nouméa, le 3 mars, a permis de mettre au jour l'existence d'une bande organisée qui mêlait banditisme et activisme politique (*le Monde* du 8 mars). Le procureur de la République à Nouméa, Yves Le Bourdon, a indiqué, vendredi 23 décembre, que l'une des deux principaux inculpés – dont l'identité n'a pas été révélée – a avoué avoir été l'auteur de plusieurs attentats à l'explosif dans la période troublée du milieu des années 80. L'homme, qui s'est présenté comme un militant politique ayant agi par conviction anti-indépentantiste, a notamment reconnu sa responsabilité dans la destruction du palais de justice de Nouméa, soufflé par une forte explosion en décembre 1985, quelques heures avant que l'Assemblée nationale n'examine un projet de loi d'amnistie alors fortement critiqué par les anti-indépendantistes. Ironie de l'histoire : les attentats qu'avoue aujourd'hui cet inculpé (la mise en examen n'existe pas encore en Nouvelle-Calédoine) sont eux-mêmes couverts par cette amnistie.

L'enquête avait mobilisé quatre gendarmes à plein temps depuis dix mois, notamment pour faire « parler » l'important stock d'armes saisi. Les investigations ont débouché sur l'inculpation de neuf personnes, dont quatre sont incarcérées à Nouméa. Il leur est reproché une dizaine de cambriolages (dont celui d'une armurerie), et surtout le vol, en août 1991 à Nouméa, de centaines de passeports et cartes d'identité vierges ainsi que de tampons administratifs. Le procureur de la République a précisé que l'enquête s'est poursuivie en Calédonie et en métropole et que d'autres arrestations pourraient intervenir.

Plusieurs tonnes d'explosifs

C'est l'arrestation de cet homme et de son principal complice – tous deux Calédoniens – en février dernier, près de Metz (Moselle), qui a tout déclenché. Ils étaient en possession de passeports falsifiés et d'un bon au porteur volé d'un montant de 1,6 million de francs français. Leur interrogatoire a permis de découvrir dans deux caches différentes, à Nouméa, un imposant arsenal parfaitement entretenu (douze pistolets, treize revolvers, un pistolet-mitrailleur, des fusils et des carabines, des grenades, quatre mille cartouches, des cagoules, treillis, postes émetteurs-récepteurs, chalumeaux, groupes électrogènes, motos... et de quoi fabriquer plusieurs tonnes d'explosif), ainsi que des documents volés, parmi lesquels certains des passeports dérobés à Nouméa.

Celui qui est considéré comme le chef de la bande justifie la constitution en Nouvelle-Calédonie d'un tel stock d'armes, certaines volées, d'autres introduites clandestinement, par la nécessité de se tenir prêts à défendre le territoire en cas de troubles indépendantistes.

FRANCK MADŒUF

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a quinze ans, l'armée rouge envahit l'Afghanistan ; Livres politiques, par André Laurens : « Un conte d'aujourd'hui » *(page 2)*.

POLITIQUE

M. Chirac va demander au gouvernement de réquisitionner trois immeubles à Paris

Jacques Chirac a annoncé, vendredi 23 décembre, qu'il allait demander au gouvernement de réquisitionner trois immeubles situés à Paris. Le maire de la capitale a, en outre, indiqué que les consultations menées avec les propriétaires institutionnels devraient permettre d'offrir deux cents logements à des familles défavorisées *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Guy Névache, troisième adjoint au maire de Grenoble, a été placé sous mandat de dépôt

Guy Névache a été mis en examen, vendredi 23 décembre, pour complicité d'abus de biens sociaux et corruption passive. Placé sous mandat de dépôt, il a été incarcéré à la maison d'arrêt de Varces (Isère). Cette mise en détention fait suite à la délivrance d'un réquisitoire supplétif du parquet provoqué par la découverte d'éléments nouveaux dans l'enquête sur le financement de travaux réalisés chez l'une de ses collaboratrices *(page 7)*.

CULTURE

Photographie : Bill Brandt ou les deux visages de l'Angleterre

Il y a deux Bill Brandt. D'un côté, le chroniqueur intransigeant de l'Angleterre des années 30-40, celle des mineurs aux gueules noires et des aristocrates cravatés. De l'autre, un photographe qui applique sa vision sombre du monde à des domaines plus « artistiques » : portraits, paysages, nus. Deux Brandt, deux logiques. A l'hôtel Salomon de Rotschild, à Paris *(page 9)*.

ÉCONOMIE

Les contrats à durée déterminée ont concerné plus de 70 % des embauches en 1993

En 1993, pour la troisième année consécutive, la situation de l'emploi s'est dégradée dans les entreprises de plus de cinquante salariés, selon le bilan annuel diffusé, vendredi 23 décembre par l'INSEE. En trois ans, le volume total des embauches a reculé de 6,6 points. Principaux témoins de cette dégradation, les recrutements sur contrats fermes n'ont représenté que 29 % de la totalité des embauches réalisées l'an passé, contre 32,5 % en 1992 *(page 11)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

PROCHAIN NUMÉRO

Le bilan économique 1994

L'année qui s'achève a été porteuse d'une nouvelle donne internationale. Les accords de Marrakech consacrent une nouvelle libéralisation des échanges mondiaux ; les Etats-Unis, le Canada et le Mexique ont mis en route une zone de libre-échange ; l'Union européenne s'est élargie à quinze ; le Proche-Orient a poursuivi son cheminement vers la paix ; l'Afrique du Sud a tourné la page de l'apartheid. Le retour de la croissance nourrit cette nouvelle donne. Une croissance contrastée.

Ce numéro comporte un cahier « Radio-Télévision » folioté de 1 à 40

Le numéro du « Monde » daté Samedi 24 décembre 1994 a été tiré à 451 240 exemplaires

Les soupçons de trafic d'influence et de tentative d'extorsion de fonds contre le beau-père du juge Halphen

Les déclarations contradictoires du docteur Maréchal accréditent la thèse d'une manipulation

Le juge d'instruction Eric Halphen, chargé à Créteil d'enquêter sur les fausses factures du RPR en région parisienne, est parti, vendredi 23 décembre, en vacances, sans savoir si une démarche en vue de le dessaisir de son dossier serait engagée. En demandant au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) son avis sur l'éventualité d'un dessaisissement du juge de Créteil, le président de la République a obtenu de reporter un dessaisissement qui ne semble plus à l'ordre du jour. Ce report devrait permettre aux juges parisiens Jean-Pierre Zanoto et David Peyron le temps d'instruire l'« affaire dans l'affaire » : le dossier de trafic d'influence et de tentative d'extorsion de fonds pour lequel Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Halphen, est mis en examen.

Le docteur Jean-Pierre Maréchal et le conseiller général Didier Schuller sont devenus les pittoresques acteurs d'une affaire d'Etat. Les deux hommes ont des centres d'intérêt communs : le RPR, les safaris à l'étranger, une même obédience maçonnique. La mère et la compagne de Didier Schuller ont été les patientes du médecin-psychiatre, psychothérapeute et sexologue, de l'hôpital américain de Neuilly. En d'autres termes, et en oubliant le secret médical, M. Maréchal sait tout ou presque de la vie familiale du conseiller général. Le beau-père du juge Halphen n'est d'ailleurs jamais loin de mélanger les affaires publiques et les affaires de famille. Pour le malheur de son gendre, cet imbroglio qu'est l'affaire « Maréchal-Schuller » est venu interférer dans un dossier d'instruction explosif sur les financements occultes du RPR en région parisienne.

Les zones d'ombre de cette « affaire dans l'affaire » méritent une série de mises au point. Placé en examen pour trafic d'influence et extorsion de fonds, Jean-Pierre Maréchal avait développé, dans un entretien au *Parisien* du 23 décembre, la thèse d'une *« manipulation »* par Didier Schuller et ses amis du RPR *« en haut lieu »*. Problème : M. Maréchal a, comme on va le voir, jeté le trouble en mêlant à ces accusations des allégations qu'il avait, par avance, démenties sur les procès-verbaux signés de sa main pendant sa garde à vue du 20 et du 21 décembre !

L'hypothèse d'une manœuvre politique visant à écarter, en profitant des faiblesses d'un beau-père, un gendre gênant, mérite d'être examinée. Aurait-elle seulement existé si l'enquête du juge Halphen ne s'était orientée à la mi-décembre, après avoir passé au crible la mairie de Paris et mis en examen l'ancien ministre Michel Roussin, vers le RPR des Hauts-de-Seine, département dont le président du conseil général, Charles Pasqua, est aussi ministre de l'intérieur ?

• **Le million de francs remis au beau-père du juge.** – Arrêté à son retour des Antilles, le 20 décembre au matin à l'aéroport de Roissy, le docteur Maréchal va multiplier les versions contradictoires sur l'origine du million de francs trouvé en sa possession. Dans son entretien au *Parisien* du 23 décembre, le médecin affirme que le conseiller général lui a remis *« une boîte »* : *« Je ne savais pas ce que c'était. J'ai pensé à des cigares. »* Cette dernière version de M. Maréchal intervient après ses multiples déclarations contradictoires contenues dans les procès-verbaux qu'il a signés au cours de sa garde à vue. Car le psychiatre avait bien fini par admettre qu'il avait reçu un million de francs de Didier Schuller.

« Cet argent m'appartient, avait-il d'abord déclaré, dans un « PV » du 20 décembre à 11 heures. *Il m'a été remis à Anguilla* [île britannique des Petites-Antilles] *par une personne dont je ne souhaite par révéler le nom* (...). *J'ai même déclaré cette somme à la douane ou à la police. »* Nouveau faux-fuyant, dans le même « PV » : *« En ce qui concerne le sac de couleur bleue en papier, supportant la marque Dalloz qui contenait l'argent, je ne me souviens plus exactement de sa provenance. Je pense que je suis peut-être parti de Paris avec* (...). *Il devrait y avoir un million de francs. »* Suit une autre version : *« Ce matin à l'aéroport, j'ai eu un contact avec un patient* [qui] *m'a demandé de l'attendre dans le hall* (...). *Cette somme correspond aux honoraires que me devait un couple de patients que je suis depuis mon installation à l'hôpital américain de Neuilly, c'est-à-dire depuis quatorze ans. »*

Les enquêteurs lui demandent alors s'il y a un lien entre la personne l'attendant à l'aéroport – Didier Schuller discrètement accompagné de policiers – et l'argent découvert dans le sac de M. Maréchal. *« Aucun rapport »*, répond-il. Après avoir compris que les billets avaient auparavant été répertoriés par la Banque de France, le docteur se décide à *« dire la vérité »*, toujours dans ce même « PV » : *« C'est Didier Schuller qui m'a remis l'argent ce matin à l'aéroport. J'ai effectivement vu qu'il s'agissait d'argent. Je ne sais pas pour quelle raison précise il m'a remis cette somme, bien que je me doutais que c'était en rapport avec le dossier traité actuellement par mon gendre, le juge Eric Halphen. »*

• **Les contacts entre le docteur Maréchal et le conseiller Schuller.** – L'homme politique et le médecin se connaissaient depuis six ans quand, en octobre, ils évoquent le dossier du juge Halphen lors d'échanges téléphoniques. Le nom de Didier Schuller, ancien directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine, venait d'être mêlé à cette affaire dans un article publié par le *Canard enchaîné* du 5 octobre. Quelques jours plus tard, le médecin appelle le conseiller général qui participe à une partie de chasse en Autriche. Motif avancé : la mère de Didier Schuller n'est pas venue à son rendez-vous mensuel avec le docteur Maréchal. *« L'ayant au bout du fil, j'en ai profité pour évoquer avec lui l'affaire dans laquelle son nom était cité et dont la presse s'était fait l'écho,* a reconnu M. Maréchal dans son procès-verbal du 20 décembre à 21 h 45. *C'est là que je lui ai demandé : « Savez-vous qui est le juge Halphen ? C'est mon gendre. »*

• **L'hypothèse d'une machination politique.** – Si *« machination »* il y a eu, elle s'est vraisemblablement tramée entre ces premiers contacts d'octobre et le 15 décembre, date à laquelle Didier Schuller s'est enfin décidé à porter plainte. Dans cet entretemps, la chronologie des faits plaide en faveur d'une orchestration politique de l'affaire. Comme si la faille ouverte par M. Maréchal avait été soigneusement exploitée par M. Schuller et ses amis, au cas où l'enquête du juge Halphen deviendrait par trop embarrassante.

Parlant d'un *« rendez-vous qu'a sollicité Didier Schuller il y a environ deux mois »*, M. Maréchal explique, dans son « PV » du 20 décembre, que le conseiller général était alors accompagné d'un avocat, Mᵉ Jean-Yves Cavallini. *« Je me doutais bien que la démarche était en rapport avec les activités de mon gendre, le juge Eric Halphen, mais je ne connaissais pas l'objet précis* (...). *J'en ai retiré l'impression qu'il s'agissait pour moi de ramener à la raison mon gendre »*, déclare M. Maréchal qui se dit lui-même *« chiraquien »*.

La personnalité de l'avocat, maire-adjoint (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), et de son client indiquent que le traitement du dossier était entré de plain-pied dans les sphères politiques. Il faudra cependant attendre le 15 décembre, au lendemain de la perquisition du juge Halphen au siège du journal électoral de M. Schuller à Clichy, pour que l'élu des Hauts-de-Seine porte plainte. Le conseiller général, proche de Patrick Balkany et de Charles Pasqua, est peu crédible quand il assure n'avoir évoqué cette affaire devant le ministre de l'intérieur que le matin du 15 décembre. M. Pasqua étant également président du conseil général des Hauts-de-Seine, où siège M. Schuller, les deux hommes avaient sans doute eu d'autres occasions d'en parler.

• **Les zones d'ombre de l'enquête de P.J.** – A partir du 15 décembre, l'enquête préliminaire de la police judiciaire est conduite sous le contrôle du parquet de Paris. Contacté personnellement par M. Schuller, Jacques Franquet, le directeur central de la PJ, décide de la confier au chef de l'Office central de lutte contre le trafic de stupéfiants, Gilles Leclair. Place Beauvau, on explique que M. Leclair était de permanence ce jour-là et que la saisie d'une section financière de la PJ aurait fait courir le risque de « fuites » en direction du juge Halphen. Le recours inattendu à l'Office des « stups » continue d'être considéré comme une aberration par ceux qui croient à la « manipulation policière ».

Le traitement de l'enquête a, de toute façon, pris un tour particulier. Certains des protagonistes cités par M. Maréchal, et notamment sa fille, magistrate, ne seront pas entendus. Et des interrogations persistent sur la qualification d'« extorsion de fonds » retenue par le parquet de Paris contre M. Maréchal. Selon le nouveau code pénal, elle suppose *« le fait d'obtenir par violence, menace de violences ou contrainte soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, soit la remise de fonds, de valeurs ou un bien quelconque »*. Ces violences ou contraintes se rapporteraient-elles aux déclarations de M. Schuller qui, lors de son dépôt de plainte devant les policiers, avait estimé que la perquisition menée par le juge Halphen au siège de son journal électoral visait à le contraindre à payer ?

Les enregistrements téléphoniques des conversations entre le psychiatre et le conseiller général seront enfin certainement contestés par les défenseurs de M. Maréchal. Les écoutes judiciaires étant interdites en enquête préliminaire, les policiers avaient posé une « pastille » électronique sur le téléphone portable de M. Schuller et les transcriptions des enregistrements sont annexées à des « PV » du dossier. Ces échanges sont accablants pour le beau-père de M. Halphen (*le Monde* du 24 décembre), qui demande à M. Schuller, le 17 décembre, s'il n'a pas été *« émoustillé »* par la récente perquisition au siège de son journal. Mais il sera sans doute difficile de prouver formellement que la personne ayant appelé M. Schuller sur son portable était bien M. Maréchal.

ERICH INCIYAN

Un dessaisissement qui ne semble plus « inévitable »

Le Conseil supérieur de la magistrature a été officiellement saisi, vendredi 23 décembre, de la demande d'avis formulée par François Mitterrand sur l'éventuel dessaisissement du juge Halphen. Cette requête n'interdit nullement au procureur général de Paris d'entamer une procédure de dessaisissement, mais le geste de M. Mitterrand semble avoir calmé le jeu : le parquet général, qui estimait, jeudi 22 décembre, que le dessaisissement était *« inévitable »*, préférait le lendemain se montrer patient.

« Nous ne comptons pas présenter rapidement une requête, précisait-on au parquet général. *Les vacances de Noël approchent, le juge Halphen va partir quelques jours et les choses vont s'apaiser. Nous ferons un point au début de l'année 1995. Tout dépendra alors de l'évolution de la notion de « bonne administration de la justice », c'est-à-dire de la clarification de l'affaire Schuller-Maréchal. »*

Un deuxième juge d'instruction ?

La chancellerie, quant à elle, a réaffirmé, vendredi 23 décembre, son intention de ne pas intervenir dans le dossier. Il n'appartient pas au pouvoir politique, dit-elle dans un communiqué, *« de décider dans ces affaires ». « La pratique constante du garde des sceaux, rompant avec les usages antérieurs, est de laisser décider les autorités judiciaires naturellement compétentes »*, souligne le texte. Rappelant que la vérité sur les étranges marchés passés entre le beau-père du juge et le conseiller général Schuller serait établie par les juges d'instruction chargés du dossier, et eux seuls, la place Vendôme a rendu hommage à Eric Halphen. *« L'intégrité de ce magistrat n'est aucunement en cause »*, note le communiqué. L'idée d'adjoindre au juge Halphen un deuxième magistrat instructeur pour l'affaire des fausses factures des HLM de la région parisienne a peu à peu fait son chemin vendredi. Lorsque la *« gravité ou la complexité de l'affaire le justifie »*, le président du tribunal peut en effet, à tout moment, confier le dossier à deux juges d'instruction au lieu d'un.

Aux yeux de certains magistrats, cette solution permettrait d'éviter le dessaisissement tout en garantissant la sérénité de la justice. *« Il faut que le juge Halphen conserve le dossier puisqu'il le connaît bien et qu'il n'a, en aucune manière, été mêlé à l'affaire entre son beau-père et M. Schuller,* explique Claude Pernollet, le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modéré). *Il pourrait donc continuer à enquêter sur les parties du dossier qui ne concernent pas M. Schuller et laisser instruire le volet Schuller par un autre juge. Cette solution permettrait de lever toute ambiguïté. »*

Cette procédure a, d'ailleurs, été utilisée pour l'enquête sur les « manœuvres » qui se sont déroulées entre Didier Schuller et Jean-Pierre Maréchal : mercredi 21, ce dossier sensible a été confié à deux juges d'instruction de Paris, David Peyron et Jean-Pierre Zanoto. *« Ce serait sans doute une porte de sortie honorable qui permettrait de calmer le jeu,* constate le secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Jean-Claude Bouvier. *Mais c'est rageant, car Eric Halphen continue à être en position d'accusé. La seule solution véritable, c'est qu'il garde son dossier. Il faut que le parquet général de Paris fasse clairement marche arrière et qu'il renonce à toute requête en dessaisissement. »*

ANNE CHEMIN

DESSIN : TUDOR BANUS

